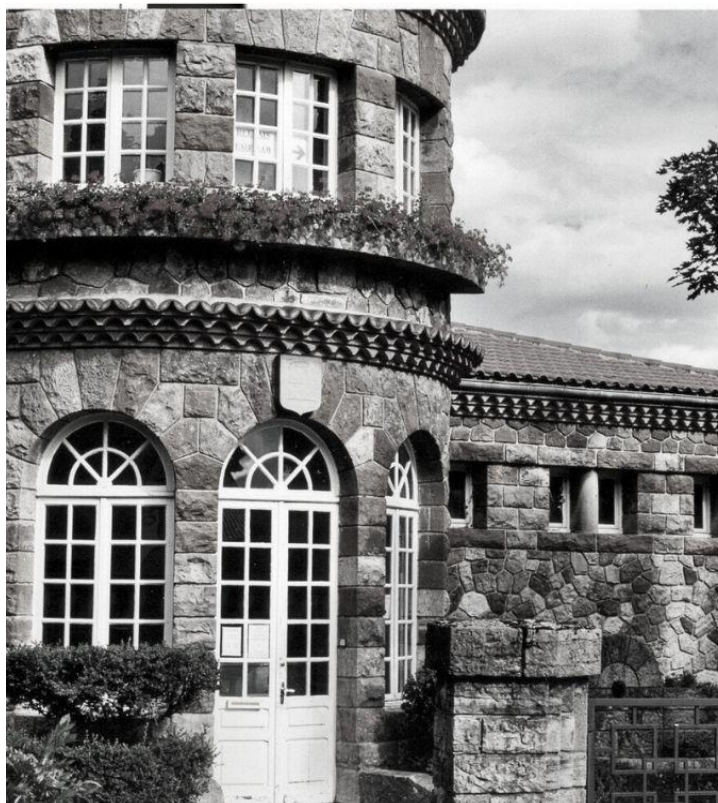
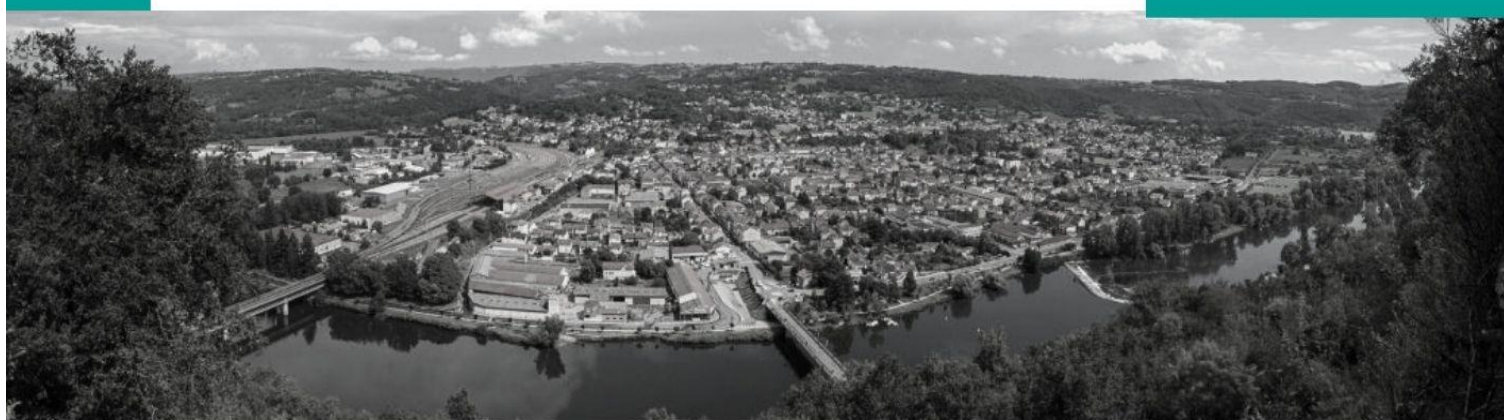


PROJET ESPACE DE VIE SOCIALE

Office Social et Culturel du
Capdenacois

2025
2028



Association Office Social et
Culturel du Capdenacois
2 rue Polonceau 12 700 CAPDENAC
05.65.63.83.45. ou 06.83.46.10.99.
Mail : contact@vieacapdenac.fr
Site Internet : www.vieacapdenac.fr

Sommaire

I. FICHE D'IDENTIFICATION	3
II. PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET	4
1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	4
a) <i>Historique</i>	4
b) <i>Objet de l'association</i>	6
c) <i>Objectifs de l'Association</i>	6
d) <i>Organigramme de l'association</i>	7
e) <i>Les activités de l'association</i>	8
2. EVOLUTION DE L'ASSOCIATION.	11
3. RENOUELEMENT DU PROJET	12
III. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	14
1. PRESENTATION DU TERRITOIRE	14
a) <i>La commune</i>	14
b) <i>L'intercommunalité</i>	15
c) <i>Le Canton</i>	16
2. PERIMETRE DU TERRITOIRE CONCERNE	16
a) <i>Aperçus des dynamiques de territoires</i>	17
b) <i>Éléments sur le rayonnement de l'association</i>	18
3. EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION	20
a) <i>Caractéristique du territoire</i>	20
b) <i>Focus jeunesse</i>	32
c) <i>Éléments clefs – caractéristiques du territoire :</i>	35
4. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITE	36
a) <i>Les établissements scolaires :</i>	36
b) <i>Les associations</i>	36
c) <i>Les infrastructures et services</i>	36
IV. PROBLEMATIQUES SOCIALES REPEREES	37
1. METHODOLOGIE	37
2. L'ÉVALUATION DU PROJET EVS 2021-2024	39
a) <i>Axe d'intervention n°1 : SOUTIEN ASSOCIATIF</i>	39
b) <i>Axe d'intervention n°2 : Accès aux propositions culturelles, artistiques, sportives et de loisirs</i>	43
c) <i>Axe d'intervention n°3 : MOBILITE</i>	46
d) <i>Axe d'intervention n°4 : INCLUSION NUMERIQUE</i>	49
e) <i>Axe d'intervention n°5 : FAMILLE</i>	53
f) <i>Axe d'intervention n°6 : Information et Interconnaissance</i>	58
g) <i>Action : MONALISA</i>	60
V. LES AXES D'INTERVENTIONS DU PROJET SOCIAL	61
1. LES PRIORITES RETENUES	61
2. LES AXES D'INTERVENTIONS DU PROJET 2025 - 2028	63
VI. LES ACTIONS RETENUES POUR LE PROJET SOCIAL	64
VII. LA GOUVERNANCE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET	77
VIII. BUDGET PREVISIONNEL	79

Agrément Espace de Vie Sociale

→ Premier agrément en Juillet 2017

→ Renouvellement d'agrément Janvier 2021

→ **Renouvellement d'agrément Janvier 2025**

I. Fiche d'identification

Nom du gestionnaire : Office Social et Culturel du Capdenacois (O.S.C.C.)

Adresse : 2, rue Polonceau 12700 CAPDENAC - GARE

Téléphone : 05 65 63 83 45 ou 06 83 46 10 99

Mail : contact@vieacapdenac.fr

Site Internet : <http://vieacapdenac.fr/>

Statut : Association loi 1901

Nom du référent : Mr Nicolas BOISSE / Directeur de l'association

L'association :

Son fonctionnement...

- 284 adhérents Saison 2023/2024
- 4 réunions par an du Conseil d'Administration
- 1 à 2 réunions par mois du Bureau (collégiale) de l'association
- Assemblée Générale en Mai/Juin

Ses salariés...

- 5 salariés permanents en CDI soit 5 Equivalents Temps Plein
- 1 salariée en apprentissage, Contrat de professionnalisation du 02/09/24 au 31/08/25.
- 2 personnes à temps plein (dont le poste de direction), salariées de la Ligue de l'Enseignement Aveyron, mises à disposition sur l'association par conventionnement entre la Commune de Capdenac-Gare et la Ligue Enseignement 12.
- 20 à 30 salariés saisonniers pour le fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs
- 8 à 10 travailleurs indépendants (ou associatifs) intervenant sur l'animation d'activités socioculturelles.

Budget annuel...

- 313 700 €, prévisionnel pour 2024

Moyens matériels...

- Locaux communaux ; mise à disposition gratuite : bureau, structures d'accueils collectifs, infrastructures et salles d'activités...
- 1 minibus 9 places électrique
- Biens de l'association : matériel informatique, de sonorisation, de bureau, mobilier, d'activités...

Zone d'influence du projet...

Ville de Capdenac-Gare, communes limitrophes du canton, de la communauté de communes du Grand Figeac ou autre.

II. Présentation du porteur de projet

1. Présentation de l'association

L'Office Social et Culturel est une association agréée Jeunesse et Education Populaire (agrément renouvelé en Décembre 2023), reconnue d'intérêt général.

Elle est fédérée à la Ligue de l'Enseignement de l'Aveyron, Fédération d'Education Populaire.

Elle est également affiliée à l'UFOLEP Aveyron et dispose d'un agrément sport.

L'association est conventionnée avec la commune de Capdenac-Gare pour la mise en œuvre d'activités éducatives et d'animation.

L'OSCC est agréée Espace de Vie Sociale par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron depuis le 1^{er} Juillet 2017.

a) Historique

C'est en comprenant et en connaissant son histoire que l'on peut agir de manière cohérente par nos actions présentes et futures.

Il est bon de savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va.

Alors d'où vient l'OSCC ?

Tout a commencé en 1968. Vraisemblablement inspiré par le contexte social de l'époque, l'association « Foyer (ou club) des Jeunes et d'Education Populaire » est déclarée le 9 Décembre 1968 en sous-préfecture de Villefranche de Rouergue. Son but étant *"d'occuper les jeunes par des activités culturelles, ou tout au moins d'essayer de les motiver, de leur faire prendre le goût des responsabilités, favoriser l'épanouissement de la personnalité et être un instrument de leur conscience sociale"*.

Pour pouvoir être membre de l'association, il fallait avoir 14 ans. Pour répondre au principe premier de l'association, des jeunes issus du "collectif d'animation" peuvent assister à l'administration de l'association avec une voix consultative. (C'est encore à ce jour, une ambition portée par notre Espace Jeunes).

Le règlement intérieur de l'association était pensé pour que les Jeunes se sentent chez eux dans le local (rue Albert Andrieu) et qu'ils puissent y prendre le maximum d'initiatives dans son animation.

En 1979, le 15 Septembre, sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale du « Foyer des Jeunes » décide de transformer l'association en « Centre d'Animation Culturelle ».

Le CAC, un nom qui colle encore à l'OSCC, était né. Un nom que porte toujours la salle rue Albert Andrieu, qui fut construite avec et par le « Foyer des Jeunes ».

En 1996, le 22 Mai, l'« Association Culture, Jeunesse, Enfance » est créée. Son but est de coordonner le tissu associatif local, développer et harmoniser l'accès aux structures municipales, gérer les programmations de spectacles et d'animations.

En 1997, l'Office Culturel et Social du Capdenacois est créé. L'association est déclarée le 2 Juillet 1997. Son objet est de développer et d'animer toutes actions en direction du culturel et du social sur le Capdenacois.

En Septembre 2005, l'association quitte la salle du CAC, rue Albert Andrieu, pour rejoindre le bâtiment des anciens Bains Douches, 2 rue Polonceau.

Le 20 Avril 2006, l'association adopte de nouveaux statuts et s'intitulera « Office Social et Culturel du Capdenacois », l'OSCC.

En Juillet 2017, L'association est agréée comme Espace de Vie Sociale par la CAF de l'Aveyron. De nouveaux champs d'interventions sont investis comme des actions de lien social (mobilité, accès au numérique...) ou de parentalité. L'OSCC Espace de Vie Sociale affirme sa volonté et sa capacité à récolter les besoins ou demandes du territoire. Cette capacité se traduit dans son fonctionnement quotidien et de manière transversale dans les axes d'interventions définis dans son projet.

En Décembre 2018, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, l'association modifie ses statuts notamment au niveau de son instance de gouvernance qui devient une collégiale (Bureau constitué de 2 à 5 Co-présidents) émanant du Conseil d'Administration.

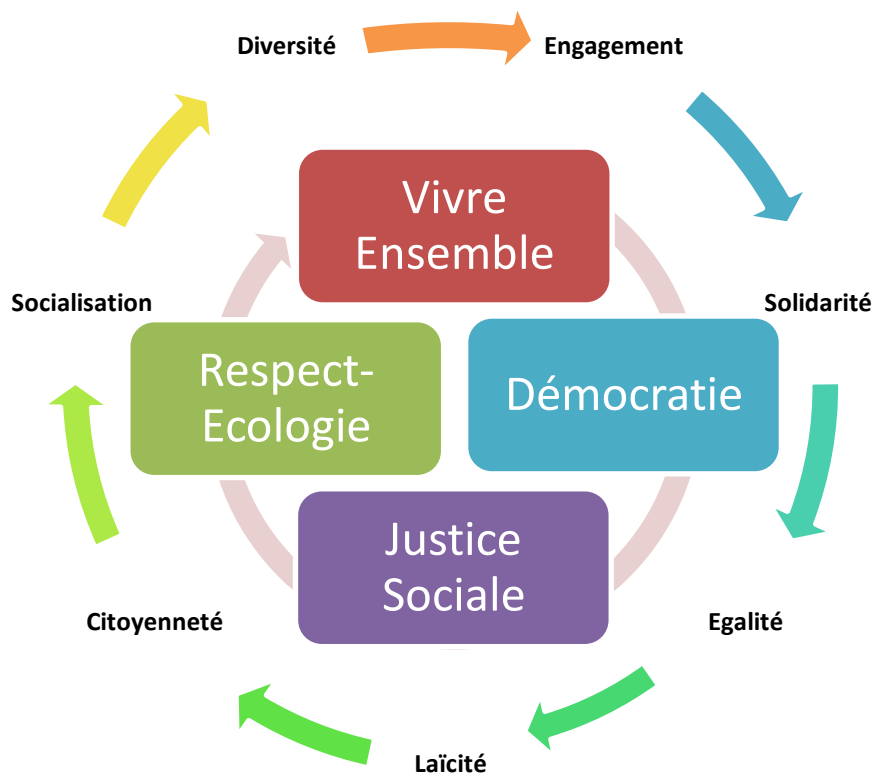
En 2020, l'Association a entamé un travail collectif (salariés, Bureau, administrateurs) pour la réécriture de son Projet Educatif. Impacté par la crise sanitaire, le travail s'est poursuivi jusqu'en 2022, pour donner jour à un nouveau projet, exposant les valeurs de l'association et inspiré des ambitions éducatives du projet de la Ligue de l'Enseignement (cf schéma ci-dessous).

En Janvier 2021, l'OSCC renouvelle son projet EVS sur la base du bilan du précédent et s'appuyant les diagnostics sociaux (communes de Capdenac Gare et CTG Grand Figeac) menés peu de temps avant. Ce projet réaffirme et formalise des axes de développement en lien notamment avec la mobilité, le numérique, la famille ou l'animation de territoire.

Déroulant son projet social, l'association élargit son panel d'actions en s'appuyant sur du partenariat et du bénévolat.

En 2023, l'Accueil Jeunes organisé par l'OSCC, contractualise avec la CAF le dispositif PS Jeunes, ce qui, par la mise en place de nouvelles actions, redynamise le projet jeunesse.

En Décembre 2024, l'OSCC demande un renouvellement d'agrément EVS, pour 4 ans, avec en parallèle le renouvellement du projet PS Jeunes, envisagé en cohérence sous la même temporalité.



b) Objet de l'association

Pour la prise en charge des actions éducatives locales, la commune de Capdenac-Gare a souhaité s'attacher la collaboration d'une association locale et d'une fédération d'éducation populaire. En l'occurrence, l'Office Social et Culturel du Capdenacois et la Fédération aveyronnaise de la Ligue de l'Enseignement (Fédération des Œuvres Laïques) ont passé une convention tripartite avec la commune selon les termes suivants ici rapportés en tant qu'éléments d'orientation politique des activités éducatives de la commune de Capdenac-Gare :

« La municipalité de Capdenac-Gare fait des actions éducatives en direction de l'enfance et la jeunesse une de ses priorités. Consciente que l'éducation se poursuit en dehors de l'école, elle entend œuvrer pour une politique de loisirs éducatifs cohérente et complémentaire.

Elle souhaite pour cela mettre en œuvre un partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques et ses associations locales affiliées, qui poursuivent les mêmes objectifs et dont la vocation d'éducation populaire laïque et l'expérience reconnue en la matière, lui donne toutes les garanties.

Elle est en outre attachée à la prise en charge associative des missions d'intérêt général, en permettant une participation des habitants, dans un enjeu de démocratie participative ».

Les actions d'intérêt général principales, mises en œuvre par l'Office Social et Culturel du Capdenacois, dans le cadre de la collaboration avec la municipalité de Capdenac-Gare et la Fédération des Œuvres Laïques sont les suivantes :

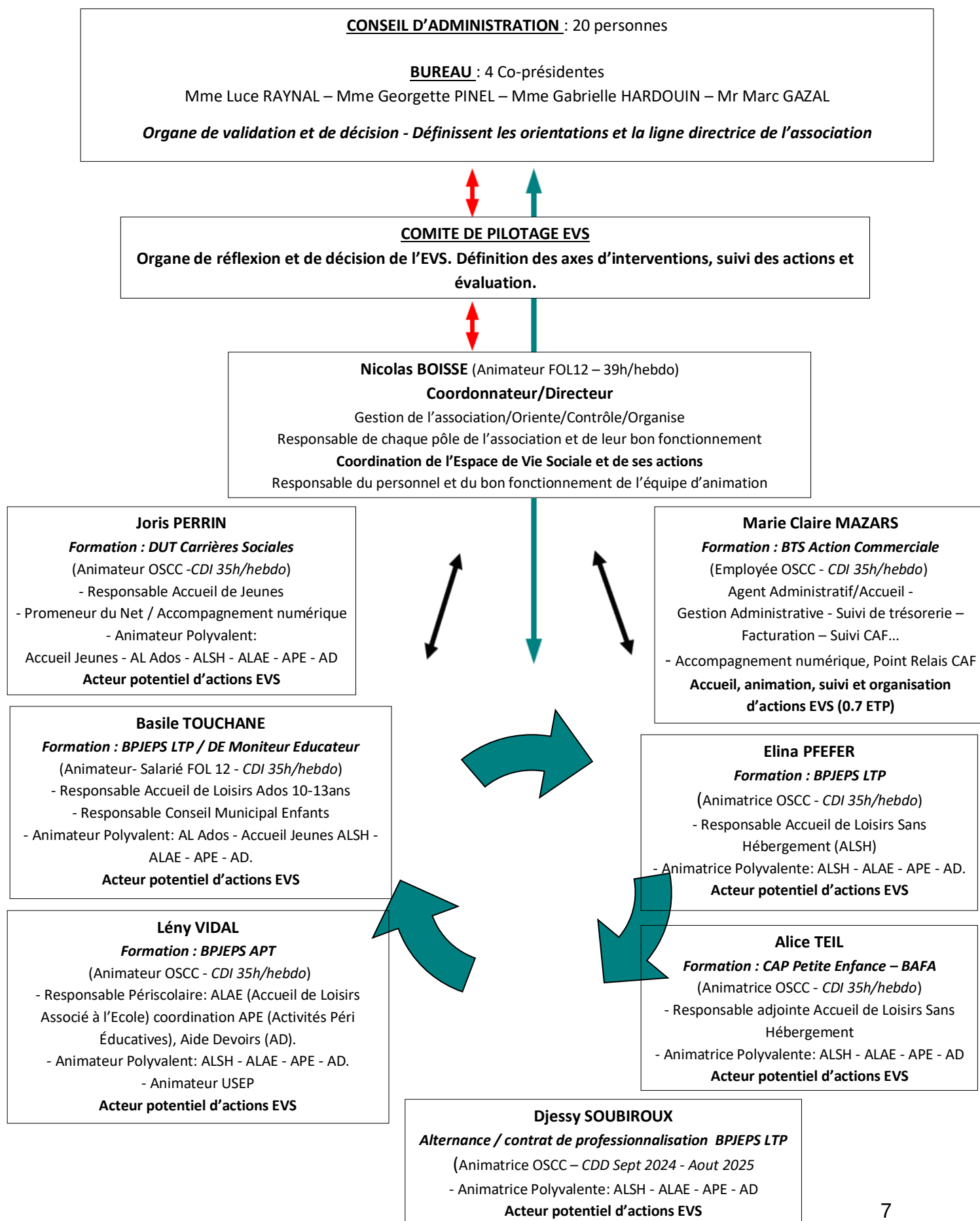
- Développer le débat citoyen sur la commune, en particulier à travers l'animation et la gestion du Conseil Municipal Enfants ;
- Gérer et animer le Centre de Loisirs Sans Hébergement de la commune (ALSH), le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et l'Espace Jeunes ;
- Organiser, gérer, coordonner et animer les Activités Péri-Educatives (APE ou TAP) des 3 écoles primaires publiques ;
- Coordonner et soutenir le milieu associatif local ;
- Participer à l'animation culturelle locale, en particulier par l'animation de clubs d'activités au sein de l'association ;
- Participer à la réponse aux besoins sociaux du capdenacois.

c) Objectifs de l'Association

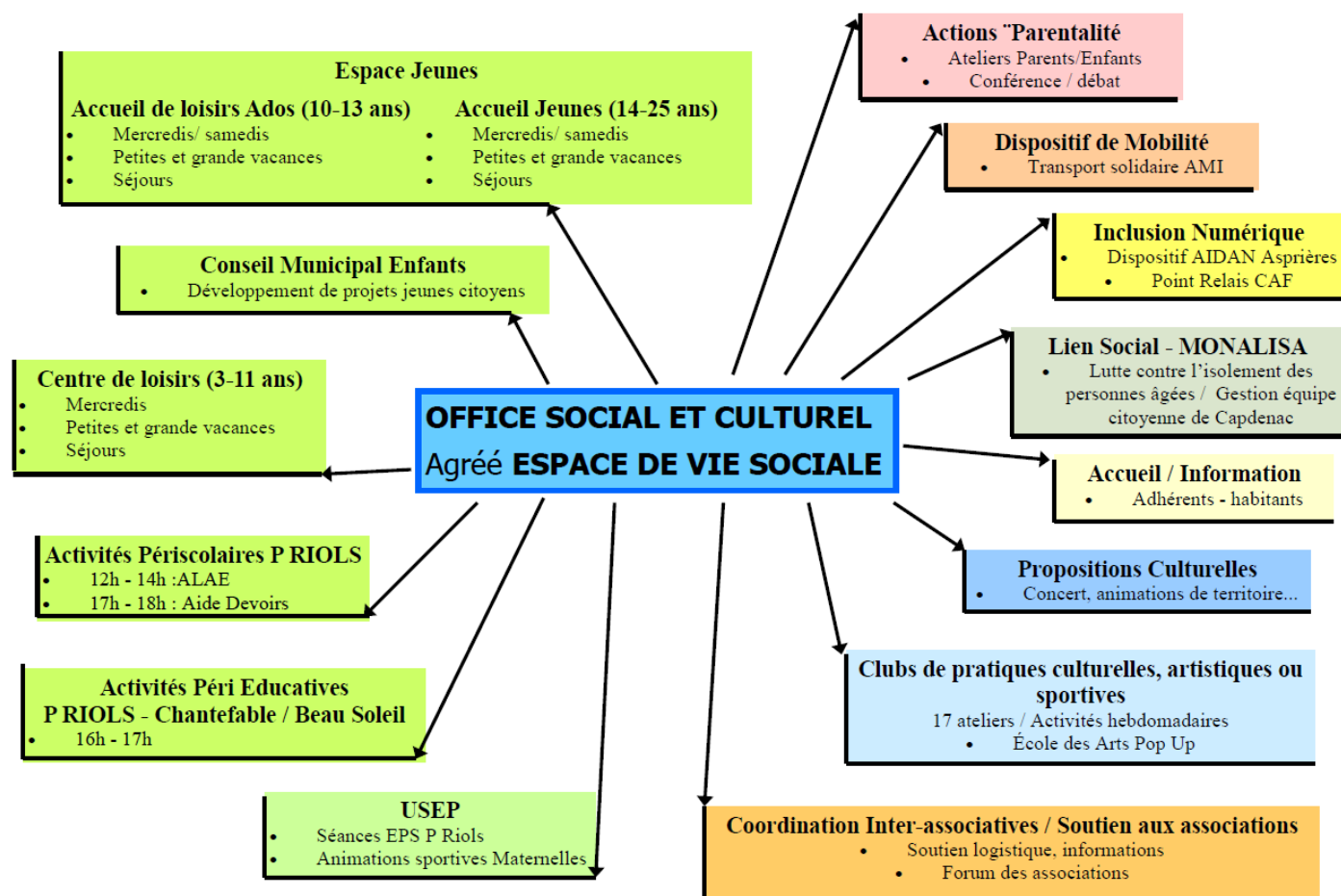
Les objectifs suivants sont affirmés dans les Statuts de l'association :

- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.
- Permettre l'apprentissage de la vie en collectivité, la socialisation des enfants et des jeunes.
- Assurer l'accès aux loisirs ludiques, éducatifs, culturels, artistiques, sportifs, des enfants, des jeunes et des adultes.
- Développer des capacités relationnelles et d'expression des jeunes.
- Soutenir le développement d'initiatives du tissu associatif.
- Impulser, coordonner le partenariat associatif fédérateur et prometteur d'échanges.
- Développer la citoyenneté et l'engagement.
- Amener des valeurs de respect, de tolérance et de solidarité.

d) Organigramme de l'association



e) Les activités de l'association



Ci-dessous une présentation synthétique des activités de l'Office Social et Culturel ne relevant pas du projet Espace de Vie Sociale de l'association.

Ces actions se réfèrent essentiellement aux **activités Enfance –Jeunesse** organisées par l'association.

➤ Centre de Loisirs

L'OSCC gère un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 3 – 11 ans.

La structure fonctionne :

- les mercredis en périscolaire de 7h30 à 18h. Mercredi matin de 7h30 à 12h, dans la salle du centre aéré, à Lavernhe, rue du centre aéré 12 700 CAPDENAC GARE et à partir de 12h dans les locaux de l'école Pierre Riols : 5, Avenue Albert Thomas 12700 CAPDENAC GARE.
- durant toutes les vacances scolaires de 7h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Les mercredis périscolaires sont régis par le Projet Educatif de Territoire (PEDT) porté par la Mairie de Capdenac, coordonné par l'OSCC et recouvrent la **labellisation Plan Mercredi**.

Quelques chiffres sur 2023 :

- **278** familles utilisatrices
- (52% de Capdenac – 40% de la Communauté de Communes du Grand Figeac – 8% autre)
- **395** enfants accueillis
- **4 458 journées** réalisées

➤ Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole publique élémentaire Pierre Riols

Mise en place d'activités sportives, culturelles, artistiques de 12H à 14H, toutes les journées scolaires (4 jours sur le site Pierre Riols et 2 jours sur le site Chantefable)

- **97** enfants participants (année scolaire 2023-2024)
- **4607 Heures** d'accueil réalisées en 2023

➤ Aide aux Devoirs à l'école publique élémentaire

Encadrement et accompagnement des enfants dans leur travail scolaire de 17H à 18H, toutes les journées scolaires.

- **40** enfants inscrits (année scolaire 2023-2024)

➤ Coordination de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires / Activités Péri Educatives.

L'organisation, la mise en place et la gestion des activités péri-éducatives liées à la réforme et la coordination des intervenants, sont gérées par l'association. L'OSCC coordonne et anime le PEDT de la commune de Capdenac.

- Animations tous les jours scolaires de 16h à 17h.
- **2** écoles publiques concernées (1 élémentaire sur 2 sites et 1maternelle).
- **223** enfants inscrits.
- presque **10 000 h** d'accueil réalisées(2023).

➤ Animations USEP et Mini USEP

Encadrement et accompagnement en Education Physique et Sportive des classes de l'école publique élémentaire. Encadrement de sorties pédagogiques et du séjour découverte.

Organisation de rencontres sportives pour l'école maternelle.

- **2** écoles concernées.
- Environ **250** enfants concernés.

➤ Conseil Municipal Enfants

Encadrement et animation du C.M.E regroupant 20 jeunes élus (du CM1 à la 6^{ème}), pour un mandat de 2 ans.

Réalisation de projets dans des domaines variés : solidarité, environnement, sport, loisirs, ...

➤ Accueil de loisirs Adolescents 10 – 13 ans. (au sein de l'Espace Jeunes)

L'OSCC gère un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 10 – 13 ans.

La structure fonctionne :

- les mercredis et samedis de 14h à 18h.
- durant toutes les vacances scolaires de 14h à 18h, du lundi au samedi (+ sorties à la journée).
- **8 291 heures** de présences réalisées en 2023.

➤ Accueil de Jeunes (au sein de l'Espace Jeunes)

L'OSCC gère un Accueil de Jeunes pour les 14 – 25 ans.

La structure fonctionne :

- les mercredis, vendredis et samedis de 14h à 18h.
- durant toutes les vacances scolaires de 14h à 18h, du lundi au samedi (+ sorties à la journée et soirées).
- **2002 heures** de présences réalisées en 2023.

Cet accueil fonctionne dans le cadre d'un projet socio-éducatif PS Jeunes.

➤ *Dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale*

Les multiples activités liées au projet EVS de l'association sont présentées et détaillées dans la partie « Evaluation du projet 2021-2024 ».

Globalement les actions contribuent à l'animation de territoire par la mise en œuvre d'information, d'accueil, de services, d'accompagnements, d'animations...

L'association investit de nombreux champs d'actions tel que :

- *Soutien au milieu associatif*
- *Accompagnement d'initiatives*
- *Accueil et information*
- *Actions parentalité*
- *Mobilité*
- *Lutte contre l'isolement*
- *L'inclusion numérique*
- *Actions - programmation culturelles*

2. Evolution de l'association.

Depuis sa création, l'association n'a cessé de se développer, toujours de manière cohérente au sein de son territoire d'implantation, par la mise en place et l'organisation d'actions et de missions nouvelles.

L'agrément Espace de Vie Sociale obtenu en 2017, a permis d'engager de nouvelles actions, d'investir de nouveaux domaines et/ou de répondre à des besoins identifiés plus ou moins récents.

Aspects quantitatifs de l'évolution :

- **Entre 2008 et 2017**, l'OSCC est passé de **3** emplois de permanents, soit **1.5** équivalent temps plein, à **5** emplois de permanents, soit **5** équivalent temps plein (avec toujours 2 salariés de la FOL 12 mis à disposition).
- **Entre 2008 et 2016**, l'OSCC est passé de **4** Accueils péri ou extra scolaires différents déclarés à la DDCSPP, à **6** Accueils.
- **Entre 2008 et 2017**, l'OSCC a progressé de **281** adhérents à **404**.
- **Entre 2008 et 2020**, l'OSCC a évolué de **12** ateliers de pratiques à **23**.
- **Depuis Juillet 2017**, l'Association affiche **32H d'ouvertures de son accueil aux habitants, adhérents, familles, contre 20H auparavant.**
- **Depuis 2021**, l'OSCC est un **Point Relais CAF**, pour tous les accompagnements et démarches numériques liés à la CAF.
- **Entre 2018 et 2023 le budget de fonctionnement de l'EVS** a évolué de 66 500€ à 87 600€.

Le développement de l'association est lié à différents facteurs :

- Evolution des politiques enfance – jeunesse et éducatives :

Les volontés politiques de la ville de Capdenac-Gare dans ces domaines, relayées par conventionnement avec l'opérateur qu'est l'OSCC, induisent le développement de ce dernier.

L'intégration en 2007 de la communauté de communes du Grand Figeac, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ont le même résultat.

Les évolutions dans ce domaine se font notamment au travers de la Convention Territoriale Globale (CTG) portée par le Grand Figeac, Le PEDT Pan Mercredi porté par la Mairie de Capdenac et le dispositif PS Jeunes contractualisé par l'OSCC avec la Caf de l'Aveyron.

- Evolution des besoins des habitants et des familles du territoire :

Les besoins, de garde, de loisirs et d'activités, d'accompagnement à la scolarité ou à la parentalité, de rencontres, d'échanges et de lien, sont autant de facteurs que l'association prend en compte dans son projet de développement. Pour se faire une ouverture globale de l'association et des ses structures ACM, une écoute attentive des besoins et attentes, associées à des diagnostics réguliers de territoire (renouvellement EVS, PS Jeunes, PEDT, CTG) sont primordiaux.

- Evolution liée aux partenariats et à l'accompagnement de projets :

L'accompagnement de projets de jeunes (espace jeunes), les échanges inter-associatifs, les partenariats associatifs, les propositions d'activités faites par des intervenants qualifiés (structuration d'ateliers de pratiques) enrichissent le champ d'action de l'OSCC.

Avec le statut d'EVS et le rayonnement induit par cet agrément, les sollicitations de « prestataires », acteurs du lien social et de la parentalité, étayent également les possibilités d'actions de l'association.

- **Evolution des services et volonté d'innover:**

Les problématiques de mobilité, d'isolement, de fracture numérique mis en rapport avec les leviers permis par l'EVS, engendrent de nouvelles innovations et services de l'association (AMI, AIDAN, Monalisa...).

Le développement et le maintien de services sur un territoire rural guident les réflexions et actions de l'OSCC.

Le recueil et l'analyse des problématiques et des spécificités du territoire, notamment lors des renouvellements d'agrément, préfacent les priorités de l'association.

3. Renouvellement du projet

Comme déjà évoqué, l'agrément Espace de Vie Sociale, obtenu en 2017 et renouvelé en 2021, a insufflé un élan supplémentaire à l'association.

Il a tout d'abord **conforté les actions établies et permis d'asseoir l'OSCC comme acteur et animateur de la vie sociale du territoire capdenacois**, reconnu sur celui-ci et au niveau départemental. En effet, cette reconnaissance enrichit le réseau de l'association, identifiée par la CAF comme un partenaire et une structure d'animation de la vie sociale en Aveyron.

L'Espace de Vie Sociale, par son « Label » et ses moyens supplémentaires a permis le **développement de nouvelles actions répondant toutes à des besoins exprimés par le territoire**.

Ses actions ont l'ambition d'être pérennes, pour contribuer au lien, aux services et au « bien vivre » sur notre territoire rural.

Pour rappel, ce qui à l'origine incitait l'association à s'engager dans un projet EVS, était sa **volonté à toujours s'adapter**.

Cette détermination, à se questionner, se développer, s'adapter continuellement à un monde (territoire, contexte, besoins, ...) en évolution, guide les actions de l'OSCC.

Au travers de son projet EVS, l'association réaffirme ses intentions de :

- Renforcer son rayonnement, par de l'action, de la communication, de l'accueil,...
- Développer ses services au sein d'un territoire et pour ses habitants ;
- Favoriser le « vivre ensemble » dans un contexte sociétal national et mondial difficile ;
- Favoriser l'implication des individus dans une démarche d'éducation partagée, en évitant la seule logique consumériste.

Dans la démarche de renouvellement en 2020, l'association s'était appuyée sur l'évaluation du précédent projet EVS et 2 diagnostics locaux de territoire. Un diagnostic social mené en 2018 par la Mairie de Capdenac et le diagnostic lié à la contractualisation de la première Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes du Grand Figeac, fin 2019, début 2020.

Le renouvellement pour l'horizon 2025 intervient sur une **année de diagnostic de la CTG**, sensée être, elle aussi, contractualisée en janvier 2025 par la Communauté de Communes du Grand Figeac. La cohérence devra se faire entre les deux projets pour que le projet social de l'association s'appuie sur les axes prioritaires repérés de la CTG et nourrisse par son expression les besoins identifiés du territoire.

De plus, le **projet socio-éducatif de PS Jeunes porté par l'association doit également être renouvelé** pour Janvier 2025.

En contractualisant avec la CAF en 2023, la durée d'agrément a été fixée pour 2 années, pour que la révision du projet se fasse conjointement avec celui du projet EVS.

Dans la démarche d'élaboration du projet EVS, un premier niveau de recueil d'éléments liés à la « Jeunesse » doit être établi afin d'étayer et possiblement orienter les objectifs du projet PS Jeunes.

Durant la période 2021 -2024, avec la pérennisation des actions initiées (AMI, actions Familles...), l'assurance et le maintien du Point Relais Caf, le développement de nouvelles initiatives solidaires (Monalisa), il apparaît indispensable de reconduire un projet EVS, confortant l'association dans ses capacités d'actions et comme ressources pour le territoire et ses habitants.

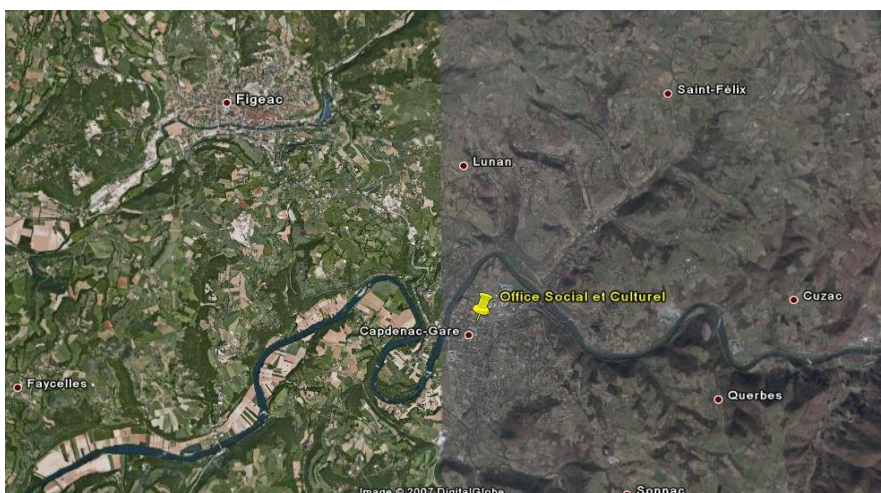
De part ces différents constats et éléments de contexte, de part ses volontés réaffirmées, et sur la base d'un diagnostic de territoire et d'une évaluation de son précédent projet, l'OSCC renouvelle sa demande d'agrément Espace de Vie Sociale.

III. Diagnostic de territoire

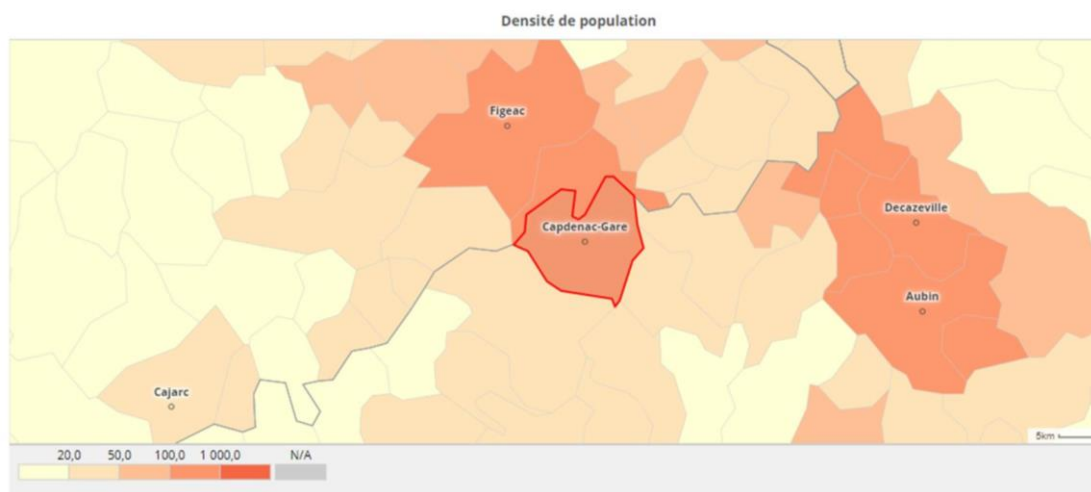
1. Présentation du territoire

a) La commune

L'association Office Social et Culturel se situe sur la **commune de Capdenac-Gare**.

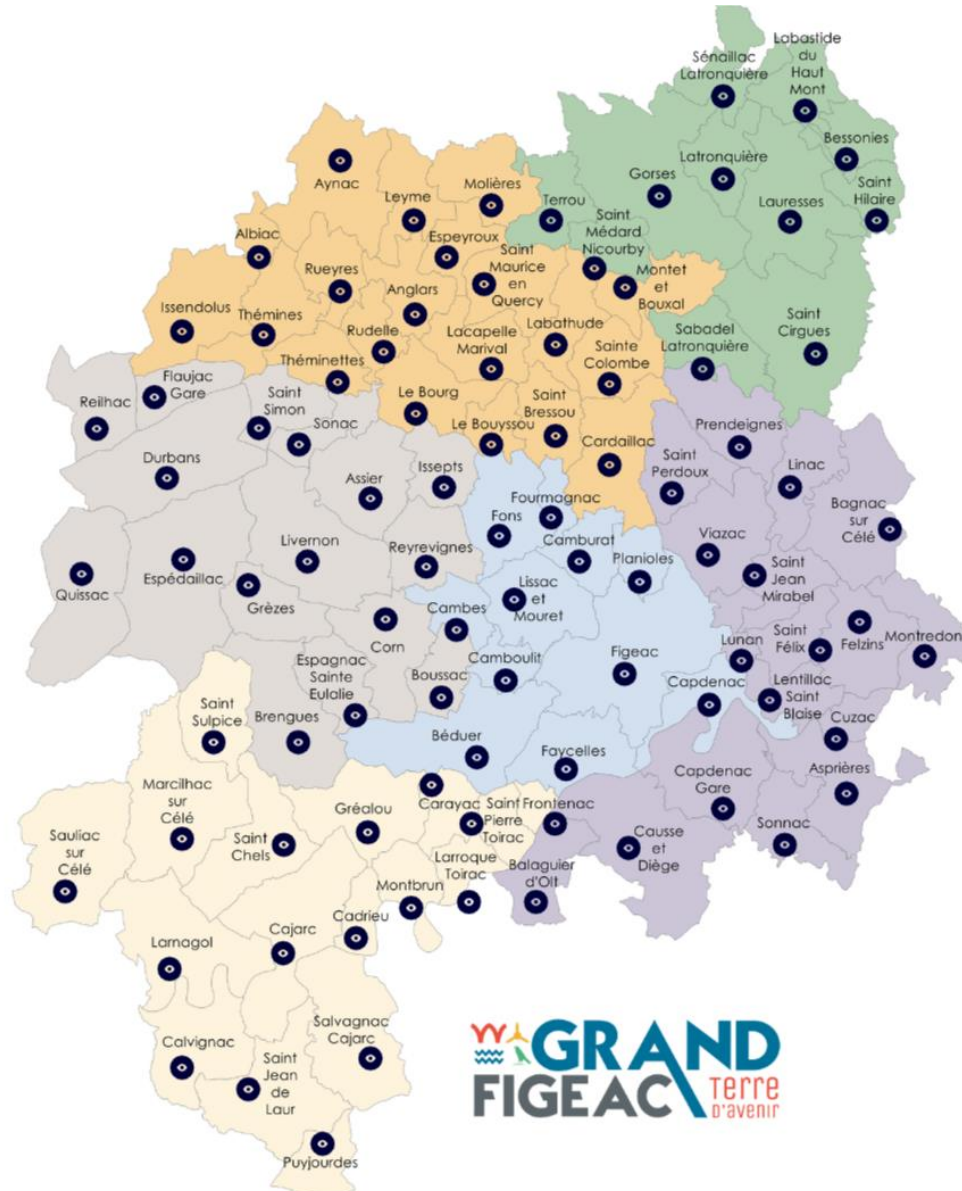


Chef lieu de Canton	4 525 habitants (réf. INSEE RP2021)
Altitude	163 m
Superficie	2021 ha
Ville née du chemin de fer, avec l'implantation d'une étoile ferroviaire à 5 branches.	
Département	Aveyron
Arrondissement	Villefranche de Rouergue
Communauté de Communes	<u>GRAND-FIGEAC</u>



b) L'intercommunalité

En Janvier 2007, Capdenac-Gare rejoint la Communauté de communes de "Figeac-Cajarc" devenue depuis le 1er Janvier 2014 "**Grand-Figeac**" qui regroupe 92 communes, soit 45 100 habitants.



Le territoire du Grand-Figeac est composé de Villes et de Villages à la richesse historique et patrimoniale remarquables où l'architecture du Moyen Âge a souvent laissé son empreinte. Situé à l'Est du Lot et au Nord-Ouest de l'Aveyron, ses paysages sont variés entre Causses du Quercy et contreforts du Massif Central. Terre de gastronomie, de culture et d'industrie aéronautique de pointe, la diversité des Communes constitue un atout essentiel.

(www.grand-figeac.fr)

c) Le Canton

Capdenac-Gare est le chef lieu du **canton Aveyronnais Lot et Montbazinois** qui compte 16 communes.

Nom	Intercommunalité
Capdenac-Gare (chef-lieu)	<u>CC Grand-Figeac</u>
Les Albres	CC du Plateau de Montbazens
Asprières	CC Grand-Figeac
Balaguier-d'Olt	CC Grand-Figeac
Bouillac	CC de Decazeville Communauté
Causse-et-Diège	CC Grand-Figeac
Foissac	CC Ouest Aveyron Communauté
Galgan	CC du Plateau de Montbazens
Lugan	CC du Plateau de Montbazens
Montbazens	CC du Plateau de Montbazens
Naussac	CC Ouest Aveyron Communauté
Peyrusse-le-Roc	CC du Plateau de Montbazens
Roussennac	CC du Plateau de Montbazens
Salles-Courbatiès	CC Ouest Aveyron Communauté
Sonnac	CC Grand-Figeac
Valzergues	CC du Plateau de Montbazens

Densité : 50 hab./km²

Superficie : 239.15 km²

Population : 11 943 habitants

2. Périmètre du territoire concerné

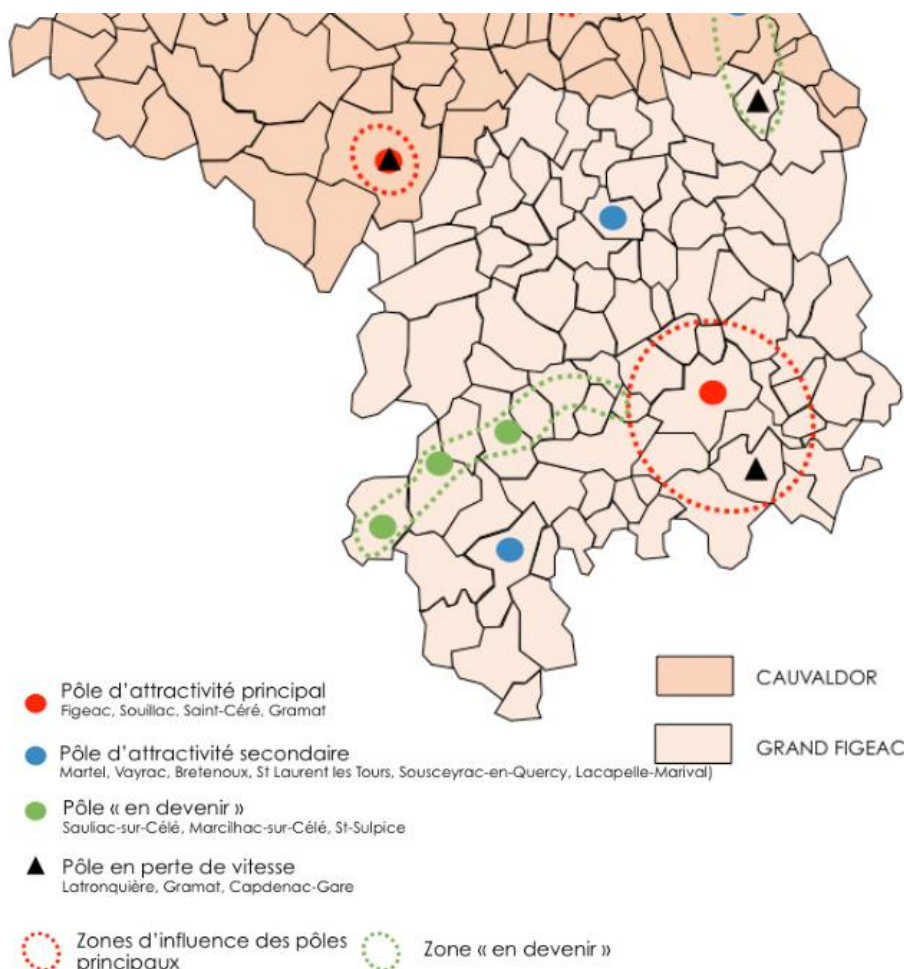
Le territoire privilégié, sur lequel rayonne l'association, est principalement **la commune de Capdenac-Gare et les communes limitrophes** :

- De l'Aveyron : Asprières, Sonnac, Causse et Diège, Naussac, Bouillac.
- Du Lot : Capdenac-Le-Haut, Lunan, Felzins, St-Felix, Lentillac-Saint-Blaise, Cuzac.

Ce territoire constitue le bassin de vie, d'emplois et / ou de scolarisation du Capdenacois.

a) Aperçus des dynamiques de territoires

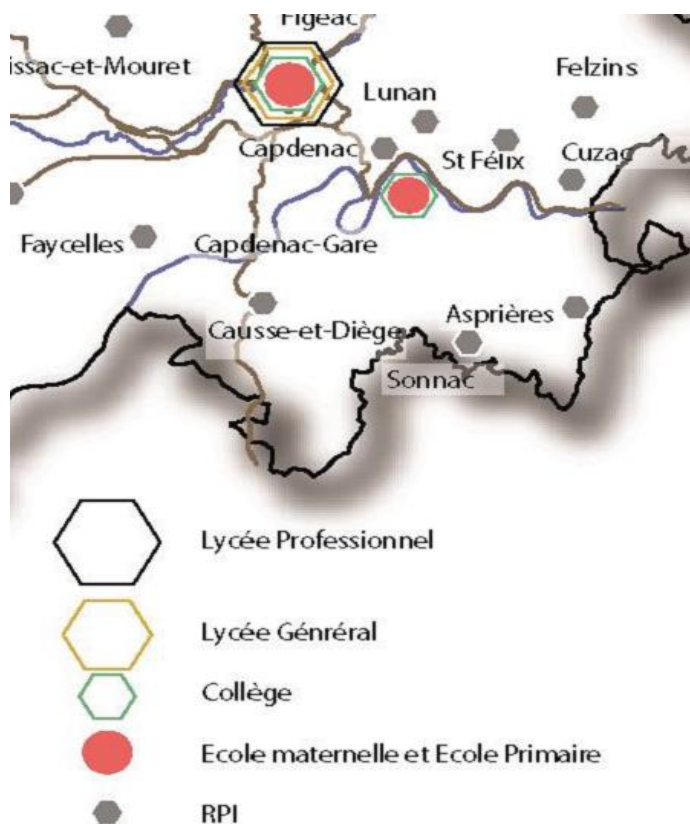
Dynamiques d'attractivités des territoires



(Source MISSION CRTE – PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne et Association SEED / Septembre à Décembre 2021)

La dynamique des territoires est présentée sous l'analyse de « la capacité du territoire à conserver sa population et à attirer de nouveaux habitants, notamment des actifs et des familles. Cette capacité repose sur trois leviers principaux : la capacité d'accueil des habitants, le tissu associatif local, l'opportunité locale. »

Etablissements scolaires



b) Éléments sur le rayonnement de l'association

- **Toutes les activités (sauf une)** de l'association ont lieu sur la commune de Capdenac-Gare et sur ses infrastructures. Une activité d'accompagnement numérique (AIDAN) se déroule 1 fois/mois sur la commune d'Asprières.
- Sur ses **activités scolaires ou périscolaires**, l'association s'adresse exclusivement aux enfants scolarisés sur Capdenac-Gare.
- La coordination et les **échanges avec le tissu associatif** sont essentiellement réalisés sur la commune de Capdenac-Gare.
- Provenance géographique des **usagers du Centre de Loisirs en 2023**:

CP	Communes	Familles	Enfants
12 700	CAPDENAC-GARE	146	200
	CAUSSE ET DIEGE	13	26
	NAUSSAC	7	9
	ASPRIERES	23	31
	SONNAC	23	31
46 100	CAPDENAC LE HAUT	3	3
	FIGEAC	8	12

	LUNAN	3	5
	SAINT FELIX	9	13
	Autres (...)	5	8
46 270	CUZAC	9	16
	FELZINS	4	5
	St JEAN MIRABEL	1	1
Autres 46 ...	BAGNAC , VIDAILLAC, REYREVIGNES	3	4
12 300	BOUILLAC	6	10
	Autres	3	3
12 260	SALLES-C, VILLENEUVE, BALAGUIER...	3	4
12 220	LES ALBRE, VALZERGUES...	7	11
Autres	VILLAC, ALES...	2	3
		278	395

90.4% des familles sont issues du territoire défini.

- Provenance géographique des **adhérents de l'OSCC** lors de la **saison 2023/2024 (ateliers de pratiques socioculturelles)**

Communes	Nombres d'adhérents
CAPDENAC-GARE	159
FIGEAC	24
CAPDENAC LE HAUT	16
SONNAC	15
ASPRIERES	5
CAUSSE ET DIEGE	9
NAUSSAC	8
LENTILLAC-SAINT-BLAISE	4
FELZINS	5
ST FELIX	5
LUNAN	3
<i>Autres : Aubin, Bagnac sur Célé, Bouillac, Cuzac, Decazeville, Galgan, Lissac, Foissac, Planioles, Villefranche de Rouergue, Viviez, ...)</i>	54
TOTAL	307

Au total **39 communes différentes** composent les « provenances géographiques » des activités socioculturelles de l'association. Des déplacements assez conséquents sont réalisés pour participer à une activité de l'OSCC : Rieupeyroux, Maurs, Flagnac, Villefranche, Decazeville.

Au niveau des actions enfance-jeunesse, l'association touche principalement le territoire Capdenacois (y compris des communes limitrophes).

En 2021, l'association a conventionné avec 4 communes (Asprières, Sonnac, Naussac, Causse et Diège) pour le service Centre de Loisirs. Cela permet aux familles issues de ces collectivités de bénéficier des mêmes tarifs que les Capdenacois, sur la structure.

- **Les actions liées à l'EVS** touchent principalement des habitants de Capdenac-Gare et des communes environnantes proches. Que ce soit pour des évènements populaires (cinéma plein air, Forum des associations, concert...), des ateliers « famille », ou des accompagnements via le Point Relais CAF, les provenances concernent essentiellement le territoire défini.
- **L'EVS se délocalise.**
 Dans le précédent projet des perspectives d'actions délocalisées, liées à la mobilité ou à l'accompagnement numérique, avaient été évoquées.
 Depuis juin 2023, l'association via un conventionnement avec la commune d'Asprières, propose ,1 matinée par mois, un accompagnement pour les démarches administratives numériques, sur la commune. L'EVS se délocalise donc pour l'AIDAN Asprières (Accompagnement Individuel aux Démarches Administratives Numériques).
 Dans le fonctionnement du Point Relais CAF, la Mairie de Capdenac a souhaité que les accompagnements se fassent dans les locaux de France Services. Sur les matinées de rendez vous, le Point Relais se déroule donc dans un bureau dédié de cette espace.

3. Evolution et structure de la population

a) Caractéristique du territoire

Au niveau de la Communauté de Communes du Grand Figeac :

La population globale continue sa légèrement augmentation , passant de 43 083 habitants en 2012 à 43 514 habitants en 2017 puis à 43 747 habitants en 2020 (source INSEE), cela en raison d'un solde entrées/sorties positif (+ 0.7 entre 2014 et 2020) contrairement au solde naturel (naissances/décès ; -0.5 entre 2014 et 2020).

Cette logique n'est pas transposable aux villes de Figeac et Capdenac-Gare, qui voient leur population très légèrement diminuer sur la période 2010 - 2021.

Evolution des populations

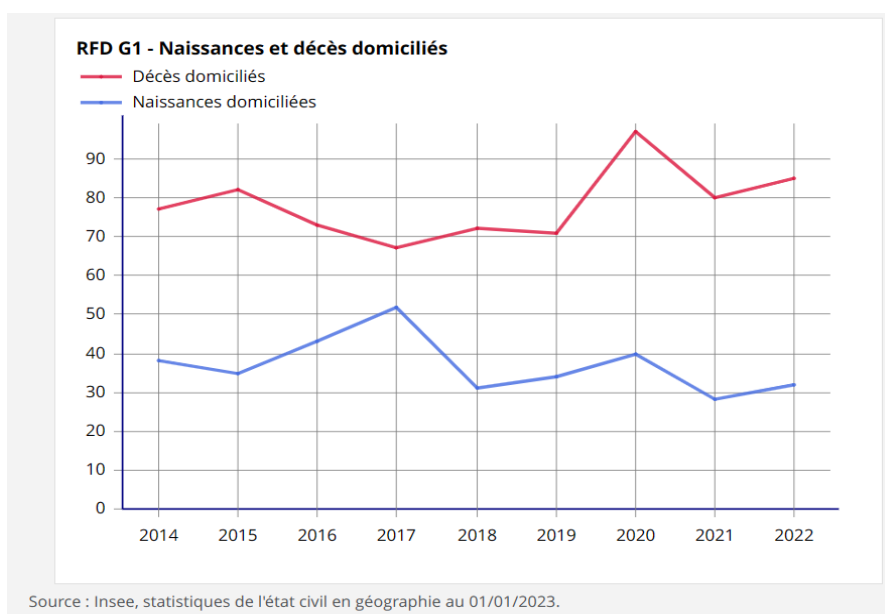
Populations	2010	2015	2021
Figeac	9 810	9 826	9 770
Capdenac Gare	4 457	4 542	4 407

Sur cette période, pour Capdenac-Gare, la relative stabilité de la population est due au solde entrées /sorties positif, contrairement au solde naturel négatif.

	2009 à 2014	2014 à 2020
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,3	-0,6
due au solde naturel en %	-0,7	-0,8
due au solde apparent des entrées sorties en %	1,0	0,2
Taux de natalité (‰)	8,4	8,6
Taux de mortalité (‰)	15,4	16,4

(source INSEE RP 2009 au RP 2020)

Pour CAPDENAC-GARE :

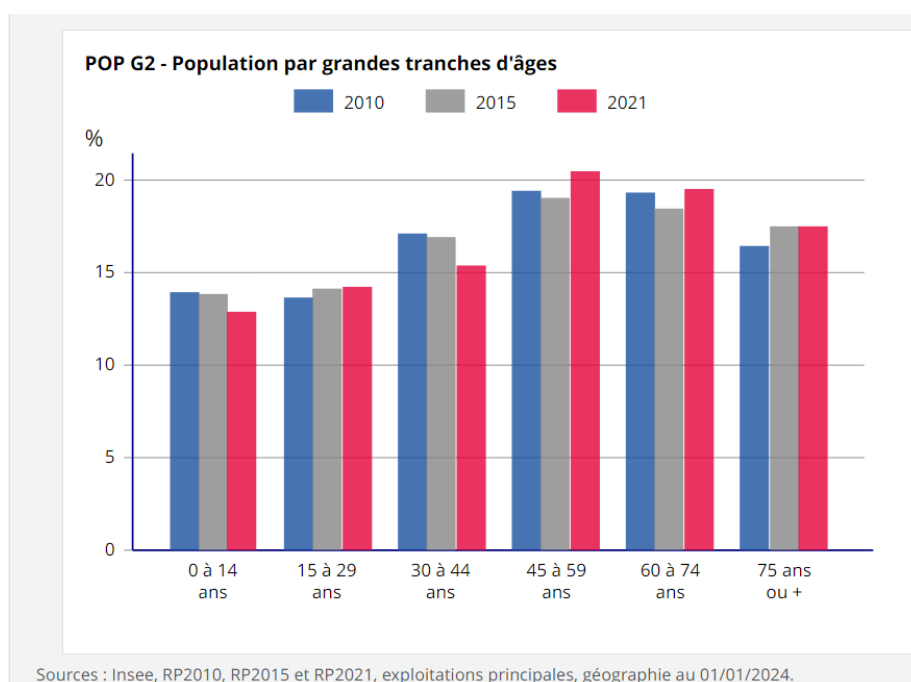


Population par grandes tranches d'âges

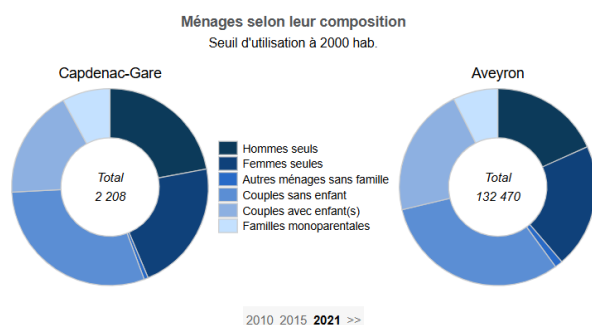
	2021	%	2017	%	2015	%	2010	%
Ensemble	4 407	100	4 506	100	4 542	100	4457	100
0 à 14 ans	570	12,9	598	13,3	630	13,9	624	14,0
15 à 29 ans	625	14,2	644	14,3	638	14,1	609	13,7
30 à 44 ans	678	15,4	699	15,5	766	16,9	763	17,1
45 à 59 ans	903	20,5	921	20,4	869	19,1	866	19,4
60 à 74 ans	860	19,5	868	19,3	841	18,5	862	19,3
75 ans ou plus	771	17,5	776	17,2	797	17,5	734	16,5

Sources : Insee, RP2010, RP2015, RP2017 et RP 2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

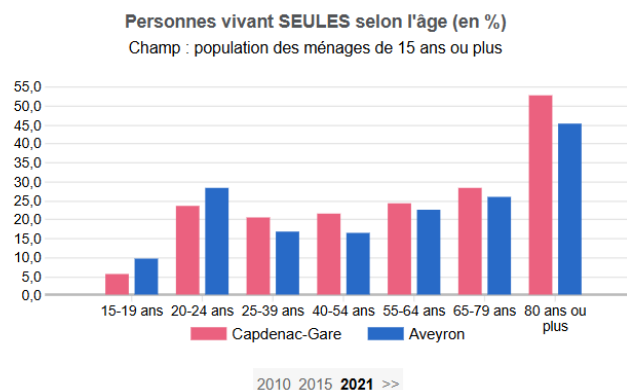
Les données confirment un vieillissement de la population Capdenacoises. 37 % de la population a plus de 60 ans (57,5% de plus de 45 ans).



Composition des structures familiales



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2021



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2021

Ménages selon leur composition.

	Nombre de ménages				Évolution 2010 - 2021
	2021	%	2015	2010	
Ménages d'une personne	964	43.7	851	826	+ 16.7 %
- hommes seuls	487	22.1	420	360	+ 35.3 %
- femmes seules	477	21.6	431	466	+ 2.4 %
Autres ménages sans famille	15	0.7	44	32	- 53 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	1229	55.6	1288	1277	- 3.7%
- un couple sans enfant	659	29.8	736	724	- 9%
- un couple avec enfant(s)	396	17.9	432	450	- 12%
- une famille monoparentale	174	7.9	120	103	+ 69 %
Ensemble	2208	100	2183	2135	

Source : Insee, RP2010, RP2015 et RP 2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

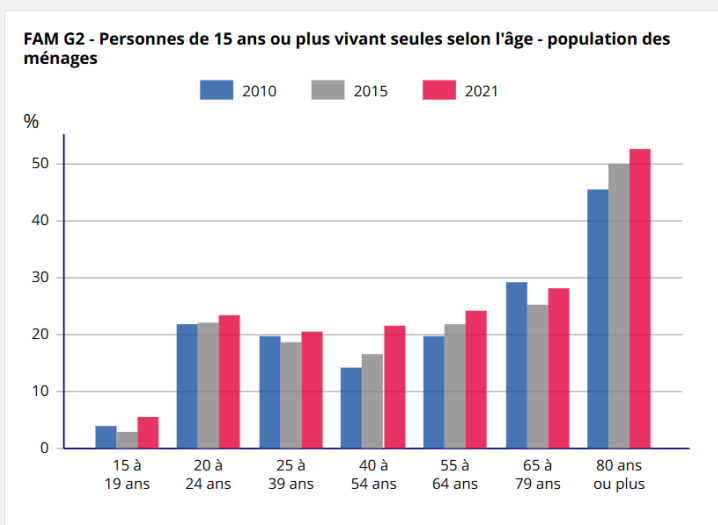
Des éléments se confirment au fil du temps et au travers de nos différents projets.

Le nombre de personnes vivant seules est relativement important pour Capdenac-Gare, 43,7% des habitants comparativement au Grand Figeac (39,8%) à l'Aveyron (38,7%) et à la France (38,1%).

Il est à souligner qu'il y a autant, voir plus d'hommes, que de femmes seules. Cette logique n'est pas valable pour les autres territoires évoqués où là, les pourcentages de femmes seules sont plus importants que ceux des hommes.

La part des personnes seules semble progresser légèrement en France (comme au niveau du département de l'Aveyron et Grand Figeac). Pour Capdenac, entre 2010 et 2021, la proportion a augmenté significativement : + 16.7%.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Entre 2010 et 2021, on constate une augmentation du nombre de personnes seules, et cela dans toutes les tranches d'âges (*exception faite des 65-79 ans*). Les personnes seules sont en majorité des personnes de + 65 ans.

→ Face à ce constat, les actions de lien social et de lutte contre l'isolement semblent pertinentes.

Composition des familles

Sur période 2010 -2021, la part des familles monoparentales a fortement augmenté (+77.7% en part de population).

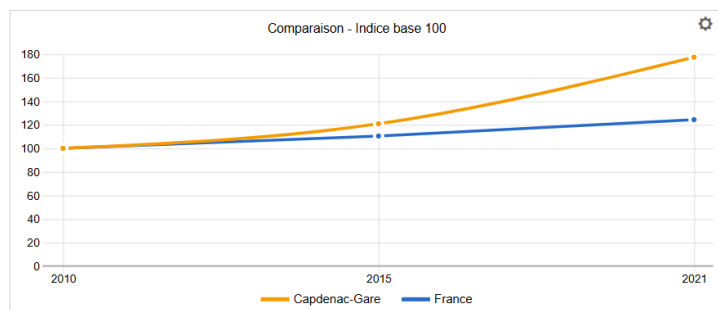
Composition des familles

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	Capdenac-Gare	
	Valeur	Évol. 2010-2021
Couples avec enfant(s)	401	- 11,7 %
<u>Nb de familles monoparentales</u>	183	77,7 %
- hommes seuls avec enfant(s)	45	87,5 %
- femmes seules avec enfant(s)	139	75,9 %
Couples sans enfant	669	- 8,5 %
<u>Ensemble</u>	1 253	- 2,7 %

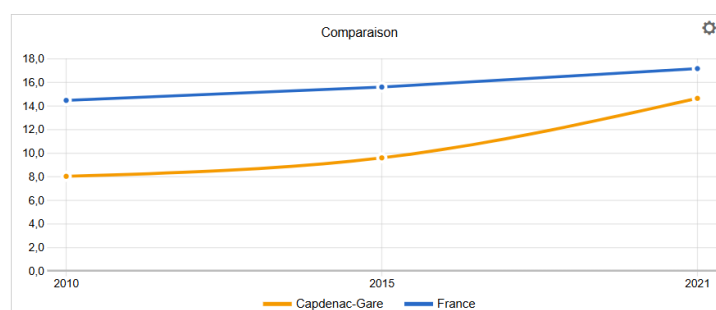
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2021

Evolution du nombre de familles monoparental



Source : Insee, RP, exploitation complémentaire

Evolution de la part des familles monoparentales



L'évolution de la composition des familles entre 2010 et 2021, montre de manière significative, la part de plus en plus importante des familles monoparentales. Même si la part de familles monoparentales reste en dessous de la moyenne nationale, leur progression est plus significative sur la commune de Capdenac Gare que sur le territoire national.

Cette évolution concerne les 2 sexes, les femmes seules restant bien plus nombreuses.

→ Face à ce constat, les actions de soutien à la parentalité, d'accompagnement éducatif, les propositions de modes de garde adaptées semblent pertinentes.

Catégories et types de logements

2021		
Catégorie	Nombre	%
Résidences principales	2208	80.7
Résid. secondaires et log. occasionnels	155	5,7
Logements vacants	373	13,6
Total	2 737	100
Type	Nombre	%
Maisons	1 976	72,2
Appartements	750	27,4

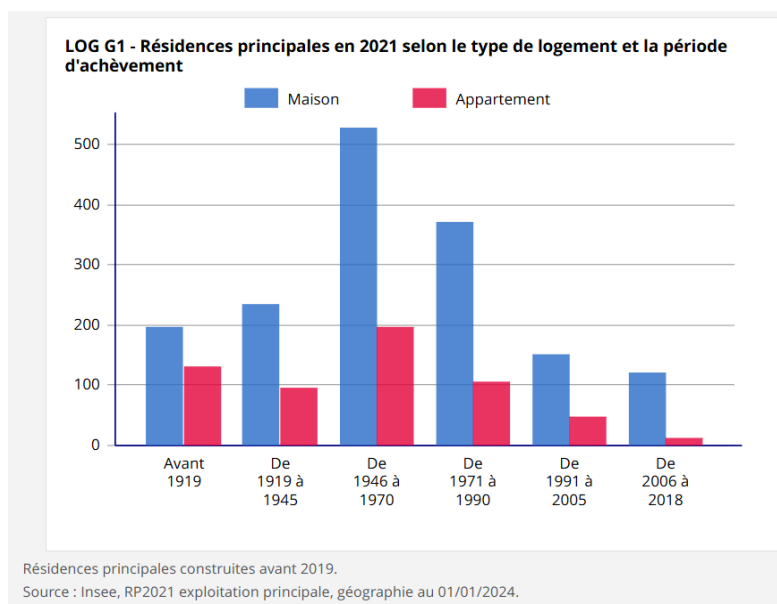
Ces chiffres varient très peu sur les dix dernières années d'études

Source : Insee, RP, exploitation principale - 2021

Résidences principales selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	2021			
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en années
Ensemble	2 208	100	4 253	18.2
Propriétaire	1 407	63.7	2 844	24.3
Locataire	752	34.0	1 319	7.0
dont d'un logement HLM loué vide	137	6.2	256	11.1
Logé gratuitement	49	2.2	91	14.2

Source : Insee, RP 2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024



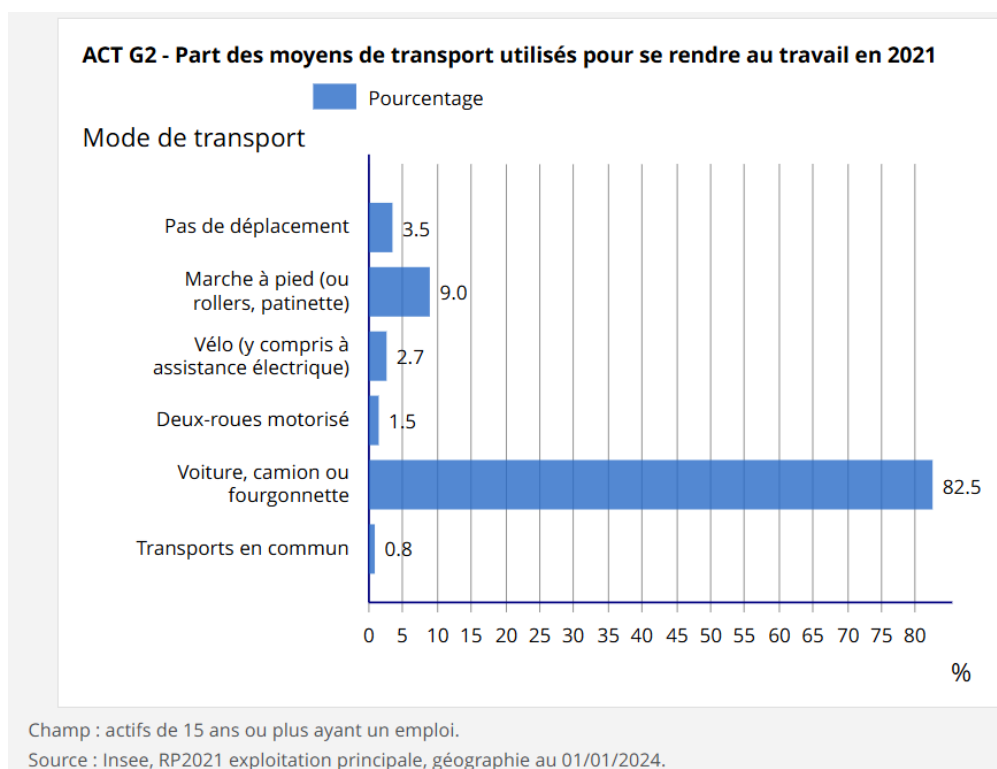
La majorité des Capdenacais sont propriétaires de leur logement (63.7%). Ces logements sont principalement des maisons anciennes ou relativement anciennes, construites en très grande majorité entre 1946 et 1990.

Avec une ancienneté moyenne d'emménagement de plus de 18 ans, on peut supposer une bonne connaissance de la commune par ses habitants.

Equipement automobile des ménages

Equipement	2010	%	2021	%
Ensemble	2 133	100,0	2 208	100,0
Au moins une voiture	1 793	84,1	1 878	85,0
1 voiture	1 030	48,3	1 089	49,3
2 voitures ou plus	763	35,8	789	35,7

Source : Insee, RP2010, et RP 2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024



La part des ménages possédant une voiture est importante (85% en 2021) et reste stable voire en légère augmentation sur les 10 dernières années. A titre comparatif, en 2021, 82% des manages possèdent au moins un voiture sur la commune de Rodez (12) et 68,2% sur la commune de Toulouse (31)

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident sur Capdenac Gare

Zone du lieu de travail	2010	%	2015	%	2021	%
dans la commune de résidence	922	56,4	891	53,1	824	48,5
Dans une autre commune	714	43,6	786	46,9	876	51,5

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP 2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

Les Capdenacois travaillent de plus en plus hors de leur commune. Ce phénomène devient majoritaire à partir de 2021.

La voiture apparait donc comme une nécessité pour tout déplacement professionnel ou autre, sur un territoire à dominante rurale.

La mobilité, son renforcement et le développement d'alternatives en lien avec des mobilités douces ou partagées, paraissent être des enjeux importants pour le territoire de Capdenac.

Population active des 15-64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2010	%	2015	%	2021	%
Agriculteurs exploitants	24	0,6	30	0,8	5	0,1
Artisans. commerçants. chefs entreprise	91	2,4	144	3,7	148	3,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	166	4,4	189	4,8	144	3,7
Professions intermédiaires	337	8,9	304	7,7	389	10,1
Employés	559	14,7	633	16,0	547	14,2
Ouvriers	587	15,5	573	14,5	698	18,1
Retraités	1548	40,7	1 577	40,0	1 416	36,7
Autres personnes sans activité professionnelle	490	12,9	493	12,5	515	13,3
Total	3 802	100	3 943	100	3 862	100

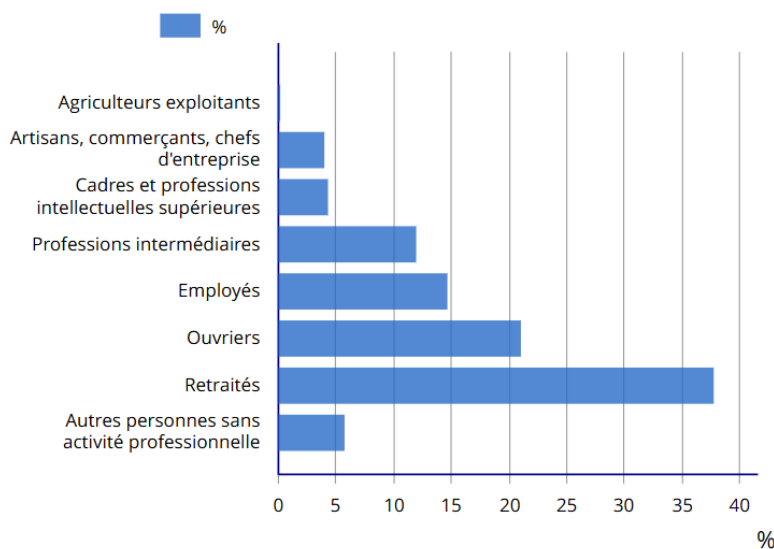
Source : Insee, RP2010, RP2015 et RP 2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

Sur les 10 dernières années, nous pouvons noter la progression légère des « artisans, commerçants, chefs d'entreprise », des « professions intermédiaires », et des « ouvriers ». Une diminution des « exploitants agricoles » et des « retraités » est à noter.

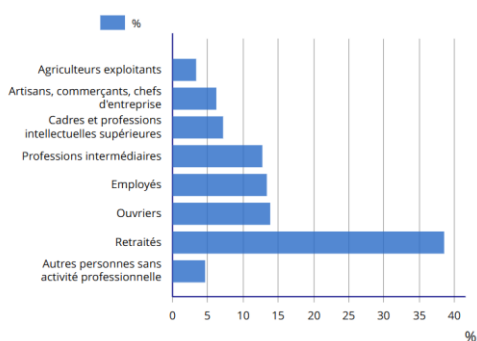
Ménage selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence.

Capdenac

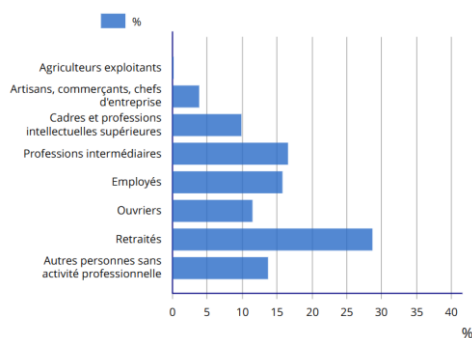
FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021



Arrondissement de Figeac



Rodez



Comparativement à d'autres territoires, la part d'ouvriers est plus importante sur Capdenac. Le pourcentage de retraités reste important sur le territoire de Capdenac et des environs (Communauté de Communes du Grand Figeac).

Population des 15-64 ans par type d'activité

Type d'activité	2010	2015	2021
Ensemble	2 537	2 567	2 480
Actifs : en %	71,2	73,4	76,8
- actifs en emploi en %	64,2	64,5	67,6
- chômeurs en %	7,1	8,9	9,2
Inactifs en %	28,8	26,6	23,2
- élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	5,7	7,2	6,8
- retraités ou préretraités en %	13,1	10,2	7,2
- autres inactifs en %	10,0	9,2	9,2

Source : Insee, RP2010, RP2015 et RP 2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

Le taux de personnes actives a progressé de 4,5 points en 10 ans (augmentation du taux de personnes en emploi et des chômeurs)

La baisse de la part des retraités est confirmée.

Taux d'emploi et de chômage

Emploi – Chômage au sens du recensement 2021	Commune : Capdenac-Gare	Département : Aveyron	EPCI : CC Grand Figeac	France métropolitaine
Taux d'activités des 15 à 64 ans en 2021	76,8	75,8	76,0	74,9
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2021	12,0	8,6	10,1	11,7

Sources : Insee, RP 2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

Sur la commune de Capdenac – Gare, le taux de chômage est voisin du taux national. **Il reste toutefois plus important comparativement au département de l'Aveyron et à la Communauté de Commune du Grand Figeac.**

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans / Capdenac Gare

Sexe	Taux d'activité en %	Taux d'emploi en %
Hommes	78,1	69,8
Femmes	75,3	65,2

Sources : Insee, RP 2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

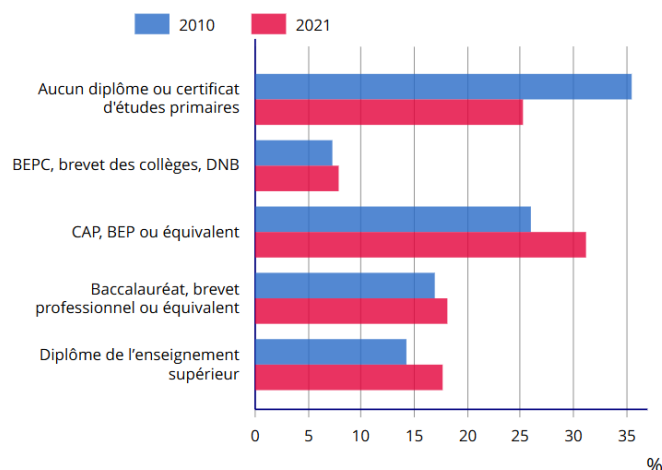
Les taux d'activité et d'emploi des hommes restent supérieurs à ceux des femmes. Pour les femmes ces taux sont comparables avec ceux du département de l'Aveyron et légèrement supérieur à ceux de la France.

Au niveau des emplois à temps partiel, 33,7% des femmes Capdenacoises sont concernées par un tel statut, contre 7,5% des hommes.

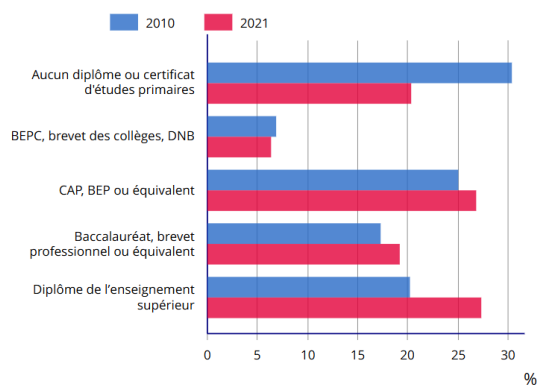
Ce facteur est à prendre en compte dans la mise œuvre « d'actions familles », liées à la fonction parentale, ou à d'autres aspects éducatifs.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et plus (en%)

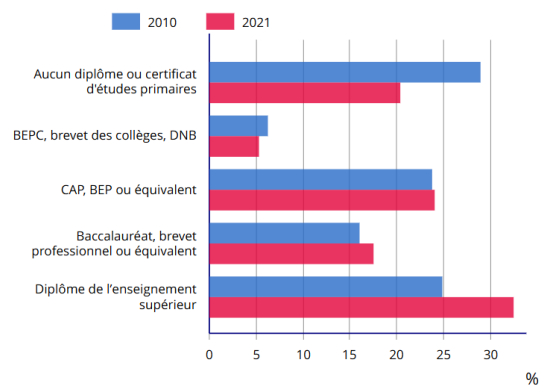
Capdenac Gare



Département de L'Aveyron



France



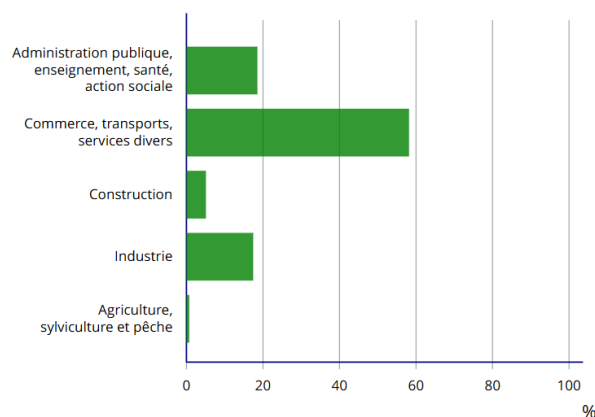
Sources : Insee, RP 2010, RP 2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

Globalement et à toutes les strates le niveau de qualification de la population a augmenté entre 2010 et 2021. **La commune de Capdenac Gare affiche globalement des niveaux de diplômes inférieurs, comparativement au département de l'Aveyron et de la France. L'écart est certain sur les pourcentages de population titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Sur Capdenac Gare le pourcentage de titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent est donc supérieur.**

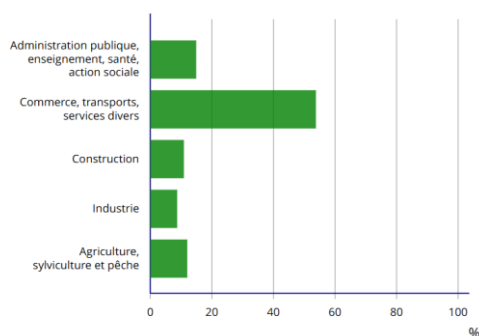
Cette logique est liée aux dynamiques économiques et aux secteurs d'emplois.

Répartitions des établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé fin 2021.

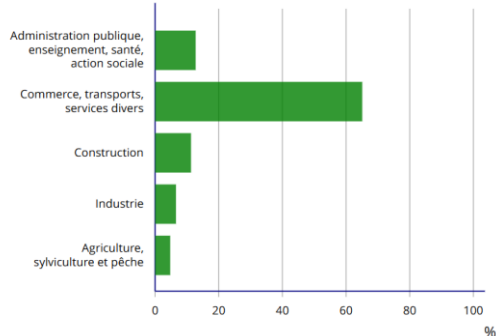
Capdenac Gare



Aveyron



France



Sources : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

La part de l'industrie est significativement plus importante sur Capdenac Gare (17,6%) que sur le département de l'Aveyron (8,7%) et la France.

Revenus des ménages

2021	Capdenac Gare	Figeac	Aveyron	France
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	42	49	45,6	53,4
Médiane du revenu disponible part unité de consommation (en euros)	20 860	22 150	21 860	23 080

Sources : Insee-DGFiP-CNAF-Cnav-Ccmsa, Fichier Localisé social et fiscal (Filosophi) en géographie au 01/01/2024.

Salaires Net horaire moyen (en euros) en 2021.

2021	Capdenac Gare	Figeac	Aveyron	France
Salaire Net horaire moyen (en euros)	13,0	14,0	13,5	16,4

Sources : Insee, Base Tous salariés, Fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

Quelle que soit la zone géographique, les salaires Net horaire moyen progressent au fil de l'âge. Un écart est présent entre le salaire des hommes et celui des femmes, avec globalement un écart de 2 points en faveur des hommes.

Les différents indicateurs de revenus placent la population de Capdenac Gare avec des ressources moyennes en dessous des moyennes nationales et locales comparativement à la commune de Figeac ou au département de l'Aveyron.

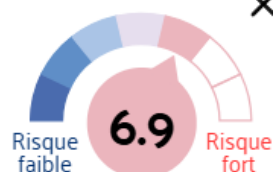
Ceci est un élément essentiel dans la définition tarifaire des toutes les activités et services en direction de la population capdenacoise.

L'ensemble des propositions faites par l'Office Social et Culturel à ses usagers et aux habitants doivent conserver une logique d'accessibilité pour tous, ou au plus grand nombre de personnes.

Indice de Fragilité Numérique du territoire

Capdenac-Gare

Commune
4 462 hab.

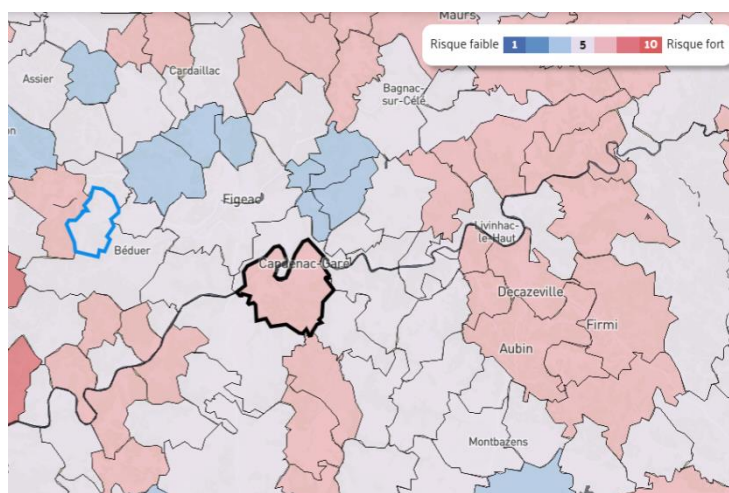


Indice de fragilité numérique

Taux de non-couverture Très Haut Débit	5.0
Taux de non-couverture 4G	8.0
Taux de pauvreté	5.0
Part des 65 ans et plus	9.0
Part des pas ou peu diplômés	8.0

Contexte du territoire

Distance aux bibliothèques	5.0
Distance aux services publics	5.0
Part des ménages d'une personne	9.0
Part des ménages monoparentaux	6.0
Freins à la mobilité	7.0
Taux de chômage	7.0
Part des étrangers	8.0
Recours aux prestations sociales	6.0
Part des Allocataires Adultes handicapés (AAH)	9.0



Source : La Mednum www.fragilite-numerique.fr

Tout âge confondu le territoire de Capdenac Gare présente un indice de fragilité numérique assez important avec un score de 6,9.

Ce score est de 7,1 pour la population des « séniors » et de 6,7 pour la population « jeunes ».

La relative fragilité numérique de la population Capdenacoise peut induire des difficultés dans la réalisation de diverses démarches administratives et dans l'accès aux droits des personnes. Cela semble valable tout âge confondu.

Toute action visant à réduire la fracture numérique notamment en direction des personnes influant sur les critères d'établissement de l'indice de fragilité, doit être renforcée ou développée.

Données sur les allocataires relevant de la Caisse d'Allocations Familiales. (Source CAF Aveyron)

Année	NOMBRE TOTAL ALLOCATAIRES	NOMBRE PERSONNES COUVERTES
2011	677	1 732
2012	681	1 744
2013	670	1 680
2014	729	1 791
2015	720	1 761
2017	789	1 852
2019	927	1 988
2022	936	1926

Structures Familiales

Année	NB total allocataires	NB de personnes couvertes	NB allocataires Couples sans enfant	NB allocataires Couples avec 1 enfant	NB allocataires Couples avec 2 enfants	NB allocataires Couples avec 3 enfants	NB allocataires Couples avec 4 enfants et +
2015	720	1 761	55	69	138	42	18
2017	789	1 852	58	75	144	45	12
2019	927	1 988	68	90	147	39	5
2022	936	1926	61	65	129	37	8

Entre 2019 et 2022, les chiffres de la CAF confirment la légère baisse de population. Le nombre de familles avec des enfants est moins important tout comme vraisemblablement la natalité. Le nombre d'allocataires PAJE est notamment passé de 102 à 90 entre 2021 et 2022.

Année	NB Dames isolées	NB Messieurs isolées
2015	162	124
2017	190	152
2019	231	233
2022	245	249

Année	Familles Monoparentales
2015	110
2017	108
2019	103
2022	136

Les chiffres confirment les éléments évoqués plus haut, à savoir :

- la hausse du nombre de personnes seules et leur part important dans la population capdenacoise.
- La hausse du nombre de familles monoparentales.

Année	NB Enfants 0 A 3 ans	NB Enfants 4 A 5 ans	NB Enfants 6 A 11 ans	NB Enfants 12 A 15 ans	NB Enfants 16 A 17 ans	Total
2015	135	68	229	160	62	654

	NB Enfants 0 A 2 ans	NB Enfants 3 A 5 ans				
2017	127	112	218	164	67	688
2019	109	105	233	140	83	670
2022	87	108	218	163	81	657

La baisse de natalité est confirmée par la diminution significative du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2019 et 2022.

La baisse du nombre et la part de la population de moins de 18 ans se vérifie.

Année	Nombre de Bénéficiaires AAH	Nombre de Bénéficiaires RSA
2015	104	109
2017	106	80
2019	138	94
2022	166	88

Le nombre de bénéficiaires RSA reste relativement stable. Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapés connaît par contre une hausse certaine et continue depuis 2015.

b) Focus jeunesse

Enfants scolarisés dans les collèges de Capdenac – Année scolaire 2023-2024

Collège public Voltaire	Collège privé St Louis
236	150

La ville de Capdenac ne compte pas de lycée.

Scolarisation selon l'âge en 2021

Age	Ensemble	Population scolarisée
2 à 5 ans	137	105
6 à 10 ans	200	186
11 à 14 ans	161	158
15 à 17 ans	145	143
18 à 24 ans	258	67
25 à 29 ans	222	9

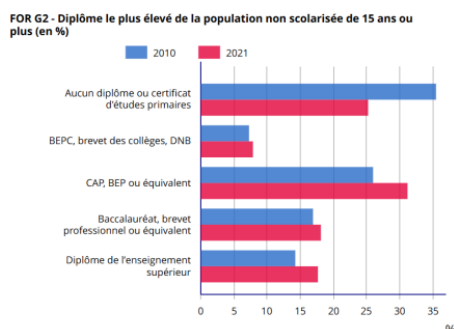
Sources : Insee, RP 2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

Le parcours scolaire des jeunes capdenacais s'arrête majoritairement après 17 ans. Seul 26,1 % des jeunes poursuivent des études après 17 ans.

L'arrêt relativement précoce de la scolarité se vérifie dans la répartition des diplômes de la population capdenacoise. (voir plus haut).

Le taux de personnes diplômées a augmenté sensiblement entre 2010 et 2021 : +10%

Les formations professionnelles dont des formations professionnelles courtes (CAP, BEP) sont privilégiées.



Chômage des jeunes – Commune de Capdenac Gare

Taux de chômage	2010	2015	2021
Taux de chômage en %	9,9	12,1	12,0
Taux de chômage des 15-24 ans	19,9	25,6	26,5
Taux de chômage des 25-54 ans	8,7	10,2	10,2
Taux de chômage des 55-64 ans	8,7	10,2	9,8

Sources : Insee, RP 2010, RP 2015, RP 2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024

Les 15 – 24 ans sont les plus touchés par le chômage. C'est cette catégorie où l'évolution est la plus importante entre 2010 et 2021 (+6,6%).

Jeunes accompagnés par la Mission Locale de Capdenac

2023	RECUS SUR PERMANENCE CAPDENAC	Habitant Capdenac
Jeunes en contact	104	84
dont femme	56	52
dont sans certification validée	49	36
dont TH	4	3
dont QPV		
Premiers accueils	27	25
dont femme	14	14
dont sans certification validée	16	15
dont TH	1	1
dont QPV		
Jeunes accompagnés	96	76
dont femme	51	46
dont sans certification validée	44	32
dont TH	4	3
dont QPV	0	

Jeunes accompagnés par la Mission Locale de Capdenac et résidant sur la commune de Capdenac Gare en 2023

Répartition par tranche d'âge							
16-17 ans		18-21 ans		22 ans et +		Total	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
3	5	21	17	22	8	46	30
8		38		30		76	

Jeunes sans certification validée en 2023	Nombre	Pourcentage
	32	42,1 %

Niveau scolaire des jeunes accompagnés par la Mission locale de Capdenac résidant à Capdenac Gare				
3ème	Sortie avant Terminale	Terminale	Bac	Bac+2 et +
26 34,2%	18 23,7%	6 7,9%	21 27,6%	5 6,6%

Sources : Mission Local Aveyron 2023

Le nombre de jeunes de Capdenac (76 de 16 à 25 ans) accompagnés par la Mission Locale est à prendre en considération au regard du nombre de jeunes recensés sur la commune (403 jeunes de 15 à 24 ans en 2021 –cf tableau scolarisation plus haut).

1 jeune accompagné sur 3 a un niveau scolaire de 3^{ème} et 2 sur 3 ont un niveau inférieur au BAC.

Au regard des éléments statistiques, il peut y avoir un enjeu dans l'accompagnement et/ou l'orientation des jeunes.

(Accompagnement pour une entrée dans la vie active après des études « courtes », accès aux droits, information jeunesse, orientation vers une structure d'insertion, prévention du décrochage...)

c) Éléments clefs – caractéristiques du territoire :

Les données regroupées dans les paragraphes précédents permettent de schématiser sans généraliser les traits démographiques et sociaux de la population de Capdenac Gare.

Les caractéristiques principales ont été mises en exergue :

- ***La population diminue légèrement. Cette baisse est atténuée par le solde positif des entrées/sorties.***
- ***Le solde naturel reste négatif et la part des enfants (-14 ans) est en baisse légère mais continue depuis 10 ans.***
- ***La population est globalement vieillissante. 37 % de la population Capdenacoise a plus de 60 ans. 57.5 % a plus de 45 ans.***
- ***Au niveau professionnel, la population est à dominante ouvrière.***
- ***Le niveau d'étude reste plus « bas » que celui de la population aveyronnaise, les filières courtes et professionnelles représentant la part la plus élevée.***
- ***En corollaire au statut professionnel, les revenus des Capdenacois sont en moyenne inférieurs à leur voisin Figeacois ou à la moyenne départementale aveyronnaise.***

Un secteur économique dynamique : les entreprises implantées sur Capdenac et le Grand Figeac, contribuent probablement au maintien de population, avec une part d'emplois non négligeable liée à l'industrie, avec un caractère ouvrier.

Certains indicateurs attestent d'une fragilisation de la population. Ces données croisées avec les éléments caractéristiques ci-dessus doivent être prises en compte pour un projet social cohérent.

- ***Le nombre d'allocataires CAF augmente toujours et progressivement.***
- ***On constate une augmentation sensible des familles monoparentales. Cette évolution est assez rapide pour la commune comparativement à l'évolution nationale.***
- ***Le nombre de personnes vivant seules est significatif et continue son augmentation progressive. Dans quasi toutes les tranches d'âges, les pourcentages de personnes vivant seules sont plus importants à Capdenac-Gare qu'en Aveyron.***
Les personnes âgées (+ 65 ans) restent les plus nombreuses dans ce cas.
Le nombre d'hommes isolés a nettement progressé en 10 ans. Ce nombre est même légèrement plus élevé que pour les femmes.
- ***En 2021, le taux de chômage était de 12%, presque 3.5 points de plus que le taux sur le département de l'Aveyron.***
- ***Le nombre de bénéficiaires de l'AAH connaît toujours une augmentation importante depuis 2015 (104 allocataires en 2015 pour 166 en 2022).***

Le rappel des éléments ci-dessus, les recoupements de données, associés à un territoire à dominante rurale où la mobilité reste un enjeu majeur (déplacements professionnels, services, accès aux droits, loisirs...) suggèrent une relative exposition des Capdenacois à la précarité et à l'isolement.

Les enjeux émis dans ce chapitre au regard des caractéristiques du territoire seront à prendre en compte dans la définition et la priorisation des actions du projet social de l'association.

4. Les équipements et services de proximité

a) Les établissements scolaires :

- **Ecole maternelle publique Beau Soleil** : 4, rue des Tulipes 12 700 Capdenac-Gare.
66 élèves de la Petite à la Moyenne Section. (Effectif à la rentrée 2024)
- **Ecole primaire publique Pierre Riols**
- Site Chantefable 7, rue Emile Maruéjols 12 700 Capdenac-Gare.
59 élèves de Grande Section et CP (Effectif à la rentrée 2024)
- Site Pierre Riols : 5, avenue Albert Thomas 12 700 Capdenac-Gare.
149 élèves du CE1 au CM2. (Effectif à la rentrée 2024)
- **Ecole primaire privée Jeanne d'Arc (maternelle et élémentaire)** : 28, rue Carnot 12 700 Capdenac-Gare.
138 élèves de la PS au CM2. (Effectif année scolaire 2023/2024)
- **Collège public Voltaire** : 10, rue Paul Bert 12 700 Capdenac-Gare.
236 élèves. (Effectif année scolaire 2023/2024)
- **Collège privé Saint Louis** : 18, rue Carnot 12 700 Capdenac-Gare.
150 élèves. (Effectif année scolaire 2023/2024)
- **Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) de Massip** : 51, rue Roger Salengro 12 700 Capdenac-Gare.
Accueillant des enfants et adolescents de 6 à 20 ans, mixte, présentant des troubles du comportement : Internat, semi-internat, Placement Familial Spécialisé, S.E.S.S.A.D.

b) Les associations

La commune de Capdenac-Gare compte près de **80 associations (78)** intervenants dans différents domaines et proposant aux habitants du territoire une grande diversité d'actions, de propositions et de possibilités d'implications. (***Voir liste des associations Annexe 1***)

Au niveau associatif, le territoire est dynamique, et affiche un rapport d'une association pour 57 habitants.

On trouve sur le territoire des associations : sportives, culturelles et artistiques, de solidarité, caritatives, de loisirs, de quartiers, des amicales, de parents d'élèves, de services et d'insertion. Cette richesse est un atout pour le territoire, tant au niveau social qu'économique.

c) Les infrastructures et services

L'Annexe 2 liste et situe les différents services et infrastructures de la Commune de Capdenac-Gare.

Le territoire offre une large palette d'infrastructures, sportives ou de loisirs (stade, piscine, base nautique,...), culturelles (cinéma, médiathèque,...) et de services à la population (France Service, CCAS, éducation, prise en charge, services aux personnes, ...).

IV. Problématiques sociales repérées

1. Méthodologie

Dans la construction des ses 3 projets sociaux depuis 2017 (ce document étant le 3^{ème} projet), l'association a adopté différentes méthodologies.

Pour le projet d'origine en 2017, des questionnaires en direction des habitants et des partenaires avaient été diffusés. Ce recueil de volontés du territoire avait été complété par un travail du Comité de Pilotage de l'EVS pour définir et prioriser les actions envisagées.

Pour le renouvellement de 2021, l'association s'est appuyée sur le bilan de son précédent projet et sur deux diagnostics de territoire récents : l'analyse des besoins sociaux de la commune de Capdenac Gare en 2018, et le diagnostic de territoire lié à la Convention Territoriale Globale en 2020, tous deux questionnant la population et des partenaires.

Le renouvellement à l'horizon 2025, a du prendre en considération 2 éléments intrinsèquement liés :

- **L'association ne dispose pas des ressources humaines pour développer** de nouvelles actions. De nombreux développements ont été engendrés sur les dernières années, impulsés par les logiques d'évolutions évoquées plus haut, et notamment par la dynamique EVS ; et à ce jour, souhaitant maintenir l'existant, il apparaît difficile d'engager les salariés de l'association sur d'autres actions.
- **Les ressources financières limitent les capacités d'actions.** Les financements pour le fonctionnement global de l'association n'évoluent pas ou peu (les collectivités soutenant l'OSCC ont de plus en plus de contraintes budgétaires) et ne permettent pas le financement de poste supplémentaire. Seul des financements ponctuels, de type appel à projet, sont éventuellement mobilisables mais sans caractère certain ou pérennité.

Sur la base de ces constats, il n'apparaissait pas pertinent de questionner les habitants du territoire pour imaginer des développements ou actions nouvelles ; actions que l'association n'aurait probablement pas les moyens de mener.

L'association a toutefois souhaité **un regard extérieur** avec un appui de l'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR), via un entretien diagnostic lié au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Cette rencontre et l'analyse des enjeux relatifs à l'association a permis de valider la « bonne santé » de l'OSCC et la cohérence et l'adaptation de son projet. Sans réel besoin identifié, le DLA et l'URQR ont réussi à mobiliser 1 journée pour un accompagnement méthodologique, destiné au renouvellement du projet EVS. Une ressource externe accompagnera l'association dans l'identification de problématiques relatives au champ de la « Famille » (voir plus loin).

La **méthodologie du renouvellement a pour l'essentiel été travaillée avec le soutien de la CAF** de l'Aveyron et de sa Conseillère Technique Territoriale, Mme Séverine DUTOIT.

Les constats partagés entre la CAF et l'OSCC ont permis de dégager une suite logique d'étapes, associant les acteurs de l'association (dirigeant, salariés, certains usagers), pour conforter son projet et engager une réécriture réaffirmant la pertinence des actions entreprises, tout en permettant à la marge, des ajustements et/ou des développements.

Le sentiment de l'association est donc celui d'avoir un projet cohérent en adéquation avec les problématiques du territoire et dont les actions répondent à un réel besoin.

Notre volonté est donc de reconduire et de pérenniser la majeure partie des actions du projet EVS.

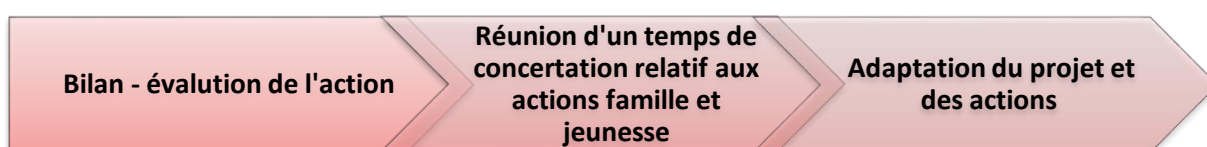
Pour ce faire l'évaluation du précédent projet social, étayé par des mesures d'impacts (questionnaires en directions d'usagers) servira de base à notre renouvellement.

Cette logique est retenue pour les axes Soutien associatif, Accès à la Culture, Mobilité et Inclusion Numérique du précédent projet.

Axes : **Soutien associatif / Accès aux propositions culturelles... / Mobilité / Inclusion numérique**



Axe : **Famille.**



La synthèse méthodologique et technique, répertoriant également les acteurs sollicités est présentée en **Annexe 3**.

Comme évoqué dans ce document, l'association renouvelle son projet PS Jeunes en 2025. Ce projet doit tenir compte du projet social de l'OSCC. Les éléments diagnostics et le recueil des problématiques repérées lors de la réunion des acteurs famille et jeunesse doivent servir d'appui et nourrir le projet jeunesse et ses orientations.

Evoqué également dans ce document, le renouvellement de la Convention Territoriale Globale s'opère sur la période de Septembre à Mars 2025.

Compte tenu des échéances pour le renouvellement du projet EVS et du travail d'élaboration de la CTG sur la fin d'année 2025, la méthodologie de cette dernière ne pourra nourrir celle de l'OSCC. La cohérence sera cependant recherchée entre la déclinaison du projet global porté par le Grand Figeac et le projet social de l'OSCC.

2. L'Evaluation du projet EVS 2021-2024

a) Axe d'intervention n°1 : SOUTIEN ASSOCIATIF			
Objectifs initialement fixés	Maintenir et renforcer le soutien aux associations et à leurs bénévoles. Faciliter le fonctionnement associatif.	Contribuer à la mixité associative : rencontres et partenariats inter-associatif, rencontre avec les habitants, engagement...	Permettre le maintien et le développement d'activités associatives.
Actions prévues	- Coordination annuelle et organisation du Forum des associations de Capdenac-Gare. - Coordination des manifestations « cantonales » au profit du Téléthon. - Fournir une aide logistique aux associations locales : prêt de matériel, service photocopies... - Relais associatif : diffusion, partage de ressources et d'informations utiles au fonctionnement associatif. - Accompagner les associations dans la réalisation d'un projet.		
	• Forum des Association : 4 éditions de la manifestation se sont déroulées, en 2021 avec 26 associations participantes, en 2022 et 2023 avec 40 associations et en 2024 avec 42 associations. Post Covid, toutes les associations n'ont pas retrouvé les mêmes dynamiques de fréquentations. La manifestation annuelle contribue à « l'élan » des associations et les chiffres de participations en hausse attestent d'un intérêt pour l'événement et sa visibilité permise. Il est à noter que de nombreuses sollicitations d'associations extérieures à Capdenac (communes limitrophes) ont été faites pour participer au Forum Capdenacois. Demandes refusées si l'association n'a pas d'antenne Capdenacoise (Le Forum de Figeac offre potentiellement cette possibilité). → Les évaluations annuelles établies sur les retours des associations participantes montrent une très bonne satisfaction globale sur l'évènement. Entre 60 et 70 % des associations pensent augmenter leur nombre d'adhérents suite au Forum. Le « recrutement » de nouveaux bénévoles reste exceptionnel. A chaque édition, avant l'ouverture, une réunion réunit la Mairie et les dirigeants associatifs. Ces rencontres permettent d'échanger sur les projets communaux, les problématiques associatives et renforcent les dynamiques et synergies d'animations. • Coordination du Téléthon L'Espace de Vie Sociale assure la coordination locale (ex canton) de cette action solidaire. Les mobilisations associatives sont souvent le fruit « d'habitues ». D'une année sur l'autre se sont les mêmes acteurs qui s'engagent sur des actions au profit du Téléthon : marche, vente de gâteaux, quine, chorale... Depuis 2021, les récoltes de dons augmentent chaque année (3600€ en 2021 / 4000€ en 2022 / 4600€ en 2023).		
Descriptif 2021-2024			

	→ La coordination de l'EVS permet assurément le maintien des dons sur le territoire. Sans référent assurant le support administratif (déclarations des manifestations), la communication et la remontée des fonds, les associations ou collectifs d'habitants (Asprières), se mobiliseraient peut être individuellement mais sans doute plus difficilement. Chaque année un programme rassemble les 7 à 8 propositions d'animations du territoire. • Aide logistique L'aide est concrète et récurrente. 15 associations utilisent chaque année de manière régulière ou ponctuelle le service photocopies. Tous les ans, 5 à 6 prêts de matériel (vidéoprojecteur, écran, sonorisation...) se font suite à des demandes associatives ou des écoles. → Ce soutien, même s'il est d'une envergure modérée, facilite grandement le fonctionnement quotidien des associations. • Relais associatif et Accompagnement de projet Le soutien aux associations s'est traduit par 2 éléments notables sur le projet 2021-2024 : - un partenariat avec l'association AFFIRME, en 2023, pour le mois consacré aux Droits des Femmes, et la mise en place d'une exposition sur le sujet. La volonté était également d'impliquer les adolescents de l'Espace jeunes pour la mise en place d'une enquête géante sur la thématique. - un accompagnement pour une création associative : L'EVS a servi de tremplin pour la création d'une association de Tarot en Septembre 2023. Proposée depuis plusieurs saisons au sein de l'OSCC, l'activité Tarot est devenue autonome grâce à l'accompagnement fourni par l'EVS : structuration de l'activité (communication, équipements, salle...), développement (accompagnement méthodologique, administratif...) puis « envol ». → Ces accompagnements sont ponctuels mais contribuent au développement de projets sur le territoire et donc à sa vie. Cela s'ajoute à la diffusion d'informations, là aussi ponctuelle, sur des ressources utiles au monde associatif. Le lancement du Guid'Asso est, à titre d'exemple, la dernière information relayée.
--	---



	Atouts - Freins - Leviers
Résultats	• Forum des Association : - L'action répond bien aux objectifs de communication et à celui de permettre l'engagement des habitants dans une pratique. - Le renouvellement des bénévoles n'est pas assuré, avec très peu d'engagement nouveau suite à l'évènement. - Le nombre de stands associatifs augmente, ce qui confirme l'intérêt de la manifestation pour les associations et le public. - Ce rassemblement favorise l'interconnaissance des associations locales et les relations entre bénévoles, sans pour autant initier beaucoup de partenariat. • Coordination de Téléthon - L'action contribue à l'animation locale au travers d'évènements populaires et solidaires. - Le Téléthon valide le développement d'actions partenariales et associatives, même si cela concerne une poignée d'associations.

	- L'investissement de l'EVS permet le maintien de la sensibilisation autour des préoccupations portées par l'AFM téléthon : maladies rares, handicap... L'OSCC relaie cela en direction des enfants et des jeunes qui font partie de son public cible. • Aide logistique Ce service renforce toujours les moyens de lisibilité et de communication des associations. Le passage des bénévoles pour ce service, donne souvent lieu à des échanges, des conseils sur la communication ou autre, facilitant leur fonctionnement. Ces échanges contribuent également à l'interconnaissance associative locale. • Relais associatif et Accompagnement de projet - Il paraît important de maintenir ou d'afficher l'aspect « tremplin » (création de nouveaux clubs voire d'associations) ou « béquille » (Plus rare / absorption d'association pour maintien d'activité) pour un maintien de la vie associative du territoire. - Les aspects soutien aux projets, relais d'informations mériteraient d'être plus affirmés. L'identification de l'EVS comme pôle ressources, avec une offre d'accompagnements clair, pourrait peut être étayée davantage les associations locales.
--	---

Questionnaire sur l'accompagnement associatif.

(Questionnaire diffusé au tissu associatif Capdenacois en Septembre 2024)

22 retours de questionnaires ont été enregistrés.

1. Dans votre gestion associative, est ce que toutes les démarches administratives vous paraissent faciles à réaliser ? (déclaration de changement, modification statuts, suivi de la gouvernance...)	Oui	Non
	11	10

2. Pour améliorer votre fonctionnement auriez vous besoin d'informations en lien avec : (plusieurs choix possibles)	
Structuration / gestion associative (déclaration, modification, rédaction statuts...)	8
Fonctionnement associatif (tenue d'une AG, réglementation...)	5
Fonction employeur	2
Gestion financière (Etablissement d'un budget, suivi budgétaire)	2
Les subventions (Financeurs potentiels, remplissage de dossier / dépôt)	14
Autre : Précisez :	1

3. Pour améliorer votre fonctionnement associatif, auriez-vous de réels besoins matériels concernant : (mutualisation ou mise à disposition) (plusieurs choix possibles)	
Matériel informatique (ordinateur, imprimante, copieur)	5
Matériel de réunion et projection (vidéoprojecteur, écran, micro)	5
Véhicule de transport / Minibus	6

4. Pour la mise en œuvre d'évènements ou manifestations établissez-vous des partenariats avec d'autres associations locales ?	Oui	Non
	12	7

5. Recherchez-vous des partenariats ou de la mutualisation pour la mise en œuvre de certaines de vos activités ?	Oui	Non
	9	10

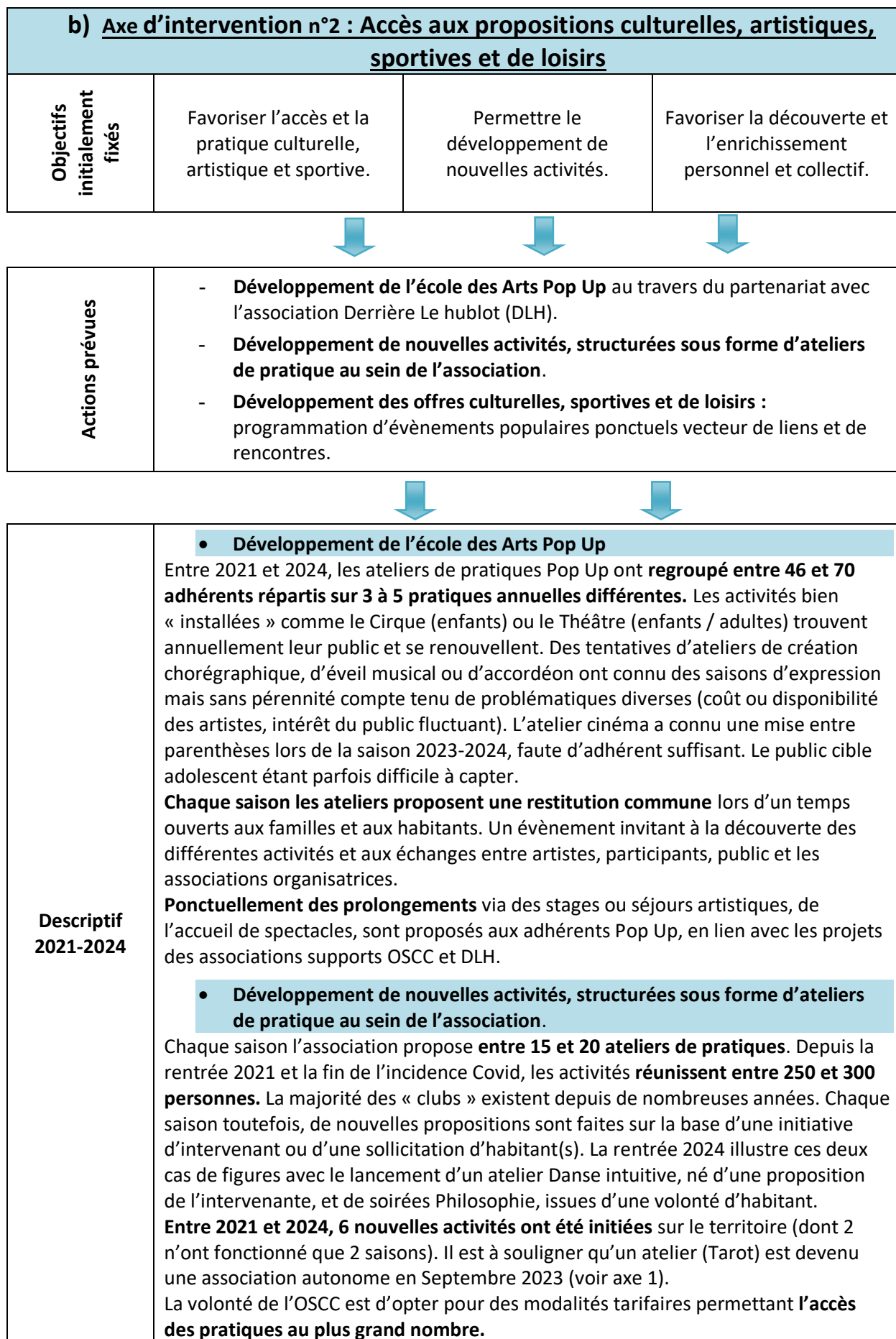
Dans le détail, les partenariats recherchés sont essentiellement en lien avec des besoins matériels (frigo, friteuse...) ou humains (« main d'œuvre »).

6. Pensez vous que le Forum des associations vous permet de : (plusieurs choix possibles)	
Gagner en visibilité	19
Augmenter votre nombre d'adhérents	16
« Recruter » de nouveau bénévoles	9
Nouer ou renforcer des liens inter-associatifs	13
Pas d'intérêt pour le Forum. Pourquoi :	1

7. Le Téléthon est généralement l'occasion d'une mobilisation associative ; seriez-vous prêt à participer à cet événement ?	Oui	Non
	12	9



Perspectives pour le projet 2025-2028	- La mise en place d'un Forum annuel des Associations paraît être un atout dans l'animation de territoire, la visibilité et l'interconnaissance des associations. Le bilan des manifestations et le retour des questionnaires traduisent ces intérêts. Cet élément renforce les partenariats potentiels entre associations. Cette habitude collaborative est évoquée par plus de la moitié des associations ayant répondu au questionnaire.
	- La coordination du Téléthon permet d'accompagner les volontés d'implications locales. Plus de la moitié des associations ayant répondu au questionnaire sont prêtes à s'investir. Ce soutien assure la mobilisation solidaire, l'animation locale et le partenariat. Cette présence (coordinateur local) semble nécessaire. - L'accompagnement des associations semble être un enjeu important. Dans leur gestion associative, le niveau d'aisance est partagé, mais il apparaît utile d'apporter un appui pour certains aspects administratifs et de subventionnement. Un pôle ressource d'informations, d'orientation, de services (photocopie, prêt de matériel...) et d'accompagnement (soutien aux projets, « pépinière ») servirait le tissu associatif local. Saisir l'opportunité du dispositif Guid'Asso déployé nationalement permettrait plus de lisibilité et pourrait être une porte d'entrée aux soutiens proposés par l'EVS.



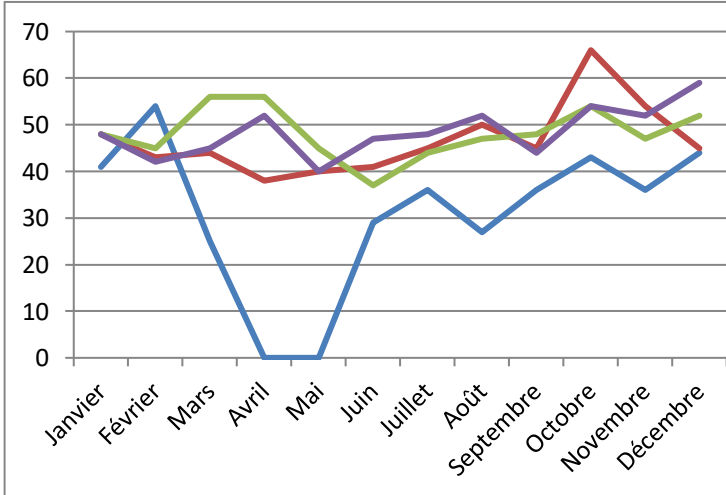
	• Développement des offres culturelles, sportives et de loisirs. Ces propositions ponctuelles se veulent ouvertes au plus grand nombre pour développer les mixités, les liens et les rencontres. Les animations revêtent des formes diverses (offres 2021 à 2024) : concerts (5), cinéma plein air (4), escape game géant (1), expositions (3), conférence participative (1), ciné-débat (1), tournoi de cartes (1), journée découvertes sportives (2), ateliers Santé (2). Sur la période du projet 2021-2024 : 20 animations ponctuelles ont été proposées comptabilisant environ 2 300 participations (public visitant les expositions non comptabilisé).
--	---



	Atouts - Freins - Leviers
	• Développement de l'école des Arts Pop Up Les ateliers Pop Up permettent des découvertes artistiques essentiellement théâtrales et circassiennes. Le développement d'autres activités reste difficile compte tenu du coût des intervenants artistes et/ou du manque de participants. L'expression du projet éducatif POP UP, posé par les 2 associations organisatrices demanderait du temps (recherches financements, intervenants, structuration de prolongements...), un temps bien souvent manquant. A la rentrée de Septembre 2024, DLH quitte la commune de Capdenac. Le partenariat avec la Mairie de Capdenac est remis en question et l'association se retire de l'organisation de Pop Up. L'OSCC gère seule les ateliers POP UP. L'OSCC supporte ces ateliers comme le reste de ses ateliers de pratiques, avec une volonté d'étoffer l'offre mais sans ressource spécifique.
Résultats	• Développement de nouvelles activités, structurées sous forme d'ateliers de pratique au sein de l'association. Ces ateliers enrichissent le territoire. Ils sont synonymes de vie, de dynamisme, de rencontres sur la commune, sur des horaires en général hors travail. Ils symbolisent aussi la volonté d'implication des habitants (qu'ils soient intervenants ou pratiquants) dans leur structuration. Cela apporte de l'originalité, de l'innovation, sans jamais aucune concurrence avec une association locale. Leur évolution peut imaginer le rôle de pépinière associative que peut offrir l'OSCC, avec la création d'association autonome. • Développement des offres culturelles, sportives et de loisirs. La quasi-totalité des propositions faites, sont gratuites. Ces actions contribuent pleinement à l'accès à la culture et aux loisirs pour tous les habitants. Elles contribuent à l'animation du territoire, favorisent les découvertes et le lien social.



Perspectives pour le projet 2025-2028	<i>Les richesses culturelles et d'animation conditionnent l'attrait, la vitalité et la vie sociale du territoire. Au regard de ces caractéristiques, les conditions tarifaires doivent favoriser la pratique du plus grand nombre.</i> - Maintenir et développer des offres accessibles et variées en matière culturelles, artistiques, sportives, de loisirs. Cet objectif doit se traduire par le maintien et éventuellement le développement d'ateliers de pratiques socioculturelles réguliers (avec l'inclusion et le soutien aux ateliers Pop Up, malgré le retrait de l'association DLH) et des offres d'animations populaires ponctuelles.
--	--

c) <u>Axe d'intervention n°3 : MOBILITE</u>																										
Objectifs initialement fixés	Maintenir et renforcer le service de mobilité AMI.	Rompres l'isolement des personnes / Maintenir le lien social.	Renforcer l'information sur les dispositifs de mobilité existants.																							
Actions prévues	- L'Aide à la Mobilité Intérieure (A.M.I) L'AMI un service de transport solidaire L'info Mobilités: Sans que cela fasse l'objet d'une fiche action particulière une attention particulière est portée à la communication de tous les dispositifs favorisant la mobilité sur le territoire.																									
Descriptif 2021-2024	L'AMI est un dispositif structuré pour venir en aide aux personnes à mobilité réduite ou privées de moyen de transport. Ce service s'adresse aux habitants de la Commune de CAPDENAC GARE. - Il fonctionne les Mardis et Samedis matin de 9h à 12h30. - Les déplacements sont internes à la Commune de CAPDENAC GARE. -Les tarifs Aller-retour sont compris entre 1€ et 3€. Les inscriptions des usagers se font via le CCAS de la commune (ceci permet un repérage ou diagnostic social). La coordination du dispositif (réservation transport, coordination chauffeurs, facturation..) est assurée par l'OSCC. Ce sont des chauffeurs bénévoles qui assurent les déplacements en fonction d'une feuille de route préétablie et avec leur véhicule personnel. Un remboursement des kilomètres engagés ou un reçu fiscal sont proposés chaque année aux bénévoles investis. Evolution du dispositif 																									
	<table><tr><td></td><td>2019</td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td></tr><tr><td>Nb de chauffeurs</td><td>12</td><td>12 puis 7</td><td>7</td><td>7</td><td>10</td></tr><tr><td>Kms parcourus</td><td>4 800 kms</td><td>4 035 kms</td><td>7 178 Kms</td><td>8 107 Kms</td><td>6 646 Kms</td></tr><tr><td>Nb de courses</td><td>465</td><td>371</td><td>559</td><td>579</td><td>583</td></tr></table>				2019	2020	2021	2022	2023	Nb de chauffeurs	12	12 puis 7	7	7	10	Kms parcourus	4 800 kms	4 035 kms	7 178 Kms	8 107 Kms	6 646 Kms	Nb de courses	465	371	559	579
	2019	2020	2021	2022	2023																					
Nb de chauffeurs	12	12 puis 7	7	7	10																					
Kms parcourus	4 800 kms	4 035 kms	7 178 Kms	8 107 Kms	6 646 Kms																					
Nb de courses	465	371	559	579	583																					

	Le dispositif progresse toujours. En 2024 le nombre d'usagers inscrits est de 58 personnes. 15 usagers sont considérés comme très réguliers (1 à 2 fois /semaine) et affichant une moyenne d'âges de presque 83 ans. L'année 2023 a permis un retour à la mutualisation des trajets (précautions sanitaires entre 2020 et 2022), les chauffeurs pouvant transporter en même temps jusqu'à 3 personnes. Cela permet de renouer avec la logique de création de liens sociaux et permet d'atténuer le nombre de kilomètres effectués par les bénévoles. L'info Mobilités: <i>Sur la période du projet 2021-2024, l'association à relayer et communiquer sur :</i> - le dispositif AMI : pour toucher de nouveaux habitants confrontés nouvellement ou non à une problématique de déplacement et recueillir le concours de nouveaux chauffeurs bénévoles. - le Transport A la Demande (TAD) du Grand Figeac <i>Ce dispositif a été relayé par les leviers de communication de l'association à ses usagers. Les chauffeurs AMI, ont contribué à la diffusion de l'information aux usagers du dispositif</i> - La bourse au permis de conduire. : aide financière du CCAS de la Mairie de Capdenac (30 % à 80 % du coût global, sous condition de ressources) pour le financement du permis de conduire des jeunes Capdenacois, de 15 à 25 ans. <i>Ce dispositif est relayé annuellement par les leviers de communication de l'association (mail, réseaux sociaux, tract) aux adolescents de l'Espace Jeunes et à leur famille.</i>
--	---



	Atouts - Freins - Leviers
Résultats	• L'AMI Depuis son démarrage en 2018, le dispositif répond à un réel besoin sur le territoire capdenacois. La mobilité reste un enjeu majeur en terme de maintien du lien et de vie sur nos territoires ruraux. Le dispositif contribue à rompre l'isolement, à créer du lien et à renforcer la consommation locale. Il semble adapté aux besoins des usagers. L'info Mobilités: L'impact du relais informationnel est impossible à mesurer mais la diffusion ciblée d'informations sur les dispositifs de mobilités ne peut que servir le territoire et ses habitants.

Mesure d'impacts du Transport A.M.I.

(Questionnaire diffusé aux usagers réguliers du dispositif en Juin 2024)

10 retours de questionnaires ont été enregistrés.

<i>9 réponses</i>	Tracts	CCAS	Presse	Bouche à oreille
Comment avez-vous eu connaissance du dispositif AMI ?		6		3
<i>9 réponses</i>	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
Quel est votre degré de satisfaction global sur le dispositif ?	7	2		

9 réponses	Oui	Non	Moyennement
Les modalités de fonctionnement du dispositif (inscription, réservation...) vous paraissent-elles simples ?	9		

10 réponses	Oui	Non
La tarification du service vous paraît-elle adaptée ?	10	

10 réponses	Oui	Non	Partiellement
L'AMI répond-il à votre besoin global de mobilité ?	9		1

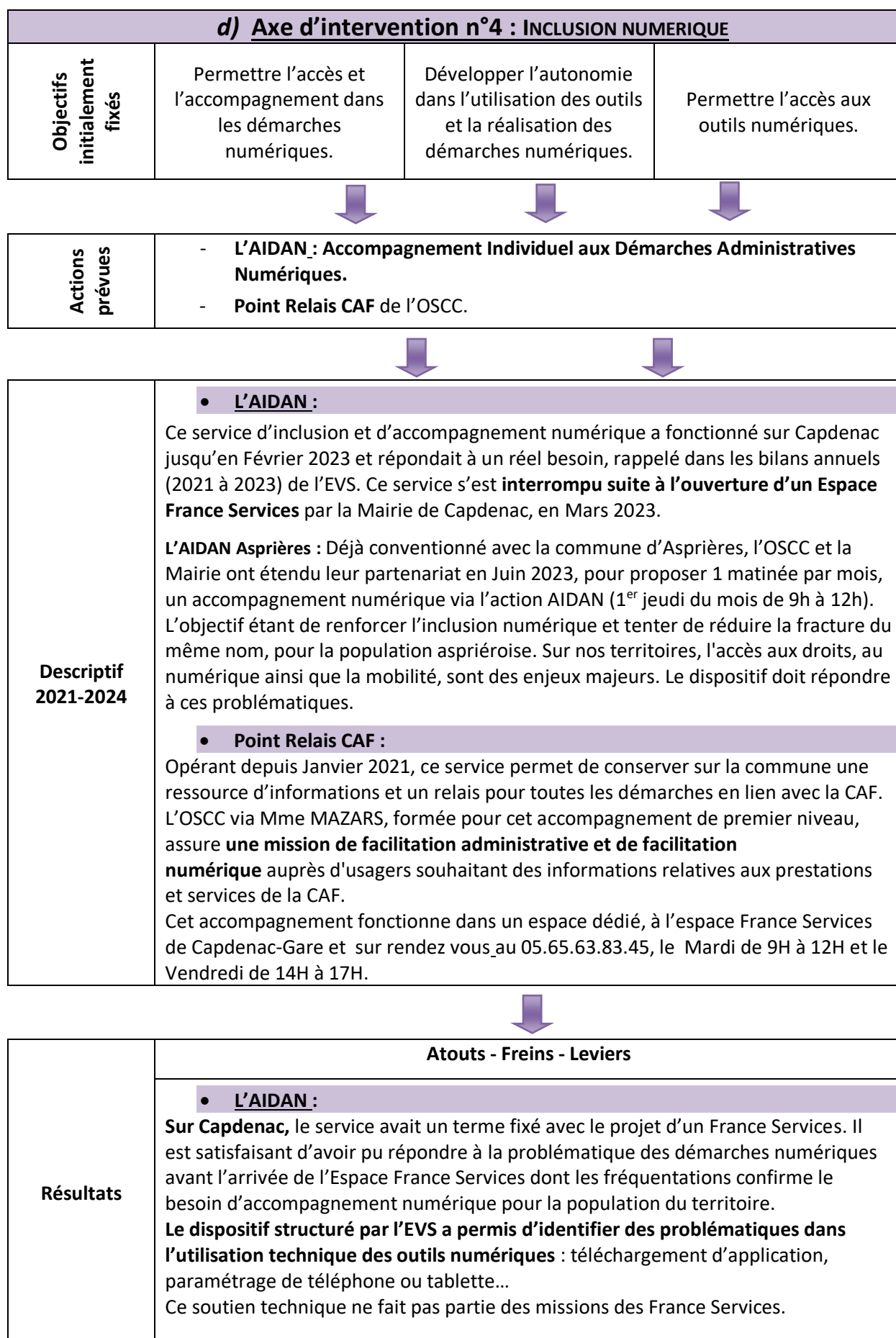
9 réponses	Oui	Non
Sortez-vous davantage de chez vous depuis que l'AMI existe ?	8	1

9 réponses	Non	Autres usagers	Chauffeurs	Habitants du territoire
Le dispositif vous a-t-il permis de faire de nouvelles connaissances ?		4	8	

9 réponses	Oui	Non
Depuis l'existence de l'AMI, fréquentez-vous des commerces ou services capdenacais que vous n'utilisiez pas avant ?	6	3



Perspectives pour le projet 2025-2028	- Maintenir le service est un réel enjeu pour la mobilité des habitants, essentiellement âgés. Son maintien influence positivement le lien social, permet de rompre l'isolement des personnes et renforce les services et commerces de proximité.
	En Septembre 2024 le Grand Figeac a inauguré le « TIL » : Transport d'Intérêt Local : Il s'agit d'une nouvelle solution de transport en commun interurbain gratuite pour tous, qui fonctionne du lundi au samedi avec huit rotations par jour sur une large plage horaire. - Du lundi au vendredi le "TIL" dessert Capdenac-Gare > Figeac > Zone d'Activités Quercypôle de Cambes : de 6h08 à 19h15 - Le Samedi le "TIL" dessert Figeac > Capdenac-Gare : de 9h00 à 19h45 Ce nouveau service ouvert à tous et pour tous les usages (vie quotidienne, loisirs...) est également une véritable alternative pour les salariés des entreprises du secteur et représente une nouvelle proposition de mobilité économique et durable pour effectuer les trajets "domicile-travail" Ce nouveau service vient étendre les possibilités de déplacement pour les habitants du territoire y compris pour les usagers du dispositif AMI.



Sur Asprières, l'action fonctionne depuis Juin 2023 :

- **3 rendez vous réalisés en 6 mois** de fonctionnement en 2023.

- **5 rendez vous** réalisés entre Janvier et Novembre 2024

La fréquentation reste « timide », malgré une communication renforcée notamment via la secrétaire de Mairie, initialement mal informée sur les finalités du dispositif.

Cet effort est réalisé également sur l'espace France Services en direction de tout habitant de la commune d'Asprières.

La commune d'Asprières évoquait également l'idée d'ouvrir ce service aux habitants de Sonnac (à 2kms).

• **Point Relais CAF :**

Après avoir fonctionné au sein de l'OSCC, les accompagnements se réalisent depuis Juin 2023 dans les locaux de France Services.

Le fonctionnement des deux services est complémentaire.

L'ouverture de France Services a nourri l'activité du Point Relais Caf de l'OSCC. Sa communication s'en est trouvée renforcée, et l'orientation des personnes vers le service, par les agents France Services, est systématique. Le Point Relais « complète » les accompagnements proposés par France Services et allège les demandes pour les agents de cet espace qui restent très sollicités pour des démarches en lien avec d'autres opérateurs.

Le service reste réactif avec une fréquentation importante.

	Nombre de 1/2 journée de fonctionnement	Nombre de RDV réalisés	Nombre de RDV absents ou excusés
2024 (Janvier à Octobre)	71	357	43
Total 2023	87	399	48
Total 2022	80	330	35
Total 2021	85	311	-

Une moyenne de **4,5 rendez vous est comptabilisée sur chaque demi-journée** de fonctionnement.

Dans le fonctionnement :

- La plateforme CAF et la ligne directe proposée à Mme MAZARS permet un accompagnement efficient et optimal.

- Les permanences à l'espace France services, renforcent l'interconnaissance entre l'OSCC, le CCAS de la Mairie, France services, et leurs actions réciproques.

- L'orientation vers le Point Relais est accentuée par la mise en réseau des acteurs sociaux (France Services, CCAS, CMS, Chorus, Mission Locale, France Travail...), lors de réunions trimestrielles auxquelles participe Mme MAZARS.

Hors créneaux dédiés, le travail de Mme MAZARS est prolongé par la prise de rendez vous, les échanges pour questionnement (suivi de dossier) et sollicitations avec la CAF ainsi que pour l'actualisation des connaissances

Ce travail difficilement mesurable mais nécessaire, représente un temps d'investissement non négligeable.

Mesure d'impacts du Point Relais CAF

(Questionnaire diffusé aux usagers en Mai-Juin 2024)

52 retours de questionnaires ont été enregistrés.

Familles	Personnes isolées	Parents isolés	Bailleurs
15	24	10	3

1. Quel est votre niveau de satisfaction global sur l'accompagnement du Point Relais CAF ?	Très satisfait(e)	Satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)
	39	13	0	0

2. Quelle est votre opinion sur les modalités de prise de rendez-vous ?	Facile	Complicqué
	52	0

3. À quelle fréquence faites-vous appel au Point Relais ?	Très régulièrement	Régulièrement	Ponctuellement
	6	16	30

4. Quel est votre avis sur les délais de rendez-vous ?	Rapide	Convenable	Trop Long
	46	6	0

5. Quel est votre niveau de satisfaction global sur la réponse apportée et le suivi post rendez-vous ?	Très satisfait(e)	Satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)
	35	17	0	0

6. Que vous apporte le Point Relais ?	Des informations sur les prestations CAF	27
	Réalisation de démarches que je ne peux faire seul(e)	31
	Résolution d'un problème sur mon dossier personnel	32
	De la proximité : évite les déplacements à la CAF	40
	Un interlocuteur physique pour ma demande.	40

7. Pensez vous que l'accompagnement du Point Relais vous a permis ou vous permettra de gagner en autonomie dans vos démarches numériques ?	Oui	Non	Partiellement
	19	29	4

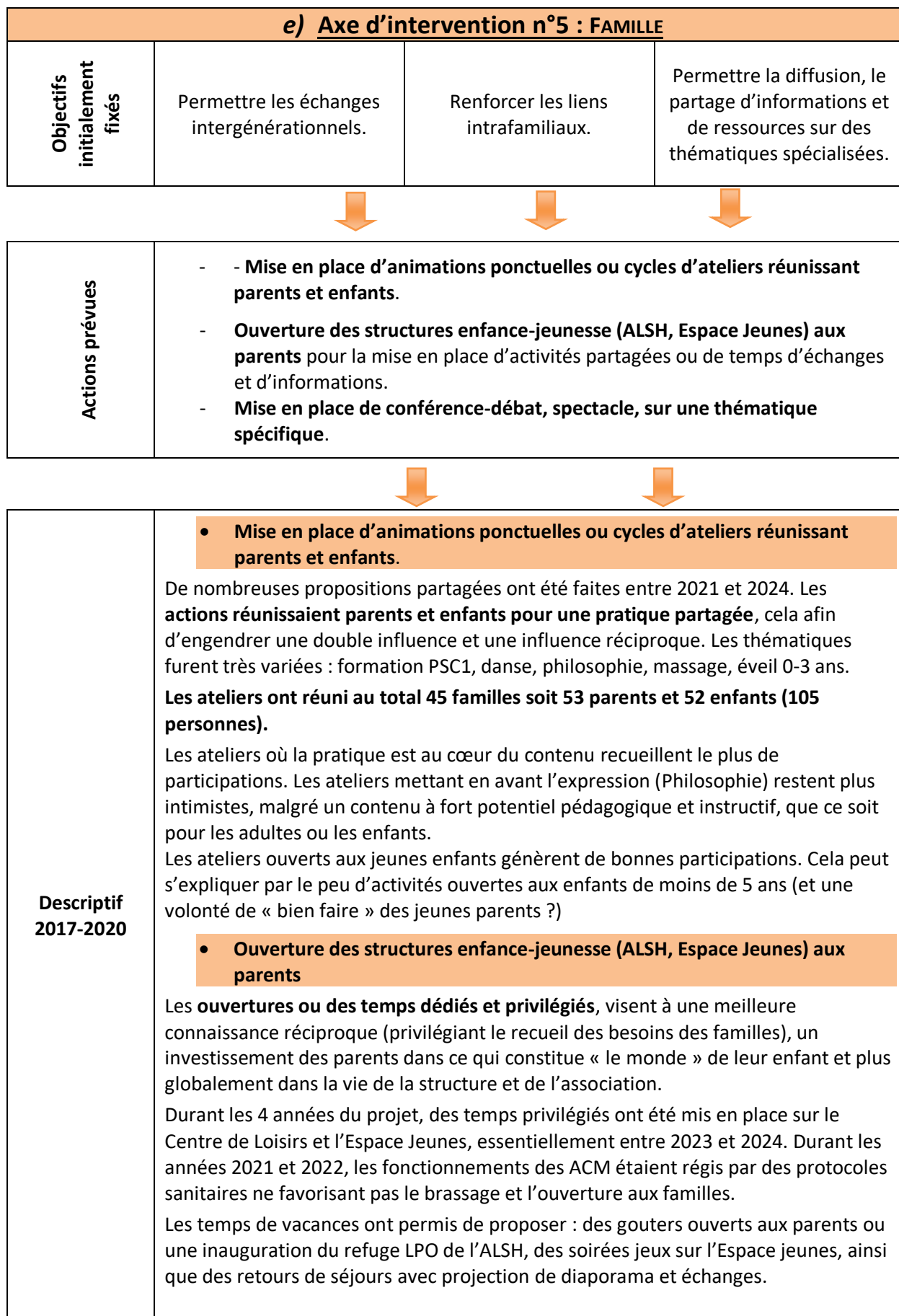
8. Hormis votre demande initiale, l'accompagnement du Point Relais vous a-t-il permis d'être orienté ou d'accéder à de nouveaux droits ?	Oui	Non
	35	17

En résumé :

- le service touche tout type d'utilisateur.
- les niveaux de satisfaction sur le service sont très importants.
- le service est réactif.
- les usagers sont sensibles à ce service physique de proximité qui répond à de nombreuses attentes.
- l'autonomie des usagers est renforcée mais pas majoritairement.
- ce service renforce l'accès aux droits (orientation vers de nouveaux droits et prestations).



Perspectives pour le projet 2025-2028	- Le Point Relais Caf s'affiche comme un service essentiel, renforçant l'accès aux droits des usagers et complétant l'offre d'accompagnement numérique fourni par France Services. - Un accompagnement technique sur l'usage des outils numériques renforcerait l'autonomie d'une partie de la population. Ce soutien existe via le conseiller numérique du Grand Figeac mais reste ponctuel. - L'AIDAN Asprières mérite peut être un peu plus de temps pour asseoir son intérêt. Le dispositif étant établi sur la base d'une convention avec la commune restera effectif. Les échanges, bilans réalisés avec les élus de la commune guideront son déploiement.
--	---



	• Mise en place de conférence-débat, spectacle, sur une thématique spécifique. Ces propositions ont l'objectif de rassembler, informer et sensibiliser les familles. 2 soirées ont été proposées : - Soirée sur les usages numériques en Novembre 2022, s'appuyant sur un temps d'ateliers participatifs puis une conférence menée par l'Infos Jeunes de l'Aveyron. Cette soirée était ouverte aux parents et aux adolescents (4 familles avec 6 adultes et 3 enfants). - Soirée rencontre autour de la parentalité numérique en Novembre 2023, au sein du collège public Voltaire. Co construite par l'équipe éducative du collège et les 2 animateurs Promeneurs du Net de l'OSCC. Les Promeneurs du Net menant des cycles de sensibilisation numérique auprès de chaque classe de l'établissement scolaire, ont adapté leur contenu pour s'adresser aux parents. L'objectif : questionner nos pratiques, sensibiliser, informer ressources à l'appui, sur les relations parents- ados et nos rapports aux numériques. (environ 12 familles participantes)
--	---



	Atouts - Freins - Leviers
Résultats	• Mise en place d'animations ponctuelles ou cycles d'ateliers réunissant parents et enfants. Ces actions recueillent un bon retour des familles dans la mesure où elles présentent un contenu pratique, concret, parfois « ludique » et réunissent parents et enfants. Elles offrent un « espace de complicité » et de découverte partagée. Les ateliers concernent des familles semblant déjà investies et sensibles à la notion de parentalité. Reposant sur une adhésion volontaire (participation financière symbolique ou gratuite), les familles éloignées des questions sur la fonction parentale ne participent pas. • Ouverture des structures enfance-jeunesse (ALSH, Espace Jeunes) aux parents L'ouverture des structures aux familles est appréciée par tous les acteurs, parents, enfants, et organisateurs. Ces espaces permettent l'échange et la prise en compte des points de vue de chacun. Ces moments peuvent être l'occasion d'évoquer des problématiques parentales (mode de garde, comportement d'un enfant, situation de handicap) mais ne font pas émerger de volonté d'implication collective des parents dans la mise en place d'actions ciblées. Ces actions seraient à inscrire et à objectiver au travers des projets pédagogiques des ACM. • Mise en place de conférence-débat, spectacle, sur une thématique spécifique. Ces actions ont du mal à mobiliser les parents. Leur perception parfois trop théorique peu être un frein. S'appuyant sur une conception partenariale avec notamment un établissement scolaire, leur intérêt peut être renforcé. Cela en est de même avec un support de débat comme un film, un spectacle, des jeux... Dans la fréquentation les familles éloignées des questions sur la fonction parentale ne participent pas.

Réunion des acteurs famille et jeunesse / Octobre 2024.

Contexte : Une diversité d'acteurs intervient sur le champ de la famille et de la jeunesse. Il existe un PEDT sur Capdenac, coordonné par l'OSCC, mais il n'y a pas d'instance où tous les acteurs famille peuvent se croiser.

Disposant d'un axe « Famille », l'OSCC a souhaité réunir tous les acteurs pour contribuer au renouvellement de son projet EVS ainsi qu'au conventionnement dans le cadre de la PS Jeunes, cela afin de :

- Mieux identifier les besoins des familles et des jeunes à Capdenac
- Développer ou intégrer des partenariats de proximité

(Document - **Compte rendu des échanges en Annexe 3)**

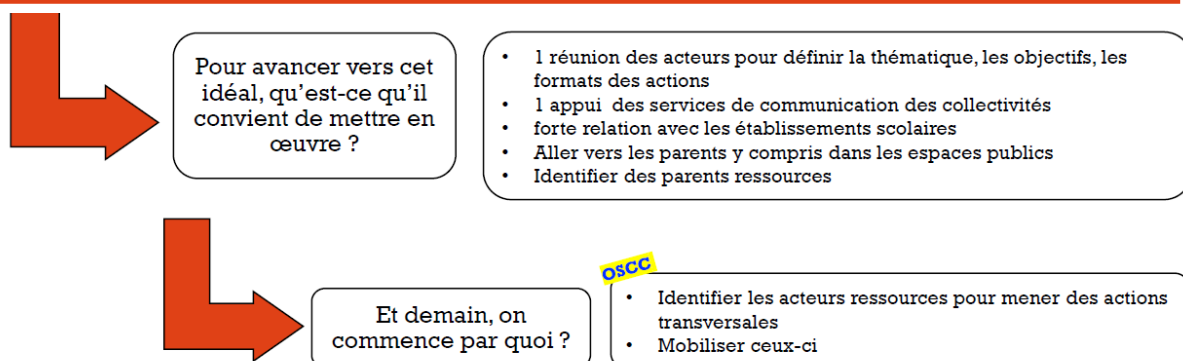
(Les échanges ont été guidés par Mme Olivia COUDERC / Cause Commune)

Sur la base d'une présentation personnelle chaque acteur a pu partager sa ou ses problématiques ou les besoins repérés, en lien avec son champ d'actions.

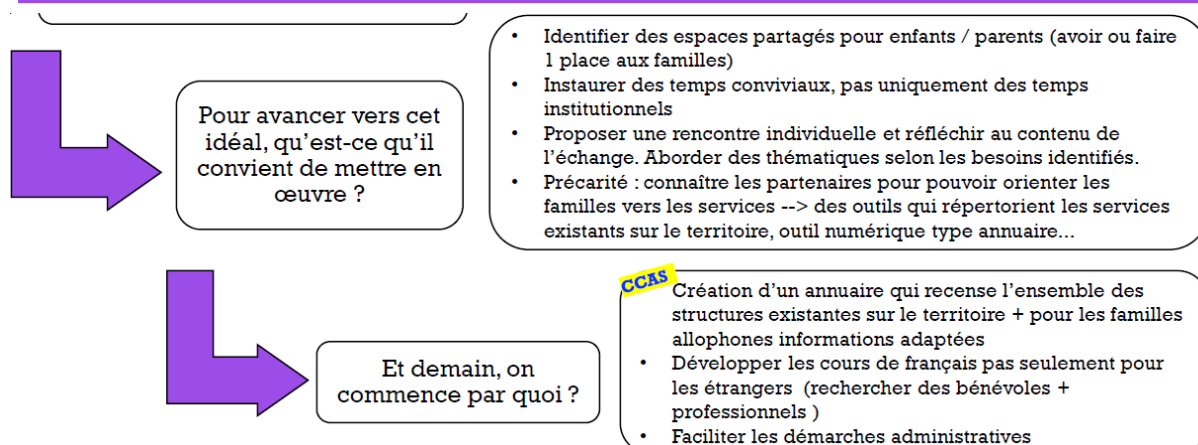
4 grandes thématiques ont pu être identifiées :

- Cohérence et continuité éducatives : comment conforter celles-ci ?
- Comment soutenir et aller vers les familles les plus fragiles, en situation de précarité ?
- Prévention et accompagnement des jeunes notamment en santé mentale
- Articulation de l'action des différents acteurs de la jeunesse

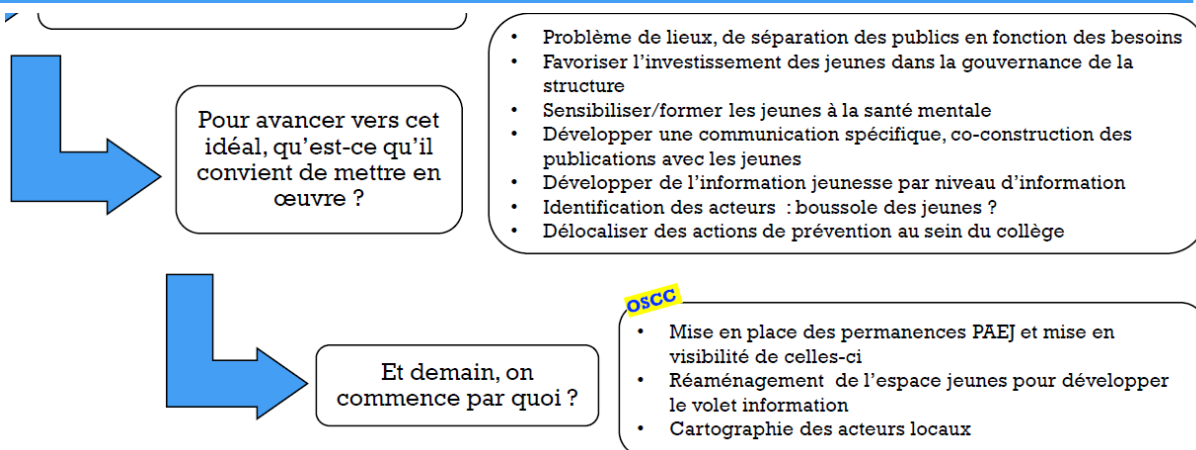
A- Cohérence et continuité éducatives : comment conforter celles-ci ? Quels formats pour les actions parentalité ?



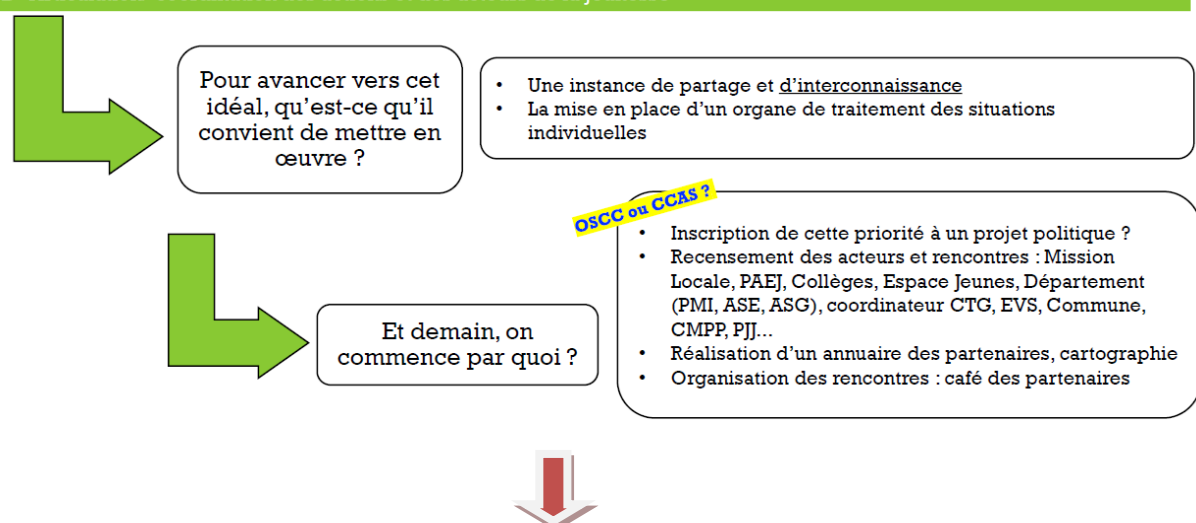
B- Comment soutenir et aller vers les familles les plus fragiles, en situation de précarité ?



C- Prévention et accompagnement des jeunes (santé mentale, écrans...)



D- Articulation/ coordination des actions et des acteurs de la jeunesse



Perspectives dégagées en lien avec les champs d'interventions de l'OSCC

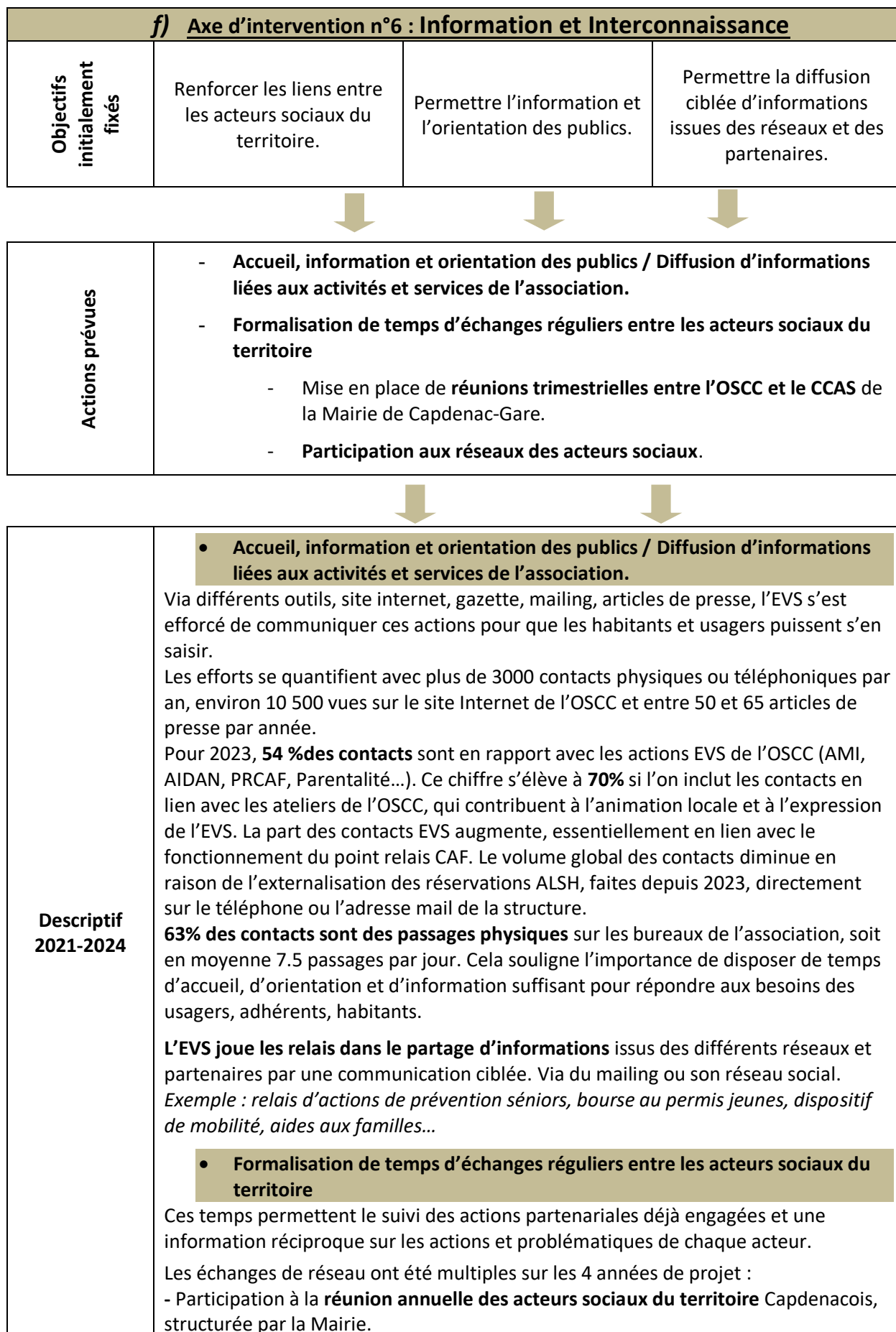
- **Au niveau du Projet Educatif de Territoire**, porté par la Mairie de Capdenac et coordonné par l'OSCC, l'enjeu est celui de la continuité éducative avec la mise en cohérence des actions de chaque partenaire. Un élargissement du projet est souhaitable pour associer les acteurs petite enfance et jeunesse autour d'une réflexion globale des actions éducatives à l'échelle de la commune.

- **Au niveau des actions jeunesse**, il apparaît opportun de renforcer « l'accompagnement des jeunes ».

Des actions plus individualisées permettant le soutien à des problématiques de jeunes auraient du sens. La préfiguration de permanences du Point Accueil et Ecoute Jeunes ainsi que la labélisation de l'Espace Jeunes de Capdenac comme Relais information Jeunesse, s'appuyant sur le Point Information Jeunesse du Grand Figeac, semblent contribuer à cette volonté et pourraient s'insérer dans le **projet PS Jeunes de la structure**.

Cette logique d'accompagnement doit se faire en cohérence avec les différents acteurs et par de la mise en commun, de l'interconnaissance et de l'action de réseau à différentes échelles (communale, intercommunales).

Perspectives pour le projet 2025-2028	- Les cycles d’ateliers partagés par les parents et les enfants recueillent un bon écho. Leur maintien et leur diversification sur des thématiques à fort enjeu (numériques, adolescence...) paraît être un apport intéressant pour étayer les « compétences parentales ». Dans leur communication, le ciblage des familles est à étudier, notamment en allant vers celles-ci, pour une présentation individualisée de l’offre. - Cet « Aller-vers » est un enjeu important dans le soutien à la parentalité et dans la diversification du public touché (parents éloignés des préoccupations éducatives). Des actions déployées là où se trouvent les parents peuvent répondre à cette volonté. Par un partenariat avec un établissement scolaire (renforçant le crédit et la participation dans l’action) ou des sollicitations faites via un Accueil Collectif de Mineurs dans lesquels les parents doivent se rendre, l’ambition serait d’élargir le public cible. - Dans une logique de cohérence, de complémentarité, de partage ou de mutualisation, une concertation locale ou réseau d’acteurs est une orientation évoquée par les partenaires parentalité du territoire. Un poste de « référent famille » n’étant pas présent sur Capdenac, cette instance pourrait aiguiller et prioriser les actions familles sur le territoire. Les partenariats seraient plus fréquents et renforceraient la pertinence et le déploiement des actions (communication, public touché, moyens à disposition).
---	---



	Cette instance réunissant tous les acteurs sociaux institutionnels et associatifs renforce l'interconnaissance des acteurs et a permis à l'OSCC de présenter le développement des actions liées à son projet EVS (Point Relais CAF, AIDAN, Monalisa...). - Participation au comité de suivi des partenaires sociaux professionnels de Capdenac-Gare. Ce réseau officieux destiné au partage d'informations et au suivi des personnes et familles, réunit le CCAS, le Centre Médico - Social, France Travail, le relais emploi, l'association Chorus. 3 rencontres ont lieu chaque année. - Rencontre CCAS - OSCC : Comme souhaité dans la dynamique de relation qui lie la Mairie et son CCAS à l'OSCC, 2 temps formels d'échanges sont réalisés chaque année. Ces rencontres renforcent la synergie des 2 acteurs investis sur des partenariats d'actions. Ces réunions regroupent techniciens et élus des deux instances. <i>En 2023 :</i> - 3 réunions des acteurs de l'Animation de la Vie Sociale du Grand Figeac. Réseau réunissant un représentant de la FIGO, les EVS et Centres Sociaux du Grand Figeac et l'élue référente des affaires sociales sur la communauté de communes. Les rencontres de 2023 ont porté sur la construction d'une présentation d'actions ciblées et marquantes en vue d'une participation au congrès national des centres sociaux de Lille, du 12 au 14 Mai 2023. Un stand des structures AVS du Grand Figeac y a été tenu avec présentation du dispositif AMI, pour ce qui relève de l'OSCC.
--	---



	Atouts - Freins - Leviers
Résultats	De manière générale, un bon niveau d'information est utile et nécessaire dans la diffusion d'actions en direction de la population d'un territoire. La portée des actions de communication est parfois difficilement mesurable, surtout dans un contexte où l'information est omniprésente voire surabondante. Dans l'orientation et l'information des personnes, le bilan ci-dessus montre l'importance d'un contact direct, physique ou téléphonique. Les relations de réseaux renforcent l'interconnaissance et de fait la cohérence des actions de chaque acteur ainsi que l'accompagnement des personnes ou familles. Au niveau de l'animation de la Vie Sociale du Grand Figeac. Les échanges de réseaux entrepris en 2023 posent la question de l'intérêt de structurer un réseau des acteurs de l'animation de la vie sociale du Grand Figeac pour relayer, prolonger, étayer des axes de la CTG (convention Territoriale Globale).



Perspectives pour le projet 2025-2028	L'attention portée sur l'information et l'interconnaissance ne dépend pas de la seule initiative de l'OSCC. Dans l'interconnaissance, l'initiative est collective et non coordonnée par l'EVS. Cet axe relève d'un objectif transversal et global au niveau du projet de l'association. Chaque action de l'association engendre de la communication et de l'information ; l'accueil des publics doit être adéquat et l'interconnaissance entre acteurs doit servir un projet ou des actions précises. Cet axe ne devrait peut être plus être identifié comme un axe de développement du prochain projet EVS, mais comme un objectif transversal pouvant être décliné plus spécifiquement dans le développement d'une action.
--	--

g) Action : MONALISA

Cette action n'est pas identifiée dans le projet social 2021-2024 de l'OSCC. Elle rejoint un axe transversal, celui du lien social, sous jacent dans chacune des orientations de l'association.

Cette volonté d'action est le fruit d'un échange de réseau des acteurs de l'animation de la vie sociale (Centre Sociaux et EVS) afférent à la coordination de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes du Grand Figeac. Dans le département du Lot, c'est l'Association Ségala Limargue qui assure une coordination départementale de MONALISA, ainsi que son animation sur son territoire d'action. Fort de cette expérience, une transposition et une adaptation du dispositif par d'autres acteurs sociaux de la communauté de communes ont été proposées. L'OSCC a souhaité s'engager dans ce dispositif original reposant sur l'investissement d'habitants.

Descriptif :

MONALISA : « Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Agés » est une démarche nationale, déployée localement par l'investissement de bénévoles avec l'appui et le soutien d'acteurs associatifs et institutionnels.

L'OSCC coordonne cette action sur la Commune de Capdenac Gare, par la mobilisation d'habitants bénévoles. Ces personnes constituent une équipe citoyenne pour mettre en place des actions visant à lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. Les objectifs sont de maintenir ou recréer du lien et de rompre toute forme d'isolement du public sénior, public considéré comme potentiellement fragile dont les études démographiques montrent un accroissement certain.

Dans la mise en pratique, comme pour le dispositif AML, un partenariat a été établi avec le CCAS de Capdenac, pour que l'inscription initiale se fasse au domicile du sénior par un agent de la Commune. Cela permettra un « repérage » de situation et une proposition éventuelle d'autres services organisés par la Marie de Capdenac. Les inscriptions en EHPAD seront assurées par les animatrices des structures.

Après la communication en deux temps du dispositif (appel à bénévoles, informations aux séniors), la formation de bénévoles repérés, les premières visites ont eu lieu courant 2023 (discussion, jeux de société, balades...)

Après une mise en contact par l'association, le bénéficiaire et le bénévole s'entendent sur le rythme des visites.

En EHPAD, les visites (collectives ou individuelles) se font une fois par mois en alternance sur les 2 structures. Le calendrier est co-construit entre l'OSCC et les bénévoles, en lien avec les EHPAD.

- **7 bénévoles actifs** : 5 à domicile / 3 en EHPAD (dont 1 pour des lectures collectives)

- **5 séniors visités à domicile** / 5 personnes isolés / 77 ans de moyenne d'âges.

- **19 personnes inscrites en EHPAD.**



	Atouts - Freins – Leviers
Résultats	Cette action demande un peu de temps pour maintenir une bonne communication, coordonner les interventions en EHPAD, et maintenir le lien avec les bénévoles investis. Le potentiel des visites et la pérennité de l'action dépend intégralement de l'engagement de bénévoles. Sur les 14 personnes volontaires au début de l'année 2023, 7 sont effectivement investies.



Perspectives pour le projet 2025-2028	Compte tenu des données recueillies sur le territoire (population vieillissante, importance du nombre de personnes seules) cette action semble opportune dans le cadre du projet social de l'OSCC
--	--

V. Les axes d'interventions du projet social

Les éléments diagnostics du territoire suggèrent certaines caractéristiques à prendre en compte dans le projet EVS. Les éléments clefs du territoire restent globalement ceux identifiés en 2021 et sur lesquels s'appuyait le projet social de l'association.

Certains éléments ne relevant pas principalement du projet EVS sont à considérer au niveau de différents projets régis par l'OSCC : Projet Educatif Associatif, Projet Pédagogique d'ACM, PEDT, Projet PS Jeunes.

S'appuyant sur les données de territoire et sur la base de la méthodologie retenue, à savoir l'évaluation des actions du projet 2021-2024, leur mesure d'impacts et / ou la concertation d'acteurs, il apparaît opportun de réaffirmer les priorités déjà identifiées par l'association dans son précédent projet social.

1. Les priorités retenues

Au regard des éléments de territoire recueillis et des perspectives dégagées, les priorités du projet EVS seront les suivantes :

- **Maintenir, soutenir, impulser les dynamiques associatives.**

Il sera important d'accompagner les associations dans leur fonctionnement et dans leur problématique de gestion. Les actions engagées devront contribuer à la visibilité et à l'interconnaissance des associations. L'EVS devra cultiver les dynamiques associatives garantes et génératrices de lien.

- **Maintenir et développer des offres accessibles et variées en matière culturelles, artistiques, sportive, de loisirs.**

Ces propositions conditionnent l'attrait et la vitalité du territoire. Il est primordial de garantir l'accès à la culture et aux loisirs pour tous. Cela par la proposition et le développement de pratiques, par des animations populaires, tout en étant réceptif aux volontés d'initiatives d'acteurs locaux (habitants, intervenants, associations...)

- **Favoriser la mobilité sur un territoire à dominante rurale.**

Permettre la mobilité est un enjeu de socialisation, de lutte contre l'isolement et de maintien de l'autonomie. Localement, permettre le déplacement garantit un accès à divers services, et contribue à la vie d'un territoire.

- **Maintenir le lien des personnes âgées.**

Le maintien du lien est un enjeu crucial pour contrecarrer les effets néfastes de la solitude sur la santé mentale et physique des personnes. Il est important « d'aller vers » pour rompre les solitudes et repérer certaines problématiques individuelles.

- **Renforcer l'inclusion numérique.**

L'objectif est d'agir dans une logique de rendre accessible le numérique à toute personne, pour renforcer ses compétences et son autonomie. Cela doit également garantir le renforcement de l'accès aux droits des habitants.

- **Accompagner les familles dans ce qui relève de la fonction parentale et des préoccupations éducatives.**

Au travers de cette volonté, il est question d'informer et de conforter le parent dans son rôle éducatif tout en renforçant les liens, la communication et la compréhension mutuelle au sein de la famille. Pour se faire des actions partenariales, d'aller vers et de réseau sont à privilégier.

De manière transversale, il est essentiel de considérer l'importance de l'information, de l'interconnaissance des acteurs, de l'accueil et de l'orientation des publics.

Un bon niveau d'attention doit être porté à chacun des facteurs ci-dessus, afin de garantir la pleine expression et la cohérence du projet de l'association sur son territoire.

2. Les axes d'interventions du projet 2025 - 2028

Axe d'intervention n°1	Objectifs généraux
SOUTIEN ASSOCIATIF	Renforcer le soutien aux associations et à leurs bénévoles. Faciliter le fonctionnement associatif par l'information et l'accompagnement des acteurs.
	Contribuer à la mixité associative : rencontres et partenariats inter-associatif, rencontre avec les habitants, engagement...
	Permettre le maintien et le développement d'activités associatives, vectrices de liens et de cohésion sociale.

Axe d'intervention n°2	Objectifs généraux
ACCES AUX PROPOSITIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS.	Favoriser l'accès et la pratique culturelle, artistique et sportive pour tous. Permettre notamment l'accès aux pratiques pour le public « fragile » et isolé.
	Permettre le maintien et le développement activités.
	Favoriser la découverte et l'enrichissement personnel et collectif ainsi que la vie du territoire.

Axe d'intervention n°3	Objectifs généraux
LIEN ET MOBILITE DES SENIORS	Maintenir et renforcer le service de mobilité AML.
	Rompre l'isolement des personnes et maintenir le lien social.
	Développer les échanges intergénérationnels

Axe d'intervention n°4	Objectifs généraux
INCLUSION NUMERIQUE	Permettre l'accès et l'accompagnement dans les démarches numériques notamment celles liées à la CAF.
	Renforcer l'accès aux droits des habitants.
	Permettre l'accès aux outils numériques et renforcer l'autonomie des habitants dans leur utilisation.

Axe d'intervention n°5	Objectifs généraux
FAMILLE	Renforcer les liens intrafamiliaux et les échanges intergénérationnels.
	Favoriser la cohérence des actions et les partenariats entre les acteurs « parentalité » du territoire.
	Permettre le partage d'informations et de ressources liées à la fonction parentale.

VI. Les actions retenues pour le projet social

Action 1

<i>Intitulé :</i>	Forum des Associations
<i>Axe d'intervention n°1 :</i>	SOUTIEN ASSOCIATIF
<i>Descriptif :</i>	Coordination annuelle et organisation du Forum des associations : rassemblement lors de la journée d'une quarantaine d'associations locales présentant leurs activités via des stands et démonstrations. Organisation d'une journée de rassemblement populaire et d'animation du territoire. Journée au service des dynamiques associatives initiant la rencontre inter associations ainsi que la rencontre avec les habitants.
<i>Public visé :</i>	- Associations locales pour la structuration partenariale du projet (dirigeants, adhérents) - Tous les habitants du territoire lors de la journée Forum.
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	- Besoins matériels liés à la manifestation et à sa communication : affiches, tracts, ... - Moyens humains : coordination assurée par le directeur de l'OSCC / Secrétariat, comptabilité, communication assurés par le directeur et/ou un salarié de l'OSCC. Mobilisation des bénévoles associatifs le jour de la manifestation.
<i>Résultats attendus :</i>	- Renforcement des liens inter-associatifs. - Développement des pratiques associatives : augmentation du nombre de licenciés et de bénévoles. - Animation de territoire : évènement fédérateur et populaire.

Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Réalisation 2025-2028
- Nombre d'associations impliquées : dans la construction du Forum, lors de l'action. - Nombre de nouveaux bénévoles au sein des associations. - Nombre de licenciés dans chaque association.	<i>Echéancier :</i> - réunion de travail inter associatives avant l'été - Forum le 2^{ème} Samedi de Septembre - réunion d'évaluation en Septembre- Octobre
Pour l'édition 2025, un Forum s'appuyant sur la dynamique du label « Terre de Jeux » (J.O. 2024) et sa journée populaire de 2024, est imaginée. Regroupant plus largement les associations (au-delà de Capdenac), et invitant à des démonstrations ponctuelles mais systématiques, cette journée est pressentie comme une grande fête populaire intergénérationnelle. Cette édition déterminera potentiellement de futures évolutions du Forum.	

Action 2

Intitulé :	Téléthon 
Axe d'intervention n°1 :	SOUTIEN ASSOCIATIF
Descriptif : Coordination des manifestations « cantonales » au profit du Téléthon. Recueil et communication des différentes actions. Gestion administrative (contrats d'engagements passés avec l'AFM Téléthon) et financière (remontée des fonds). Organisation d'actions solidaires au profit de cette cause par l'OSCC.	
Public visé : - Associations locales, collectifs d'habitants et collectivités organisateurs (trices) d'actions. - Tous les habitants du territoire lors des actions (Capdenac-Gare - communes limitrophes et ex-canton).	
Moyens et ressources mobilisés : - Besoins matériels liés à la manifestation et à sa communication : affiches, tracts, ... - Moyens humains : coordination, communication, administration assurées par le directeur de l'OSCC / Animations d'actions assurées par des salariés de l'OSCC. Mobilisations locales des collectivités, des bénévoles associatifs et des habitants.	
Résultats attendus : - Animations de territoire : évènements populaires et solidaires. - Développement d'actions partenariales et associatives. - Sensibilisation autour des préoccupations portées par l'AFM téléthon.	

<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i>	Réalisation 2025-2028
- Nombre d'actions annuelles - Volume des fonds récoltés - Nombre de participants sur les différentes actions - Nombre et typologie des porteurs d'actions.	<i>Echéancier :</i> - Structuration, recueil et déclaration des actions entre Septembre et Novembre. - Téléthon le 1^{er} week end de Décembre - Remontée des fonds / Bilan entre Décembre et Janvier

Action 3

Intitulé : Guid'Asso : Information 	
Axe d'intervention n°1 : SOUTIEN ASSOCIATIF	
<i>Descriptif :</i> Proposer un accompagnement aux associations locales sur la base du dispositif Guid'Asso dans son volet « Information ». L'OSCC s'engage sur la base du cahier des charges du dispositif, à savoir : • Apporter une information adaptée à la demande ou au besoin sur les essentiels de la vie associative, • Mettre à disposition une documentation de base actualisée, • Faire connaître les outils existants (sites ressources, guides, fiches techniques) et les modalités d'accès à ceux-ci, • Expliciter les principales démarches obligatoires (création, modification, immatriculation, dissolution) et leurs étapes. L'information de l'OSCC pourra se faire sur rendez vous, pour un accompagnement plus approfondi dans un échange dédié avec le dirigeant associatif, ou sur la base d'une demande d'information réalisée à l'accueil de l'OSCC sur ses créneaux d'ouvertures. Pour des demandes dépendantes d'un niveau plus important, l'OSCC pourra solliciter la Ligue de L'Enseignement Aveyron (Guid'Asso / Accompagnement) à laquelle elle est fédérée. A ce dispositif formalisé et identifié, l'OSCC réaffirme son soutien possible via : - une aide logistique aux associations locales : prêt de matériel (écran, sonorisation, vidéoprojecteur) service photocopies pour leur communication. - un accompagnement dans la réalisation de projet. Le partenariat avec une ou plusieurs associations permettrait la structuration plus aisée de projets.	
<i>Public visé :</i> Dirigeants et bénévoles associatifs.	
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i> - Ressources documentaires : <i>issues du Guid'Asso et propres à l'OSCC.</i> - Moyens humains : accueil, communication, information / accompagnement des associations via le directeur ou l'agent d'accueil de OSCC. - Moyens matériels : - ordinateur fixe ou portable de l'OSCC pour consultation. - photocopieur, consommable, mis à disposition par la commune et géré par l'OSCC. - sono, vidéoprojecteur, écran de projection de l'OSCC	
<i>Résultats attendus :</i> - Facilitation de la gestion associative bénévole - Maintien des activités associatives existantes - Renforcement des capacités d'actions associatives locales (pouvoir d'agir)	
Indicateurs retenus pour l'évaluation : - Nombre et nature des accompagnements Guid'ASSO. - Nombre et typologie des soutiens associatifs.	Réalisation 2025-2028 <i>Echéancier :</i> - Demande d'adhésion au réseau Guid'Asso réalisée - Courant 2024, en attente labellisation. - Fonctionnement prévu en continu et sur sollicitation.

Action 4

Intitulé :	Les Ateliers de pratiques
Axe d'intervention n°2 :	ACCES AUX PROPOSITIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS
Descriptif :	Maintien et développement de nouvelles activités, structurées sous forme d'ateliers de pratique au sein de l'association : ces activités enrichissent les offres de pratiques adultes et/ou enfants sur le territoire, sans jamais faire concurrence à une association locale. Ces propositions traduisent l'expression des habitants, car peuvent être issues de leur souhait (exemple : soirée philo créées en Septembre 2024) ou de sollicitations d'animateurs compétents dans un domaine particulier. Les activités artistiques Pop Up initiées avec l'association Derrière Le Hublot et gérées seules par l'OSCC depuis Septembre 2024, entrent dans cette logique de développement. Ces pratiques artistiques doivent perdurer et s'enrichir de nouvelles propositions permettant la création participative. Les modalités tarifaires doivent permettre l'accès des pratiques au plus grand nombre. L'animation bénévole de certaines activités rend les pratiques accessibles aux personnes avec très peu de moyen. Cette action pourra engendrer des actions sur l'axe soutien associatif, par l'accompagnement et l'émergence d'une association autonome issue d'une structuration préalable en atelier de pratique de l'OSCC.
Public visé :	Tous les habitants du territoire. Adhérents de l'OSCC.
Moyens et ressources mobilisés :	- Moyens humains : Intervenants artistes intermittents, associatifs, indépendants, ou bénévoles pour l'animation des ateliers. Salariés de l'OSCC pour le suivi administratif et financier. Directeur OSCC pour la recherche et développement de pratiques et de projets. - Moyens matériels : infrastructures communales pour le déroulement des ateliers.
Résultats attendus :	- <i>Augmentation du nombre d'adhérents de l'association et de l'école des arts Pop Up.</i> - <i>Augmentation des demandes (habitants) et des sollicitations (intervenants) pour le développement de pratiques.</i> - <i>Création de liens, rencontre des habitants.</i>

Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Réalisation 2025-2028
- Nombre d'adhérents aux ateliers de l'OSCC - Nombre d'ateliers de pratiques - Nombre de créations nouvelles - Origine et typologie des participants - Nombre de « bons d'activités CCAS » utilisés (famille avec QF <800) - Nombre de nouveaux adhérents (1^{ère} adhésion)	Echéancier : - <i>Fonctionnement des ateliers de Septembre à Juin.</i> - <i>Restitution inter-ateliers Pop Up en Juin.</i>

Action 5

Intitulé : Les Animations de territoire	
Axe d'intervention n°2 : ACCES AUX PROPOSITIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS	
Descriptif : Développement des offres culturelles, sportives et de loisirs. Programmation de spectacles, concerts, expositions, conférences, animations, enrichissant les propositions de territoire et permettant les mixités, les liens et les rencontres. Ces propositions pourront dépendre d'opportunités saisies par l'association, ou de projets structurés en interne. Cette action pourra être le relais de l'axe soutien associatif par la mise en place d'actions partenariales inter associatives. De manière pérenne l'EVS propose depuis plusieurs années une projection cinématographique estivale en plein air, gratuite. L'antenne ou l'atelier Le Caveau de la Gare porté par l'EVS sera un levier majeur pour cet axe, avec sa programmation annuelle de 7 à 8 manifestations (concerts, pièces de théâtre) entièrement gratuites. Les gratuités affichées doivent permettre au public « fragile » d'accéder aux propositions et de rompre une certaine forme d'isolement. L'association laisse la possibilité au travers de cet axe de concrétiser des initiatives ou des projets de jeunes (Espace jeunes, CME) ayant pour finalité la mise en place d'évènements populaires et d'animation de territoire.	
Public visé : Tous les habitants du territoire.	
Moyens et ressources mobilisés : - Moyens humains : structuration, organisation, suivi assurés par le personnel de l'OSCC et/ou son directeur + adhérents bénévoles du Caveau de la Gare. <i>Partenaires associatifs, artistes, intervenants, prestataires spécifiques. Collectivité, Services culturels, office de Tourisme.</i> - Moyens matériels : matériels, fournitures spécifiques à l'évènement programmé. Salles communales ou intercommunales, espaces publics.	
Résultats attendus : - Augmentation du nombre de manifestations populaires. - Création de liens, rencontre des habitants, mixité sociale.	

Indicateurs retenus pour l'évaluation : - Nombre et types d'actions - Nombre de participants / spectateurs - Origine et typologie des participants (observation comparative pour déterminer la participation potentielle d'un public « isolé » ou « fragile »)	Réalisation 2025-2028 <i>Echéancier :</i> 3 à 4 propositions par an + - Ciné plein air en Août - Spectacle mensuel du Caveau de la Gare
---	--

Action 6

Intitulé : L'A.M.I.	
Axe d'intervention n°3 : LIEN ET MOBILITE DES SENIORS	
Descriptif : L'Aide à la Mobilité Intérieure est un service de transport solidaire pour venir en aide aux personnes à mobilité réduite ou privées de moyen de transport. Ce service s'adresse aux habitants de la Commune de CAPDENAC GARE. - Il fonctionne les Mardis et Samedis matin de 9h à 12h30. - Les déplacements sont internes à la Commune de CAPDENAC GARE. -Les tarifs Aller-retour sont compris entre 1€ et 3€. Les inscriptions des usagers se font via le CCAS de la commune (ceci permet un repérage ou diagnostic social). La coordination du dispositif (réservation transport, coordination chauffeurs, facturation..) est assurée par l'OSCC. Ce sont des chauffeurs bénévoles qui assurent les déplacements en fonction d'une feuille de route préétablie et avec leur véhicule personnel. Un remboursement des kilomètres engagés ou un reçu fiscal sont proposés chaque année aux bénévoles investis. Fonctionnant depuis 2018, ce dispositif maintient et développe l'autonomie et les liens des usagers en permettant la rencontre dans les voitures, puisque jusqu'à 3 personnes peuvent s'y retrouver simultanément.	
Public visé : Habitants de la commune de Capdenac Gare, à mobilité réduite ou privés de moyen de transport.	
Moyens et ressources mobilisés : - Moyens humains : - coordination du dispositif (communication, gestion commandes, réseau de chauffeurs bénévoles) par un personnel OSCC. - transports assurés par des chauffeurs bénévoles de l'association, avec leur véhicule personnel. - Fournitures : carburant (si demande de remboursement par les chauffeurs).	
Résultats attendus : - Rupture de l'isolement, maintien de la socialisation et de l'autonomie. - Nouveaux liens sociaux entre les habitants : bénévoles – usagers. - Contribution à la consommation locale.	

Indicateurs retenus pour l'évaluation : -Nombre et évolution des bénéficiaires - Typologie des bénéficiaires - Nombre de courses / kilométrage annuel - Nombre de chauffeurs investis - Typologie des usages du service	Réalisation 2025-2028 Echéancier : <i>Tous les Mardis et Samedis matin, sans interruption (sauf jours fériés)</i>
--	---

Développement des Mobilités et de leur information.

Sans que cela fasse l'objet d'une fiche action le développement des mobilités est un réel enjeu de territoire. Tout relais d'information via une communication ciblée de l'EVS contribuera au renforcement des dispositifs existant.

- **La communication du dispositif AMI** doit perdurer localement pour toucher de nouveaux habitants confrontés nouvellement ou non à une problématique de déplacement. L'intérêt est également de pouvoir fédérer de nouveaux chauffeurs bénévoles assurant la vie du dispositif.

Levier d'information de l'EVS :

→ **Information ponctuelle** : article de presse, réseaux sociaux, gazette de l'OSCC.

Information continue: site Internet de l'OSCC, tracts et affiches sur lieux précis (OSCC, Mairie, Office de Tourisme).

- **Le « TIL » : Transport d'Intérêt Local** : Il s'agit d'une nouvelle solution de transport en commun interurbain gratuite mise en place par la Communauté de Commune du Grand Figeac en Septembre 2024.

Il fonctionne du lundi au samedi avec huit rotations par jour sur une large plage horaire.

- Du lundi au vendredi le "TIL" dessert Capdenac-Gare > Figeac > Zone d'Activités Quercypôle de Cambes : de 6h08 à 19h15
- Le Samedi le "TIL" dessert Figeac > Capdenac-Gare : de 9h00 à 19h45.

Ce service renforce les possibilités de mobilité de tous les habitants, jeunes, moins jeunes et offre de nouvelles possibilités de services accessibles sur Figeac (Hôpital, médecin spécialiste, Lycées...)

Levier d'information de l'EVS :

→ **Information ponctuelle** : réseaux sociaux, notice de présentation diffusée aux usagers de l'AMI.

- **La bourse au permis de conduire**. Par le biais de son CCAS, la Mairie de Capdenac-Gare propose une aide financière (30 % à 80 % du coût global) pour le financement du permis de conduire, en contrepartie d'une participation à une journée de prévention routière. Cette aide (sous conditions de ressources) peut bénéficier aux jeunes Capdenacais, de 15 à 25 ans.

Levier d'information de l'EVS :

→ **Information ponctuelle** : réseaux sociaux, mails aux jeunes et familles adhérentes de l'Espace Jeunes, tracts relayés sur l'Espace Jeunes.

Au-delà de l'information, basée sur les aspirations éducatives de l'OSCC, l'EVS sera vigilante à toute initiative permettant un renforcement des mobilités douces sur le territoire. Dans cette logique éco-responsable, l'espace du projet 2025-2028 pourra peut être permettre d'envisager des partenariats ou du soutien à des initiatives locales s'engageant dans cette logique.

Action 7

Intitulé :	
MONALISA	
Axe d'intervention n°6 :	
LIEN ET MOBILITE DES SENIORS	
<i>Descriptif :</i> MONALISA : « Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés » est une démarche nationale, déployée localement par l'investissement de bénévoles avec l'appui et le soutien d'acteurs associatifs et institutionnels. L'OSCC coordonne cette action sur la Commune de Capdenac Gare, par la mobilisation d'habitants bénévoles. Ces personnes constituent une équipe citoyenne pour mettre en place des actions visant à lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées (personnes de + de 65 ans) : - visites à domicile pour des lectures, des jeux, des balades, de la cuisine... - visites individuelles ou collectives en EHPAD, avec comme support la lecture, la discussion, le jeu... Dans la mise en pratique, comme pour le dispositif AMI, un partenariat a été établi avec le CCAS de Capdenac, pour que l'inscription initiale se fasse au domicile du sénior par un agent de la Commune. Cela permettra un « repérage » de situation et une proposition éventuelle d'autres services organisés par la Marie de Capdenac. Les inscriptions en EHPAD seront assurées par les animatrices des structures. Après une mise en contact par l'association, le bénéficiaire et le bénévole s'entendent sur le rythme des visites. Les présences et visites dépendent essentiellement des disponibilités des bénévoles.	
<i>Public visé :</i> Personnes de plus de 65 ans de la commune	
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i> - Moyens humains : Agent d'accueil et administratif de l'OSCC + Direction pour la coordination, la communication, la mise en relation (usager-bénévole) et le suivi. - Bénévoles pour les visites à domicile et en EHPAD	
<i>Résultats attendus :</i> - Lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. - Renforcement du bien vieillir sur le territoire. - Développement de nouveaux liens sociaux. - Meilleure identification des vulnérabilités	
Indicateurs retenus pour l'évaluation : - Nombre de personnes âgées concernées - Typologie des bénéficiaires - Nombre de bénévoles investis	Réalisation 2025 - 2028 <i>Echéancier :</i> <i>En continu, sur la base de ressources bénévoles</i>

Action 8

Intitulé : Le Point Relais CAF	
Axe d'intervention n°4 : INCLUSION NUMERIQUE	
Descriptif : Le Point Relais CAF est un service qui permet de conserver sur la commune une ressource d'informations et un relais pour toutes les démarches en lien avec la CAF. L'OSCC, via Mme Marie-Claire MAZARS, formée pour cet accompagnement, assure une mission de facilitation administrative et de facilitation numérique auprès d'usagers souhaitant des informations relatives aux prestations et services de la CAF. Cette offre ne permet pas aux allocataires une étude de leur dossier par une révision ou une ouverture de droits, mais leur propose d'être accompagnés pour leurs démarches en ligne et de l'information. Cet accompagnement fonctionne dans un espace dédié, à l'Espace France Services, à Capdenac-Gare et sur rendez vous au 05.65.63.83.45, le Mardi de 9H à 12H et le Vendredi de 14H à 17H.	
Public visé : - Tous les habitants. - Personnes sans compétences ou moyen numérique.	
Moyens et ressources mobilisés : - Moyens humains : Mme MC MAZARS, salariée OSCC formée. - Moyens matériel: PC + bureau mis à disposition par la Mairie de Capdenac Gare (France Services)	
Résultats attendus : - Accès aux droits élargi et renforcé et démarches facilitées - Renforcement de l'autonomie des personnes dans les usages numériques - Maintien de services de proximités	
Indicateurs retenus pour l'évaluation : - Nombre d'usagers des services - Typologie des usagers - Taux de fréquentation des permanences / nombre d'accompagnements - Typologie des demandes - Questionnaires de satisfaction	Réalisation 2025- 2028 Echancier : - Fonctionnement en continu le mardi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 17h, sur rendez vous.

Action 9

<i>Intitulé :</i> Le « Coup de Pouce Numérique »	
<i>Axe d'intervention n°4 :</i> INCLUSION NUMERIQUE	
<i>Descriptif :</i> Le Coup de pouce numérique est un dispositif mis en place dans le cadre d'un partenariat associatif entre l'Office Social et Culturel du Capdenacois (OSCC) et Capdenac Rail Informatique (CRI), et avec le soutien de la Mairie de Capdenac Gare. Ce partenariat s'appuie sur les « savoirs faire » respectifs des associations : la structuration, le développement, la communication pour l'OSCC et l'accompagnement technique pour le CRI. Ce service s'adresse aux habitants du territoire sans distinction de commune de résidence. Il propose un accompagnement individuel pour surmonter une difficulté ponctuelle d'ordre technique et liée à l'usage et à la manipulation d'un outil numérique (ordinateur, tablette, smartphone). Il s'agit de « Faire avec » et non à la place de. Le coup de pouce doit permettre de « débloquer » et de rendre autonome l'utilisateur numérique face à son problème. (Exemples : création d'une adresse mail, télécharger une application Smartphone ou tablette, envoyer ou télécharger des pièces jointes...) (Aucune démarche administrative ou achat en ligne ne sont réalisés. Ce dispositif n'est pas un service de réparation d'outils numériques.) Le soutien technique est assuré par des personnes bénévoles de l'association CRI. L'accompagnement fonctionne le Samedi, en semaine paire, de 10H30 à 12H00, dans les locaux de l'association CRI, Maison des Associations Avenue Albert Thomas 12700 Capdenac Gare. Ce service est gratuit et pour en bénéficier, une prise de rendez-vous préalable est obligatoire, auprès de l'Office Social et Culturel au 05.65.63.83.45.	
<i>Public visé :</i> - Personnes avec peu ou pas de compétence numérique - Séniors - Tous les habitants du territoire	
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i> - Moyens humains : - bénévoles de l'association CRI - personnels de l'OSCC : directeur + agent administratif (structuration, suivi, prise de rdv...) - Moyens matériels : - matériel personnel des usagers - matériel propre de l'association CRI - local de l'association CRI mis à disposition par la Mairie de Capdenac-Gare.	
<i>Résultats attendus :</i> - Renforcement de l'autonomie des personnes dans les usages numériques - Renforcement des compétences numériques et de la confiance en soi.	
Indicateurs retenus pour l'évaluation : - Nombre de personnes accompagnées - Typologie des personnes et des demandes - Nombre de rendez vous annuel	Réalisation 2025 - 2028 <i>Echéancier :</i> - démarrage en Septembre 2024 / tous les samedis en semaine paire de 10h30 à 12h.

Action 10

Complétant les 2 fiches actions identifiées pour renforcer l'inclusion numérique, l'EVS souhaite maintenir le dispositif **d'Accompagnement Individuel aux Démarches Administratives Numériques (AIDAN) sur la commune d'Asprières**.

Cette action sur déroulant sur la commune d'Asprières, de manière ponctuelle et limitée (1 matinée par mois) et reposant sur une dynamique fragile, fait toutefois l'objet d'une fiche action qui pourra s'adapter dans le temps, au cours du projet, en fonction de son intérêt et des volontés partagées entre la commune d'Asprières et de l'EVS.

Intitulé : AIDAN Asprières	
Axe d'intervention n°4 : INCLUSION NUMERIQUE	
Descriptif : Accompagnement aux Démarches Administratives Numériques à Asprières : Déjà conventionné avec la commune d'Asprières pour le service ALSH, l'OSCC et la Mairie ont étendu leur partenariat pour proposer 1 matinée par mois, un accompagnement numérique via l'action AIDAN. Permanence le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h. Ce service s'adresse aux habitants de la commune d'Asprières Il propose un accompagnement personnel et individuel, assuré par un aidant numérique pour réaliser des démarches administratives, répertoriées dans une offre de service spécifique : <i>Impôts.gouv ; Service carte grise ; ANTS (carte d'identité, permis de conduire...) ; Services publics ; Retraites ; CAF ; Mutuelles ; Assurances ; CPAM (Ameli), MSA.</i> Il s'agit de « Faire avec » et non à la place de. Le dispositif a pour objectif de réduire les inégalités numériques. Il vise à rendre les personnes les plus autonomes possibles avec l'outil informatique et les démarches numériques. Ce service fonctionne gratuitement, le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h dans les locaux de l'espace co-working d'Asprières. Une prise de rendez-vous préalable auprès de l'OSCC est nécessaire.	
Public visé : - Personnes avec peu ou pas de compétence numérique - Tous les habitants de la commune d'Asprières	
Moyens et ressources mobilisés : - Moyens humains : Personnel de l'OSCC (MC MAZARS) - Moyens matériels : Matériel informatique + infrastructure mis à disposition par la commune d'Asprières	
Résultats attendus : - Accès aux droits et aux démarches facilités - Renforcement de l'autonomie des personnes dans les usages numériques - Maintien d'un service et ressources de proximités	
Indicateurs retenus pour l'évaluation : - Nombre de personnes accompagnées - Typologie des personnes et des demandes - Nombre de rendez vous annuel	Réalisation 2025 - 2028 Echéancier : <i>Sur 2025 (puis voir en fonction fréquentation et volontés)</i> - 1^{er} jeudi de chaque mois (9h à 12h).

Action 11

Intitulé :	
Ateliers « Parentalités »	
Axe d'intervention n°5 :	
FAMILLE	
Descriptif : Cycle d'ateliers partagés parents - enfants : mise en place de cycles d'activités basés sur une thématique spécifique, en lien avec une phase de développement de l'enfant ou favorisant des habitudes de vie « harmonieuses » (communication intergénérationnelle et familiale, rapport à l'alimentation, bien être...) Dans leur réalisation les ateliers invitent à une participation et une communication active des participants. Une régularité et un engagement seront recherchés sur des cycles courts de 3 à 6 séances pour garantir un bon niveau « d'influence » sur les participants. La gratuité ou la cotisation symbolique sera recherchée, pour permettre la plus large participation possible. Dans une volonté d'aller-vers : Ateliers ponctuels : sous condition de partenariat, sollicitation de parents ou pertinence forte. Ces actions pourront revêtir différentes formes. Elles pourront être le fruit d'un prolongement à un projet de l'association, ou naître d'un partenariat et d'une ambition partagée. - Des soirées d'informations participatives à l'attention des parents (éventuellement enfants) et sur une thématique particulière (écran, réseau sociaux...) pourront être réfléchies avec un établissement scolaire ou un partenaire éducatif ou d'accompagnement du territoire. Ces actions pourront faire partie des leviers initiés par le projet PS Jeunes. - Ouverture des structures enfance-jeunesse (ALSH, Espace Jeunes) aux parents pour la mise en place d'activités partagées ou de temps d'échanges et d'informations. Cette ouverture vise à une meilleure connaissance réciproque (privilégiant le recueil des besoins des familles), un investissement des parents dans ce qui constitue « le monde » de leur enfant et plus globalement dans la vie de la structure et de l'association.	
Public visé : - Toutes les familles du territoire.	
Moyens et ressources mobilisés : - Ressources humaines et partenariales de l'OSCC : - Animations pouvant être proposées par des prestataires, des animateurs d'ateliers de l'association ou des partenaires présents sur le territoire. Le Réseau Parents Aveyron sera également source d'informations et de possibilités. - Moyens matériels nécessaires aux activités. Infrastructures communales.	
Résultats attendus : - Renforcement de la communication et du lien intrafamilial. - Instauration de nouvelles pratiques, habitudes au sein de la sphère familiale. - Renforcement du niveau d'information des parents dans des thématiques diverses liées à leur fonction. - Implication des parents dans le fonctionnement de l'association.	
Indicateurs retenus pour l'évaluation : - Nombre de familles touchées et leurs origines. - Nombre de nouveaux parents engagés dans l'EVS - Proportion des familles investies dans les projets.	Réalisation fin 2025 - 2028 Echéancier : - 2 propositions d'ateliers partagés par an. - 2 initiatives ponctuelles par an

Action 12 : Action envisagée sous condition de non structuration dans le cadre de la CTG du Grand Figeac.

Comme évoqué dans ce projet, la Communauté de Commune du Grand Figeac élabore depuis Septembre 2024 le renouvellement de sa Convention Territoriale Globale. Dans le cadre des réflexions et des travaux liés à cette démarche, une rencontre des acteurs « parentalité » du Grand Figeac a été menée.

Une des pistes d'actions envisagées était la constitution d'un réseau local des acteurs, favorisant l'interconnaissance, la cohérence, le partage des actions, les partenariats et / ou des priorisations communes ou partagées. Cette instance pourrait avoir du sens dans la mesure où elle apporterait un supplément et un regard territorial, pouvant s'adjoindre aux réseaux parentalités départementaux (Lot et Aveyron).

Si un « Réseau Parentalité Grand Figeac » se structurait, l'OSCC n'engagerait pas de coordination locale capdenacoise des acteurs, afin de rester cohérent et actif sur le volet intercommunal / CTG.

<i>Intitulé :</i>	
Réseau Local Parentalité	
<i>Axe d'intervention n°5 :</i>	
FAMILLE	
<i>Descriptif :</i>	
Mise en place et animation d'un Réseau Local Parentalité , à l'échelle de la commune de Capdenac Gare.	
Les temps de rencontres du réseau doivent renforcer l'interconnaissance des acteurs, permettre l'identification ou la validation de problématiques ainsi que la mise en œuvre d'actions cohérentes et partenariales. L'information et les ressources en direction des familles doivent se voir étendues et renforcée par cette structuration et les relais qu'elle permet.	
<i>Public visé :</i>	
Acteurs « Parentalité » de la Commune : CAF, Mairie de Capdenac, CCAS de Capdenac, Maison des Solidarités Départementale et PMI (CD 12) , établissements scolaires, dispositif passerelle, Espace petite enfance, associations de parents d'élèves, ALSH, Espace Jeunes, chargé de coopération CTG, association Pitchou-Nounous, association AFFIRMEE	
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	
- Moyens humains : Animation du réseau via le directeur de l'OSCC.	
<i>Résultats attendus :</i>	
- Réflexion commune sur les problématiques parentales - Mise en place d'actions partenariales - Mise en commun de ressources - Meilleur ciblage des actions et renforcement de l'information en direction des familles	
<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i>	Réalisation 2025 - 2028
- Nombre d'acteurs investis - Nombre de réunions et dynamique du réseau. - Nombre de partenariats initiés - Nombre global de projets des acteurs	<i>Echéancier :</i> 1 à 2 réunions de réseau par an

VII. La gouvernance, le suivi et l'évaluation du projet

Au niveau du projet social EVS et plus globalement au sein de l'association OSCC, plusieurs instances peuvent discuter du projet, éventuellement interagir et assurer le suivi et l'évaluation.

- Le Comité de Pilotage de l'Espace de Vie Sociale.

Il s'agit de l'instance privilégiée et principale, dédiée à la gouvernance du projet EVS. Cette instance se réunit chaque année. Elle guide le projet d'animation de la vie sociale porté par l'association. Le COPIL identifie les priorités, valide les axes de développement, assure le suivi, le bilan et la cohérence des actions engagées.

« Sa composition (Annexe 4) doit permettre de prendre en considération les avis de nombreux acteurs du territoire. Les partenaires repérés sont également pour beaucoup, habitants du Capdenacois et impliqués dans la vie d'associations locales culturelles, sportives ou humanitaires ».

Les décisions du COPIL EVS sont évoquées en **Conseil d'Administration de l'OSCC**, qui en tant qu'instance de gouvernance principale doit valider et acter les orientations du projet.

- L'animation du réseau de bénévoles

Pour mener à bien ses actions, l'OSCC s'appuie sur des ressources bénévoles.

Différents réseaux de bénévoles se sont structurés et au-delà de l'action propre, se réunissent au moins une fois par an. Les instances de bénévoles se réunissent afin d'évaluer l'action support. Un recueil des besoins et une analyse prospective des dispositifs sont réalisés.

- **Les bénévoles - chauffeurs AMI** : qui regroupe tous les chauffeurs investis dans le transport solidaire AMI (9 personnes). En plus du suivi de l'action, ce groupement permet une interconnaissance des chauffeurs, un « échange de pratiques » et l'évocation de situations personnelles d'utilisateurs souvent âgés (exemple : perte d'autonomie) que l'association peut faire remonter aux services sociaux de la commune.

- **Les bénévoles de l'équipe citoyenne Monalisa** : permet là aussi, la rencontre des personnes engagées dans le dispositif de lutte contre l'isolement des personnes âgées. Tout comme le réseau AMI, les membres de l'équipe citoyenne partagent des retours d'expériences et des situations d'utilisateurs. Cette instance permet d'appréhender les différents fonctionnements, avec des personnes engagées dans des visites individuelles et des bénévoles intervenant en EHPAD. L'équipe peut également envisager des actions collectives réunissant plusieurs utilisateurs et bénévoles.

- **Les bénévoles de l'aide aux devoirs (hors projet EVS)** : se réunissent avec les mêmes objectifs et prérogatives que les autres groupes de bénévoles afin d'aborder le fonctionnement du dispositif d'aide aux devoirs.

Chaque année, l'association réunit l'ensemble des bénévoles, autour d'un moment convivial. Toutes les personnes investies bénévolement dans des actions de l'association sont conviées (ateliers de l'OSCC, aides aux devoirs, chauffeurs AMI).

- Les réunions afférentes au fonctionnement de l'association.

- Le Conseil d'Administration de l'OSCC :

Il se réunit 1 fois par trimestre. Le Conseil a pour rôle de définir les orientations de l'association, de prendre des décisions sur son fonctionnement, sa vie, ses valeurs...

Le CA est donc l'instance de réflexion, d'orientation et de prise de décision. Il participe à la gouvernance, au suivi et à l'évaluation du projet EVS, puisqu'il est l'organe de validation officiel.

- Les réunions du Bureau de l'OSCC :

Ces réunions regroupent les Co-présidents et le directeur de l'association. Elles ont lieu chaque mois.

Ces réunions concourent au suivi de la vie de l'association et de ses actions. Elles permettent une information optimale de l'instance dirigeante Bureau sur toutes les composantes de l'OSCC : ressources humaines, bénévoles, budgets, actions, perspectives...

Le Bureau assure également le suivi du projet EVS et des différentes actions engagées.

- Les réunions d'équipes des salariés :

Ces réunions permettent une information générale, une mise en commun des projets et des actions et une bonne coordination des interventions de chacun. Elles se déroulent au rythme de 2 fois par mois.

Ces temps sont l'occasion d'évoquer les priorités et les actions du projet EVS, ceci permettant la mise en place de passerelles entre différents secteurs de l'association et l'enrichissement du projet par les salariés de l'OSCC.

Pour un travail plus spécifique et approfondi, des **réunions d'équipes « techniques »**, réunissant les salariés œuvrant sur des missions communes (ALSH, Jeunesse...) se formalisent en fonction des besoins et des projets en cours. Des temps spécifiques liés à l'EVS (Monalisa, Point Relais CAF,...) permettent le suivi et la projection sur les actions engagées.

Au travers de ces différents organes de gouvernance et cette structuration, l'OSCC a la volonté d'assurer la cohérence de son projet et son adaptation par la prise en compte de regards croisés de tous les acteurs de l'association.

Sans instance formalisée pour le recueil des problématiques ou volontés des habitants, l'association reste vigilante aux échos du territoires (via ses échanges de réseaux et avec ses partenaires) et reste à l'écoute et ouverte à tout habitant porteur ou demandeur d'initiative.

VIII. Budget prévisionnel

2025

DEPENSES		RECETTES	
60. ACHATS	2 300 €	70. VENTE ET PRESTATION DE SERVICE	
61. SERVICES EXTERIEURS	4 000 €	706 203. Prestation de services CAF	27 020 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	34 000 €	706 410. Participations des usagers	24 000 €
63. IMPÔTS ET TAXES	360 €	74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	
64. CHARGES DE PERSONNEL	31 800 €	744 200. Commune	5 000 €
		748 000 (EPCI, ARS, CAF)	11 000 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	800 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 240 €
TOTAL CHARGES	73 260 €	TOTAL PRODUITS	73 260 €
86. MISE A DISPOSITION	18 800 €	87. MISE A DISPOSITION	18 800 €
TOTAL	92 060 €	TOTAL	92 060 €

2026

DEPENSES		RECETTES	
60. ACHATS	2 500 €	70. VENTE ET PRESTATION DE SERVICE	
61. SERVICES EXTERIEURS	4 200 €	706 203. Prestation de services CAF	27 020 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	34 300 €	706 410. Participations des usagers	24 500 €
63. IMPÔTS ET TAXES	370 €	74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	
64. CHARGES DE PERSONNEL	32 500 €	744 200. Commune	5 000 €
		748 000 (EPCI, ARS, ...)	12 000 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	800 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 150 €
TOTAL CHARGES	74 670 €	TOTAL PRODUITS	74 670 €
86. MISE A DISPOSITION	19 000 €	87. MISE A DISPOSITION	19 000 €
TOTAL	93 670 €	TOTAL	93 670 €

2027

DEPENSES		RECETTES	
60. ACHATS	2 800 €	70. VENTE ET PRESTATION DE SERVICE	
61. SERVICES EXTERIEURS	4 400 €	706 203. Prestation de services CAF	27 020 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	34 800 €	706 410. Participations des usagers	25 000 €
63. IMPÔTS ET TAXES	380 €	74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	
64. CHARGES DE PERSONNEL	33 000 €	744 200. Commune	5 500 €
		748 000 (EPCI, ARS, ...)	12 200 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	820 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 480 €
TOTAL CHARGES	76 200 €	TOTAL PRODUITS	76 200 €
86. MISE A DISPOSITION	19 300€	87. MISE A DISPOSITION	19 300 €
TOTAL	95 500 €	TOTAL	95 500 €

2028

DEPENSES		RECETTES	
60. ACHATS	2 900 €	70. VENTE ET PRESTATION DE SERVICE	
61. SERVICES EXTERIEURS	4 500 €	706 203. Prestation de services CAF	27 020 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 000 €	706 410. Participations des usagers	25 600 €
63. IMPÔTS ET TAXES	390 €	74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	
64. CHARGES DE PERSONNEL	33 500 €	744 200. Commune	5 500€
		748 000 (EPCI, ARS, ...)	12 500 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	840 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 510 €
TOTAL CHARGES	77 130 €	TOTAL PRODUITS	77 130 €
86. MISE A DISPOSITION	19 500€	87. MISE A DISPOSITION	19 500 €
TOTAL	96 630€	TOTAL	96 630 €

Annexes

Annexe 1

Liste des Associations Capdenacoises

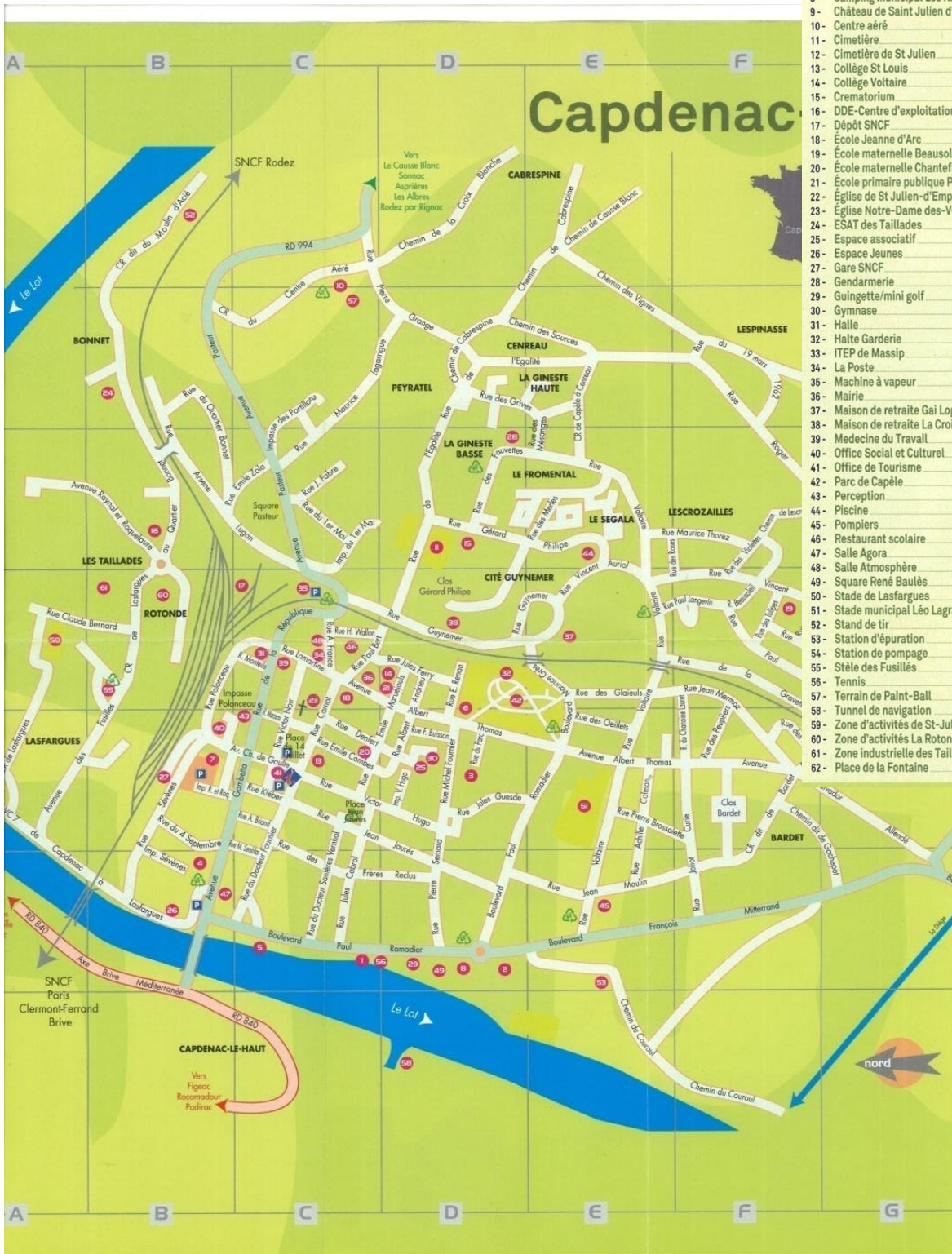
ASSOCIATIONS	Domaine d'action	ASSOCIATIONS	Domaine d'action
AAPPMA	Sport	Courants d'Art	Culture
ADER	Culture	Cycles et Horizons	Bien être / solidarité
A.F.F.I.R.M.E.E	Droits des Femmes	Derrière le Hublot	Culture
AHA	Solidarité	Ecurie Uxello	Sport
AC Cancer	Solidarité	FCPE Ecoles Publiques	Parents d'élèves
ACCROCH'CHŒUR	Culture	Figeac Athlétisme Club	Sport
ADAPEAI	Solidarité	Figeac Handball	Sport
ADMR DU PAYS DE CAPDENAC	Services	FNACA	Anciens combattants
Aïkido Capdenac Figeac	Sport	FCQFC	Sport
ALBA	Sport	Foyer Rural de Livinhac	Animation - Loisirs
Amicale des Anciens de Forest	Animation - Loisirs	Foyer Rural de St Julien	Animation - Loisirs
Amicale des Sapeurs Pompiers	Animation - Loisirs	Fraternelle Boule	Sport
Amicale du Personnel Communal	Animation - Loisirs	FSE Collège Voltaire + UNSS	Animation - sport
Amnistie International	Solidarité	Gym Club Capdenacois	Sport
APEL Jeanne d'Arc	Parents d'élèves	Happy Western Country Club	Sport
APEL St Louis	Parents d'élèves	JE TED Aveyron	Solidarité
ASPC	Sport	Joyeuse Pétanque	Sport
Association des Donneurs de Sang	Solidarité	Judo Club Capdenacois	Sport
Banque Alimentaire	Solidarité	Karaté fight et fitness	Sport
Buggy Club Capdenacois	Sport	La Flèche Capdenacoise	Sport
Cap2Golf	Sport	Les pions de Naussac	Loisirs
C.A.P.D.E	Parents d'élèves	Mouvement des Jeunes Femmes	Solidarité
CAP Loisirs	Animation - Loisirs	Office Social et Culturel	EVS
Cap ' Musique	Culture	Ping Pong Capdenacois	Sport
Capde Patch	Animation - Loisirs	Pitchous Nounous	Animation - Loisirs
Capdenac Accueil et Partage	Solidarité	Restos du Cœur de l'Aveyron	Solidarité
Capdenac Rails Informatique	Informatique	SAN BAO, Arts Energétiques	Sport -Culture
Cartes et Foulards	Animation - Loisirs	Secours Catholique	Solidarité
CCAC Badminton Capdenac	Sport	Shadow'Live a dream	Animation - Solidarité
CCAC Rugby	Sport	Société de Chasse St Hubert	Loisirs
CCA Capdenac Rando 12	Sport	Société de Chasse Livinhac le Bas	Loisirs
Chatpap	Défense animale	Syner Drive	Loisirs automobile
Cercle des Nageurs de Capdenac	Sport	Team Pif Capdenac	Sport
CHORUS	Services	Tennis Club Capdenac	Sport
Club de l'Amitié	Animation - Loisirs	Unio Cyclo	Sport
Club de Tir	Sport	V12 Slot Racing	Sport
Club des Aînés SNCF	Animation - Loisirs	3 MOVE	Sport
Club des Cazelles	Conférence -débat		
Club Subaquatique Capdenacois	Sport		
Comité d'Animation Lescrozailles	Animation - Loisirs		
Comité des Fêtes	Animation - Loisirs		



Association extérieure avec une antenne Capdenacoise

Annexe 2

Carte des lieux et services sur Capdenac-Gare



LIEUX/SERVICES PUBLICS

1 - Aire de skate	C6
2 - Aire de sport des berges du Lot	D6
3 - Assistantes sociales	D5
4 - Ateliers Municipaux	B6
5 - Base nautique et aire de repos des Berges du Lot	C6
6 - Bibliothèque	D4-5
7 - Boulodrome pétanque couvert	B5
8 - Camping municipal Les Rives d'Olt	D6
9 - Château de Saint Julien d'Empare	I5
10 - Centre aéré	C1-2
11 - Cimetière	D3
12 - Cimetière de St Julien	H7
13 - Collège St Louis	C5
14 - Collège Voltaire	D4
15 - Crematorium	D3
16 - DDE-Centre d'exploitation	B3
17 - Dépôt SNCF	C4
18 - École Jeanne d'Arc	C4
19 - École maternelle Beausoleil	F4
20 - École maternelle Chantefable	C5
21 - École primaire publique Pierre Riols	D4
22 - Église de St Julien-d'Empare	I6
23 - Église Notre-Dame-des-Voyageurs	C4-5
24 - ESAT des Tailades	B2
25 - Espace associatif	D5
26 - Espace Jeunes	B2
27 - Gare SNCF	B5
28 - Gendarmerie	D3
29 - Guinguette/mini golf	D6
30 - Gymnase	D5
31 - Halle	C4
32 - Halte Garderie	D4
33 - ITEP de Massip	G4
34 - La Poste	C4
35 - Machine à vapeur	C4
36 - Mairie	C4
37 - Maison de retraite Gai Logis	E4
38 - Maison de retraite La Croix Bleue	D4
39 - Medecine du Travail	C4
40 - Office Social et Culturel	B5
41 - Office de Tourisme	C5
42 - Parc de Capèle	D-E4-5
43 - Perception	C5
44 - Piscine	E3
45 - Pompiers	E6
46 - Restaurant scolaire	C4
47 - Salle Agora	B6
48 - Salle Atmosphère	C4
49 - Square René Baulès	D6
50 - Stade de Lasfargues	A4
51 - Stade municipal Léo Lagrange	E5
52 - Stand de tir	B1
53 - Station d'épuration	E6
54 - Station de pompage	A4
55 - Stèle des Fusillés	B4
56 - Tennis	C-D6
57 - Terrain de Paint-Ball	C2
58 - Tunnel de navigation	D7
59 - Zone d'activités de St-Julien	H6
60 - Zone d'activités La Rotonde	B4
61 - Zone industrielle des Tailades	B4
62 - Place de la Fontaine	H-16

A noter :

- Déplacement de l'Office de Tourisme sur le Bd P Ramadier (Camping) en 2024
- **Présence d'un France Service au numéro 43 depuis Mars 2023** (fermeture de la Perception quelques années auparavant)

Annexe 3 : Réunion des acteurs familles et Jeunesse

FICHE TECHNIQUE PREPARATION TEMPS DE CONCERTATION

Contexte

- A Capdenac, différents acteurs interviennent dans le champ de la Famille et de la Jeunesse et l'offre semble assez complète. Toutefois, ces acteurs fonctionnent de manière plutôt cloisonnée sans développer véritablement de coopérations entre eux.
- Le renouvellement du projet EVS et de la PS Jeunes est l'occasion pour l'OSCC de proposer un temps d'échanges autour des questions qui intéressent la Famille et la Jeunesse afin d'identifier d'éventuels besoins à prendre en compte ou des partenariats à initier.
- De son côté, l'association souhaite confirmer son engagement dans le soutien aux familles, dimensionner au mieux les actions jeunesse et s'interroger sur les actions de soutien à la parentalité.

Le Public Cible

- Crèche, Classe Passerelle, Association des Assistantes Maternelles, RPE, PMI,
- Ecoles, collège, APE
- Mission Locale, PIJ, PEAJ de Villefranche de Rouergue
- SDJES, CAF Réseau Parentalité, MSA, FOL,
- Elus de la commune, CCAS, Référent CTG Grand Figeac
- OSCC : membres du CA, salariés de l'OSC (animateurs ALSH, espace jeunes)

La mobilisation

Date : 9 octobre 14h-17h

Lieu : Salle Michel Théron à Capdenac

Moyens : mail et courrier d'invitation adressés par l'OSCC

Objectifs

- Favoriser l'interconnaissance :
 - des acteurs du territoire
 - des projets développés sur la commune dans les domaines de la parentalité et de la jeunesse
- Identifier les éventuels besoins ou problématiques non couverts et dessiner des pistes d'action
- Repérer les partenariats à initier ou les démarches partenariales à intégrer

Déroulement

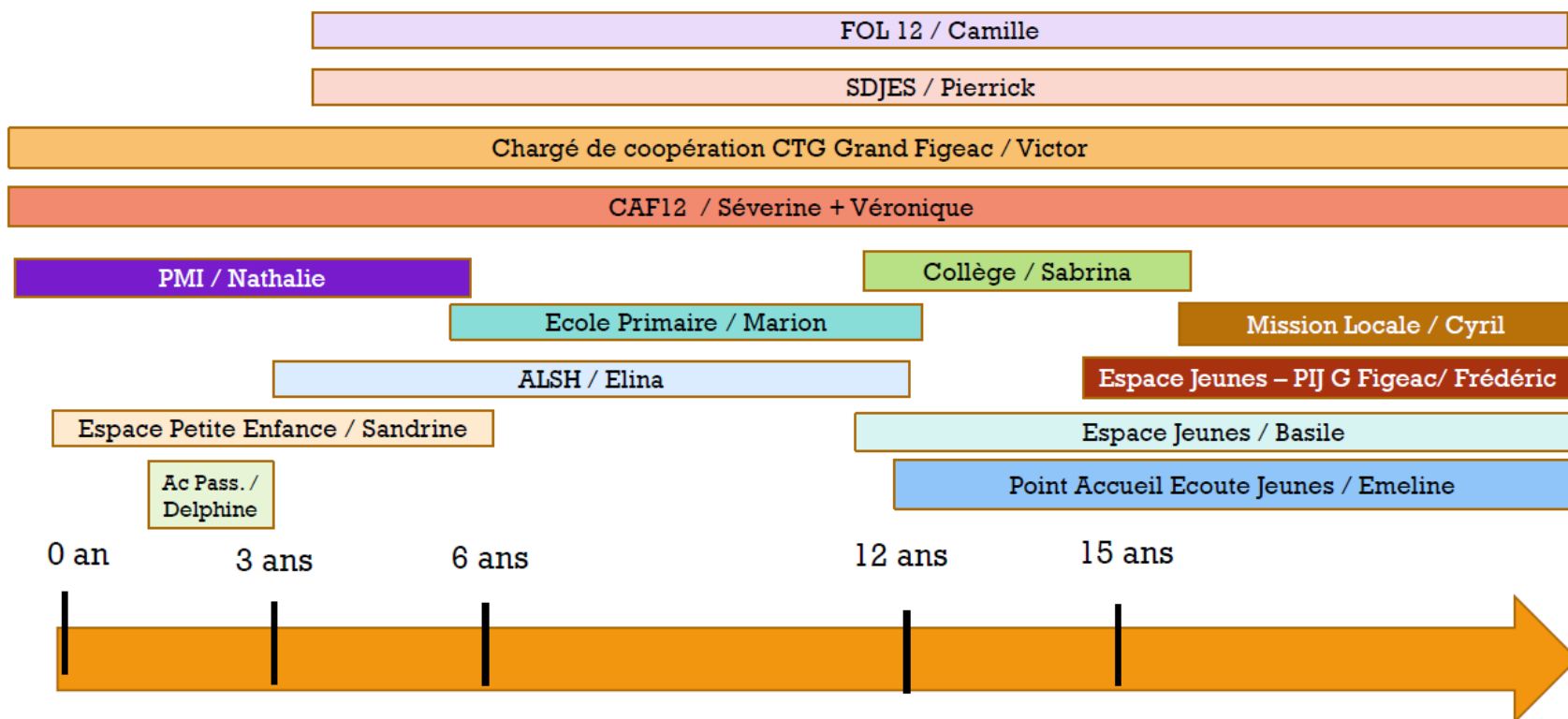
1. Accueil et ouverture / duo un membre du CA et Nicolas B.
2. Présentation des participants avec positionnement sur le parcours de l'enfant en distinguant les catégories d'acteur : bénéficiaires, acteur opérationnel, soutien institutionnel / 1^{er} questionnements concernant les besoins ou actions en direction des familles et de la jeunesse à Capdenac
3. Quizz : connaissez vous l'OSCC ?
4. Tables rondes - atelier :
 - Définition collective de 4 à 5 thématiques/questionnements qui intéressent les participants
 - Tables rondes et échanges à l'appui d'un guide + animateur-scribe
 - Restitution en plénière
5. Clôture, suites et remerciements : OSCC

ANNEX 4 : Comte rendu de la réunion des acteurs famille et jeunesse

Co-présidente OSCC / Luce
Elue adjointe Educ° Enf .Jeun. / Ghislaine

Directeur Centre Social / Nicolas
Directrice CCAS / Sylvie
Responsable Sce Educ° Enf .Jeun. / Delphine

CD12 Sce ASG / Géraldine
CD12 MSD / Marjorie
--> accompagnement Familles



Besoins et problématiques repérés

- Continuité éducative :
 - Des actions communes sont envisageables (ex : sensibilisation aux méfaits des écrans)
 - Accueil passerelle assure interface crèche, école, ALSH + prolongement avec le CLAS dans le lien avec l'école
 - L'espace Petite enfance pallie en partie le manque de places d'accueil en ALSH (âge maternel)
 - Besoins de développer les liens OSCC et l'accueil passerelle
- Parentalité :
 - Parents / Ados : Quelles actions développer ? L'espace jeunes et promeneur du Net constituent des leviers
 - Besoin de sensibilisation aux écrans : enfants, jeunes, parents ...
 - Des demandes d'accompagnement individualisé, personnalisé
 - Des besoins de repères éducatifs : rythme de l'enfant, de l'adolescent, sommeil, alimentation, règles, reconnaissance de l'autorité adulte
 - Mobiliser les parents sur la scolarité / pré-scolarité
 - Besoin d'un référent familles
 - La PMI agit dans le domaine de la prévention et la promotion de la santé
 - Existence du livret sur le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 3 ans --> outil à la parentalité
- Jeunesse :
 - Des problématiques associées à des difficultés de santé mentale
 - Sur Grand Figeac : présence PIJ et développement des actions d'échanges européens
 - Divers acteurs interviennent auprès de la jeunesse avec des échelles d'action différentes : quelle articulation entre tous les acteurs ?
- Précarité :
 - 7% de la population est accompagnée sur la commune de Capdenac
 - Des problématiques liées à la santé mentale
 - Difficultés à aller vers ces publics : refus de l'aide par crainte de stigmatisation
- Vie sociale :
 - Mobilité des enfants : en lien avec les aménagements urbains, il serait intéressant d'accompagner le développement de la pratique du vélo
 - Des incivilités repérées en ville

A- Cohérence et continuité éducatives : comment conforter celles-ci ? Quels formats pour les actions parentalité ?

Qu'est ce qui interroge, pose question précisément ? Quelle est la problématique ?

- La difficulté à mobiliser les familles qui en auraient besoin
- Des propositions « éclatées », mal communiquées

Dans l'idéal, quelle situation conviendrait-il d'atteindre ?

- Coordination des acteurs autour de thématiques transversales de 0 à 15 ans : numérique, alimentation ...
- Mener un travail commun sur une année, à construire avec les familles ?
- Diversifier les formats

Pour avancer vers cet idéal, qu'est-ce qu'il convient de mettre en œuvre ?

- 1 réunion des acteurs pour définir la thématique, les objectifs, les formats des actions
- 1 appui des services de communication des collectivités
- forte relation avec les établissements scolaires
- Aller vers les parents y compris dans les espaces publics
- Identifier des parents ressources

Et demain, on commence par quoi ?

oscc

- Identifier les acteurs ressources pour mener des actions transversales
- Mobiliser ceux-ci

B- Comment soutenir et aller vers les familles les plus fragiles, en situation de précarité ?

Qu'est ce qui interroge, pose question précisément ? Quelle est la problématique ?

- Difficulté à mobiliser l'ensemble des familles et surtout les familles les plus fragiles dont on a identifié les besoins
- Absentéisme, puis décrochage scolaire
- Manque de repères éducatifs, l'illettrisme, différence de culture, communautés

Dans l'idéal, quelle situation conviendrait-il d'atteindre ?

- Rapprocher les familles du collectif
- Etablir une relation de confiance, aller vers la co-éducation

Pour avancer vers cet idéal, qu'est-ce qu'il convient de mettre en œuvre ?

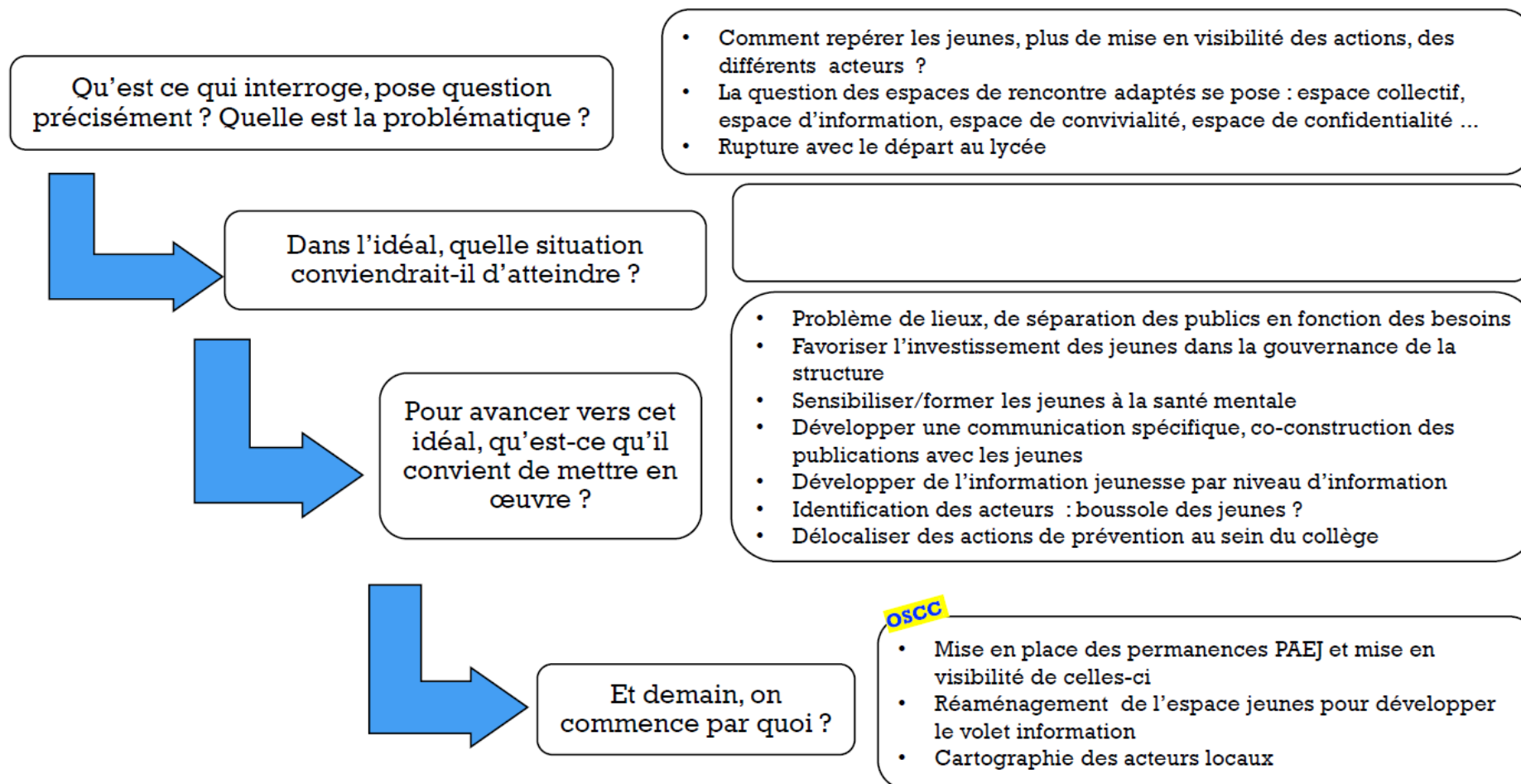
- Identifier des espaces partagés pour enfants / parents (avoir ou faire 1 place aux familles)
- Instaurer des temps conviviaux, pas uniquement des temps institutionnels
- Proposer une rencontre individuelle et réfléchir au contenu de l'échange. Aborder des thématiques selon les besoins identifiés.
- Précarité : connaître les partenaires pour pouvoir orienter les familles vers les services --> des outils qui répertorient les services existants sur le territoire, outil numérique type annuaire...

Et demain, on commence par quoi ?

CCAS

- Création d'un annuaire qui recense l'ensemble des structures existantes sur le territoire + pour les familles allophones informations adaptées
- Développer les cours de français pas seulement pour les étrangers (rechercher des bénévoles + professionnels)
- Faciliter les démarches administratives

C- Prévention et accompagnement des jeunes (santé mentale, écrans...)



D- Articulation/ coordination des actions et des acteurs de la jeunesse

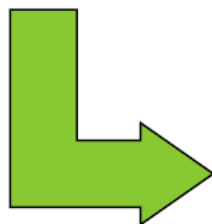
Qu'est ce qui interroge, pose question précisément ? Quelle est la problématique ?

- Nécessité de se connaître : comment traiter des niveaux/situations individuels-les ?
- Identification de chaque instance et du cadre --> CDDE, commune



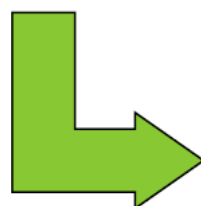
Dans l'idéal, quelle situation conviendrait-il d'atteindre ?

- Intégrer cet axe dans tous les dispositifs : PEDT, CTG...
- Une meilleure synergie des acteurs / identification des acteurs



Pour avancer vers cet idéal, qu'est-ce qu'il convient de mettre en œuvre ?

- Une instance de partage et d'interconnaissance
- La mise en place d'un organe de traitement des situations individuelles



Et demain, on commence par quoi ?

OSCC ou CCAS ?

- Inscription de cette priorité à un projet politique ?
- Recensement des acteurs et rencontres : Mission Locale, PAEJ, Collèges, Espace Jeunes, Département (PMI, ASE, ASG), coordinateur CTG, EVS, Commune, CMPP, PJJ...
- Réalisation d'un annuaire des partenaires, cartographie
- Organisation des rencontres : café des partenaires

Annexe 4

Association Office Social et Culturel / Projet Espace de Vie Sociale

Comité de Pilotage

<i>Acteurs / Partenaires</i>	<i>Représentant</i>
Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron	Mme Marlène BAUMGART
	Mme Séverine DUTOIT
Bureau de l'Association	Mme Lucette RAYNAL
	Mme Gabrielle HARDOUIN
	Mme Georgette PINEL
	Mr Marc GAZAL
Directeur de l'Association	Mr Nicolas BOISSE
Salariée de l'Association	Mme Marie-Claire MAZARS 1 à 2 animateurs Enfance Jeunesse, responsable de structure ACM
Membres du Conseil d'Administration / Adhérents de l'Association	Environ 5 personnes
Commune de Capdenac-Gare	Mr Le Maire
	Adjointe chargé de l'enfance jeunesse et des affaires scolaires
	Adjointe chargé de la solidarité
	Adjoint chargé de la culture
Centre Communal d'Actions Sociales	Mme Sylvie BONNEFOUS
Maison des Solidarités Départementales Antenne Sociale Capdenac (CD 12) PMI	Mr / Mme la Directrice
	Mme Nathalie TERRIER
Association CAPDE (parents d'élèves)	Mme la Présidente
Ligue de l'Enseignement Aveyron	Mr Camille BRIANÇON
M.S.A.	Mme Elodie DAUBIE
Chargé de coopération CTG du Grand Figeac	Mr Victor GUINEHUT
Responsable Accueil Passerelle Service Education Enfance Jeunesse de la Mairie de Capdenac-Gare.	Mme Delphine GERBET

